


SILAS WRIGHT
UNIVERSITY



JOURNAL ÉTRANGER.

JUIN 1757.

HUMANI NIHIL HIC ALIENUM. Terent.



A PARIS,

Chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



JOURNAL ÉTRANGER.

PORTUGAL.

DE tous les Domaines qui composent la République des Lettres, ou l'Europe ſçavante, la Luſitanie Littéraire, eſt la partie que nous connoiſſons le moins. Il en eſt pour nous du Portugal, par rapport aux Lettres, comme de certains Continens que nos Voyageurs ont reconnus : mais où l'on a rarement pris terre. On y a vû bien des traces d'hommes, & bien des marques de culture : mais, ſoit défaut de curioſité, ſoit prévention, on a négligé de pénétrer dans l'intérieur du Pays. Peut-être auſſi faut-il attribuer l'eſpece d'obſcurité dans laquelle la

Littérature Portugaiſe eſt à notre égard, au défaut de Bibliographes. L'uſage des Journaux Littéraires, qui ſe répandent aujourd'hui par tout, n'eſt point encore établi chez les Portugais. Ces ſortes d'ouvrages qui multiplient les aîles de la Renommée, n'ayant point porté juſqu'à nous la connoiſſance de leurs Ecrivains, nous ignorons l'éxiſtence, au moins de la plus grande partie ; ou ce que nous en connoiſſons, ſe réduit à quelques Hiſtoriens, à des Voyageurs, & à quelques Juriſconſultes. La Luziade du Camoens nous eſt parvenue, quoique fort tard, parce qu'il falloit bien qu'une production auſſi rare qu'un Poëme Epique, ne nous fut pas toujours inconnue ; mais c'eſt preſque le ſeul ouvrage qui nous ait donné l'idée de la Poëſie Luſitane, & ſans doute elle s'eſt montrée par ſon plus bel endroit.

On peut donc à bien des égards, conſidérer la Littérature Portugaiſe, comme une matiere neuve, intacte, ou dont on n'a vû juſqu'ici que de foibles échantillons, de légeres lueurs ; & le *Journal Etranger*, par cette raiſon,

en eſt principalement comptable. Mais quel tems pour la faire connoître ! Quand la Capitale eſt en quelque ſorte enſevelie ſous ſes ruines ; quand les Muſes effrayées par des calamités recentes, ſont muettes, errantes, & preſque ſans retraite, comment recueillir ces fugitives ? Comment pouvoir ramaſſer leurs débris épars, & les faire paſſer dans notre *Journal* ? Laiſſons raſſurer les Eſprits : attendons que les Lettres ayent repris leur cours, comme il paroît que le Commerce commence à reprendre le ſien.

Nous avons cependant un moyen pour ouvrir cette nouvelle Mine, & nous n'avons garde de le négliger. La *Bibliotheque Luſitane, Hiſtorique, Critique, & Chronologique*, écrite en Langue Portugaiſe & imprimée élégament à Liſbonne en deux volumes *in-folio*, nous offre abondament de quoi défricher au moins le terrein. L'Auteur de ce vaſte ouvrage, qui doit avoir encore un volume, & dont la totalité comprendra environ ſept à huit mille Notices, eſt le ſçavant *Diego Barboſa Machado*, de Liſbonne, Abbé de S. Adrien de Sever, & membre de l'Aca-

démie Royale de l'hiſtoire. Ce laborieux Bibliographe, eſt le premier Portugais qui ait entrepris de former des Annales Littéraires, & d'y conſigner les monuments de ſa Nation. Nous allons donner pluſieurs Extraits de ſon Livre, pour preſſentir le goût des Lecteurs, ſans preſque nous aſſujettir à d'autre ordre, qu'à celui des Auteurs qui nous ont paru les plus intéreſſans par eux mêmes, ou par la nature de leurs ouvrages.

I.

Bibliographes.

FRANCESCO da Cruz, Jeſuite né en 1629 à Louriçal, avoit raſſemblé avec un travail immenſe d'excellens matériaux, pour former une Bibliotheque Portugaiſe: il avoit profité des Mémoires de *George Cardoſo*, de *Jean-François Barreto*, & de *Jean Soares Brito*. Il avoit même dejà de prêts 500 Eloges écrits en Latin très-pur, & qui ne formoient pas encore la Lettre A entiere. Sa mort arrivée en 1706 a laiſſé cet ouvrage imparfait: mais Barboſa a fondu dans le ſien tous les

articles de cette Bibliotheque. On a encore de ce Jeſuite un Journal, & un Menologe Portugais, qui ſont reſtés manuſcrits ; avec une Diſſertation dans laquelle il entreprend de prouver, que l'ancienne Numance eſt aujourd'huy le lieu apellé *Freixo de Nemaon*. Le Pere *da Crux*, à ſon retour des Iſles Portugaiſes, où il avoit été profeſſer, fut envoyé à Rome, pour y être Reviſeur des Livres compoſés par la Société. Il revint enſuite en Portugal, & peu d'années après il fut choiſi pour être Precepteur du feu Roi, dont il fut enſuite Confeſſeur. Le Roi qui avoit toujours conſervé pour lui la plus tendre amitié, voulut avoir ſon portrait, & le fit peindre après ſa mort.

Gregorio de Freitas, de Setubal, (Auteur vivant) a raſſemblé une très-belle Bibliotheque. Il travaille actuellement à l'hiſtoire de la ville qui lui a donné la naiſſance, & il eſt prêt de publier celle de l'Académie qui a été établie en 1721 à Setubal. Barboſa a tiré bien des choſes des matériaux que ce ſçavant lui a communiqués.

Auteurs Eccléſiaſtiques.

FRANCISCO Foreiro, Dominicain, né de parens nobles à Liſbonne, en 1539, ſe livra de bonne heure à l'étude du Latin, du Grec, & de l'Hebreu; & il y fit de ſi grands progrès, que le Roi Jean III, le jugeant capable de ſe diſtinguer & de faire honneur à ſa Patrie, l'envoya faire ſon cours de Théologie dans l'Univerſité de Paris. A ſon retour en Portugal, il fut choiſi pour élever l'Infant D. Antoine, fils de Jean III, & Prieur de Crato: il fut enſuite nommé Prédicateur du Roi, avec une forte Penſion. En 1561, le Roi Sebaſtien l'envoya au Concile de Trente, pour y être un des Théologiens du Portugal. Il prêchoit tous les jeudis devant les Peres du Concile, & un jour en montant en Chaire, il leur fit demander en quelle Langue ils déſiroient qu'il prêchat, ce qui ſurprit beaucoup l'aſſemblée. Le Concile le fit Secretaire de la Congrégation chargée de l'examen des Livres, & c'eſt depuis lui que cet employ s'eſt perpétué dans ſon ordre. Il travailla

avec l'Archevêque de Lanciano & l'Evêque de Modene, tous deux Dominicains, à la réformation du Breviaire & du Missel Romain : il fut aussi employé avec ces deux Prélats à la composition du Catéchisme Romain, apellé le Catéchisme du Concile de Trente. Les Peres le députerent vers le Pape, pour négocier quelques affaires importantes, & le Souverain Pontife conçut pour lui tant d'estime, qu'il le choisit pour être Confesseur de son Neveu le Cardinal Borromée que l'Eglise revere aujourd'hui comme un Saint. De retour en Portugal, il remplit successivement la place de Confesseur du Roi Jean III, celle de Qualificateur du S. Office, & celle de Député du Conseil de Conscience. On a de lui plusieurs Ouvrages, entre lesquels on estime singulierement son Commentaire sur Isaie, imprimé à Venise en 1563. Richard Simon, en parlant de cet Ouvrage, dit, que l'Auteur est fort exercé dans le stile de l'Ecriture Sainte, qu'il s'étend à la vérité quelquefois sur le sens moral, mais que ne s'éloignant gueres de son sujet, cette méthode sert à éclaircir

davantage le ſens littéral. Il a auſſi composé un Dictionnaire Hébraïque, & un *Index* des Livres défendus par le Concile de Trente, qui a été imprimé à Rome en 1564. Enfin il avoit encore fait un Traité de l'Immaculée Conception, & des Commentaires ſur les Prophetes, ainſi que ſur les Livres de Salomon & ſur celui de Job. Il étoit même ſi attaché à ſon Commentaire ſur Job, que le feu ayant pris à ſa cellule, il ne recommanda autre choſe ſinon, qu'on le ſauvât des flammes, & que le ſachant à l'abri du feu, il ſe conſola de la perte de tout ce qui fut conſumé.

Fradique Eſpinola, Bernardin, mort en 1708, agé de 57 ans, avoit été deux fois Définiteur de ſon Ordre, & Abbé de Notre-Dame *do Deſtierro*. Il s'étoit particulierement appliqué à la Théologie Myſtique, ainſi qu'il paroît par les ouvrages qu'il a composés en ce genre, Le plus célebre, eſt celui qui a pour titre : *La clef du Paradis, & l'Echelle du bonheur, composée de* 350 *Aphoriſmes Aſcetiques qui ſervent d'échelons pour monter juſqu'au comble de la perfection évangélique.* Le Pere Eſpinola

sçavoit quelquefois mêler l'agréable à l'utile. Dans les cinq volumes *in*-12. de son *Ecole Decuriale*, il y a des détails intéressans sur le Portugal, dont nous pourrons un jour orner la Littérature Portugaise.

Gregorio Lopès, né en 1542 à Linhares de parens nobles & religieux, sortit à 16 ans de la maison paternelle, & partit pour la Vera-Cruz, où il distribua aux Pauvres jusqu'à ses habits. Son goût pour la vie solitaire le fixa dans la Vallée d'Amayac, où il se bâtit lui-même un petit hermitage. Là vêtu d'un sac & ceint d'une corde, il se réduisit à manger des herbes & à dormir sur la terre. Il changeoit de solitude, à mesure que l'austérité de sa vie lui attiroit de pieuses importunités. Après 33 ans de retraite, il mourut dans un autre hermitage à Santa-fé, à six lieues du Méxique. Philippe IV, convaincu de la sainteté du personnage, écrivit au Pape pour l'engager à le mettre au nombre des Sai[illegible] Sa vie a été écrite par le Licentié *Losa*, puis traduite en Portugais par *Pierre Lobo Correa*; & en François par *Arnaud d'Andilly*. Ce Solitaire a fait une *Pa*-

raphrase de l'Apocalypse, imprimée en 1678 à Madrid, & fort estimée des Théologiens. On a aussi du même, un *Traité des propriétés des plantes*, qu'il composa lorsqu'il avoit soin des Malades dans l'Hopital de Guastapec.

Gregorio Nuñes Coronel, fils d'un Chevalier de l'Ordre de Christ, se fit Augustin à l'age de 28 ans. Comme il suivoit le parti du Duc de Bragance, il fut obligé de se retirer en Savoie, où il prêcha devant le Duc Charles. De-là étant passé à Rome, Clément VIII le prit sous sa protection, & le fit Secretaire de la Congrégation *de Auxiliis*. Paul V. voulut le faire Evêque d'Orta en Toscane, mais il refusa cette dignité. Il mourut en 1623, Définiteur général de son Ordre. Il a donné un *Traité de l'Eglise*, imprimé à Rome en 1594 *in*-4°, & un *Traité du meilleur État d'une République*, publié en 1597 aussi *in*-4°. Il composa ce dernier Ouvrage pour combattre Machiavel, & pour démontrer qu'un Etat peut être heureusement gouverné par les maximes du Christianisme. Il a de plus laissé un Manuscrit sur plusieurs matieres agitées dans la Congrégation *de Auxiliis*.

Ferdinand Correa de Lacerda, de Tojal, dans la Province de Beyra, Neveu d'un Archevêque de Brague, prit ſes dégrés dans l'Univerſité de Coimbre. Après avoir paſſé par les différens emplois d'Inquiſiteur à Evora, de Député du Conſeil Royal & de Commiſſaire de la Bulle de la Croiſade à Liſbonne, il fut chargé de l'éducation de l'Infant D. Pedre, qui devenu Roi ſous le nom de Pierre II, le nomma en 1673 Evêque de Porto. Il dépenſa 12 mille Cruzades, pour faire achever la Paroiſſe de S. Nicolas de cette Ville : il fit réparer le Palais Epiſcopal, & embellit beaucoup ſon Egliſe, dans laquelle il prêchoit lui-même. Deux ans avant ſa mort, il ſe démit volontairement de ſon Evêché, pour donner le reſte de ſa vie au ſoin de ſon ame. Ses talens littéraires l'avoient fait admettre dans l'Académie des Généreux (*dos Généroſos*), établie pour lors à Lisbonne. Ses principaux Ouvrages ſont : *La Vie de la Princeſſe Jeanne*, celles de Sainte Eliſabeth Reine de Portugal, & de Saint Jean de Dieu ; un *Panégyrique du Marquis de Marialva* ;

& un Ecrit qui a été traduit en Espagnol, sur la déposition d'Alphonse VI & la subrogation de Don Pedre, dans lequel il justifie les Portugais. Son Journal de l'Ambassade du Comte de Villamajor à la Cour Palatine, est resté manuscrit dans la Bibliotheque du Comte de Redondo.

François Almeyda (Auteur vivant), fils du Comte d'*Assumar*, Gentilhomme de la Chambre du Roi Jean V, Membre de l'Académie Royale de l'Histoire, & Promoteur de l'Inquisition à Coimbre, est distingué par la grande connoissance qu'il a de l'Histoire Ecclésiastique : il a été Censeur de l'Académie. Outre les piéces qu'il a fournies dans les Mémoires de cette Compagnie, il a écrit contre l'opinion du P. *Quesnel*, qui dans un Livre intitulé, *Discipline de l'Eglise tirée du Nouveau Testament*, avance que la Discipline Ecclésiastique des Eglises d'Espagne est dépendante de celle de France. Ce dernier Ouvrage a été imprimé à Lisbonne en 1731. On a de lui un autre Ouvrage considérable intitulé : *Apparat pour la Discipline & les Rits Ecclésiastiques de Portugal en*

4 *vol. in*-4°. publiés en 1735. 1736, & 1737. Il est traité dans le premier volume, de l'origine des Patriarchats de Rome, d'Alexandrie & d'Antioche : celui d'Occident est décrit principalement dans un grand détail, & l'Auteur soutient que les Eglises d'Espagne, par un droit particulier, s'adressoient à ce Patriarchat.

Ferdinand, dernier fils du Roi Jean II, né de son mariage avec Philippe de Lancastre à Santarem en 1402. & connu sous le nom du *Saint Infant*, fut nommé Grand-Maître de l'Ordre d'*Avis*, & ne voulut remplir cette dignité qu'en vertu d'une dispense qu'il obtint du Pape Eugene IV, pour rester dans l'Etat séculier. Le même Pontife lui ayant offert le Chapeau de Cardinal, il le refusa *par humilité*. Il voulut servir sa Patrie dans l'Armée de 14000 hommes qui fut envoyée en 1437, pour faire rentrer la Ville de Tanger sous l'obéissance de l'Infant D. Henri son frere. Mais les Portugais ayant échoué dans cette entreprise, on fut obligé d'accepter la dure Capitulation qui fut proposée par les Maures. Elle portoit entr'autres articles, que *Ceuta*

leur feroit rendu, & que pour sûreté de cette remise, on leur donneroit en ôtage un des deux Infans. Ferdinand offrit de lui-même le sacrifice de sa liberté. Dès qu'il fut entre les mains des Maures, ces Barbares violant l'hospitalité, lui firent essuyer les plus mauvais traitemens. Ensuite ayant appris qu'on ne vouloit point remplir les conditions du Traité, ils livrerent ce malheureux Prince au Roi de Fez, qui pour assouvir sa fureur, le fit mettre dans un affreux cachot. L'Infant n'en sortoit que pour être appliqué aux travaux les plus humilians & les plus pénibles. Il souffrit tout en Héros Chrétien, & mourut en captivité âgé de 41 ans. Vingt-huit ans après, c'est-à dire, en 1471, un Neveu du Roi de Fez trouva le moyen de transporter son corps en Portugal, où il fut inhumé, comme il l'avoit prescrit, dans le Couvent de la Bataille. La Bibliothéque Portugaise le place au rang des Auteurs, par rapport à quelques Ecrits que ce Prince fit dans sa prison, pour consoler les Compagnons de sa captivité. Ces Ecrits sont rassemblés dans l'Histoire de la Vie du Saint Infant, écrite par le P. *Ramos*, Dominicain,

Gabriel d'Acosta, né à Porto d'une Famille noble, mais qui avoit la tache du Judaïsme, fut à 25 ans Trésorier d'une Collégiale. Sans cesse agité par des doutes & des inquiétudes sur son salut, il conçut tout à coup pour le Christianisme une aversion violente, & embrassa la Religion Judaïque. Il abandonna pour cet effet & ses biens & son bénéfice : ensuite il passa avec sa mere & ses freres à Amsterdam, où il prit le nom d'*Uriel*. En étudiant sa nouvelle Religion, il trouva que la Loi suivie par les Juifs étoit très-différente de celle de Moïse, & sur cette découverte il fit imprimer en 1633 un Livre intitulé : *Examen des Traditions Pharisaïques concernant l'immortalité de l'ame, conférées avec la Loi écrite*. Il attaque dans cet Ecrit l'Ouvrage d'un Médecin Juif, nommé *Samuel da Silva*, sur l'immortalité de l'ame, lequel avoit paru dans la même année à Amsterdam. Les Juifs, après l'avoir plus d'une fois maltraité à coups de pierres dans l'enceinte de la Synagogue, le déférerent aux Magistrats de la Ville : il subit une prison de 18 jours, fut condamné à 300 florins d'amende, & son Ouvra-

ge fut défendu. A peine forti de cette affaire, fon inquiétude ou fa folie lui en fufcita bien tôt une autre. Il ofa foutenir expreffément, que la Loi de Moïfe ne venoit point de Dieu, que c'étoit une pure fiction des hommes, & que contenant des préceptes directement contraires à la nature, elle ne pouvoit être l'ouvrage de l'Auteur de la Nature. Ces nouvelles impiétés fouleverent la Synagogue : elle voulut elle-même en connoitre, & elle condamna légalement ce mauvais Profélite à 39 coups de fouets (1). D'Acofta voulut fe venger d'un de fes Juges & lui tira un coup de piftolet ; mais l'ayant manqué, il fe tua de la même arme en 1640. Il avoit laiffé un ouvrage manufcrit qui avoit pour titre : *Exemplar vitæ humanæ*, & dans lequel en racontant fes triftes avantures, il vomiffoit beaucoup de blafphêmes contre la Religion révélée. *Philippe Limborck* l'a fait imprimer à la fin du Traité Latin, connu fous le titre de *Conférence pacifique avec un fçavant Juif.* (Amica collatio cum erudito Ju-

(1) Il n'eft pas permis, felon la Loi, d'aller jufqu'au nombre de 40.

dæo) : mais en même tems il l'a réfuté par un écrit particulier mis à la ſuite du Tableau de la vie humaine. On peut regarder d'Acoſta, quoique bien différent de génie, de caractere & de mœurs, comme le Précurſeur de Spinoſa.

Nous terminerons cette Claſſe par l'article du fameux *Macedo*, Ecrivain prodigieux, & pour ainſi dire Encyclopédique. *François de Saint Auguſtin Macedo*, né d'une honnête famille à Coimbre en 1596, fut Poëte preſqu'au ſortir du berceau. Tous les talens chez lui ſe développerent de bonne heure, & pour les cultiver, il entra dès l'age de 14 ans dans la ſocieté de Jeſus, où il fut utilement employé. Il y avoit déja 7 ans qu'il avoit fait ſon quatrieme vœu, lorſque quelques déſagrémens l'obligerent de quitter la Société. Mais afin qu'on ne crut pas qu'il préferoit la liberté du monde à l'aſſujettiſſement de la vie religieuſe, à l'âge de 46 ans, il entra dans l'Ordre de S. Antoine. Le Roi Jean IV. l'ayant appellé à ſon ſervice, il fut obligé de paſſer dans l'ordre de S. François. Ce

Prince lui fit accompagner ſucceſſivement dans leurs Ambaſſades, *François de Mello* & le Marquis *de Nice* en France, l'Evêque de Lamego à Rome, & le Comte de Penaguion à Londres. Macedo, dans ſon voyage de Rome, plut tellement à Alexandre VII, que ce Pape le fit Maître de controverſe au Collége de la Propagande, Profeſſeur d'Hiſtoire Eccléſiaſtique à la Sapience, & Conſulteur de l'inquiſition. Mais ayant réſiſté au Saint Pere dans une aſſez légere occaſion, il perdit toute ſa faveur. Il paſſa à Veniſe, & pour s'y faire connoître, il ſoutint en arrivant des Theſes *de omni ſcibili*. La réputation qu'il ſe fit dans cette carriere, l'engagea à tenter un ſecond combat, & à ſoutenir pendant huit jours ces fameuſes concluſions qu'il appella *les Rugiſſemens littéraires du* Lyon *de Saint Marc* : (*Leonis Sancti Marci rugitus litterarii*). Elles rouloient ſur toute la Théologie dogmatique & morale, ſur le droit Canon & le droit Civil, ſur l'hiſtoire prophane, la Rhétorique & la Poëtique. Aprés des preuves auſſi complettes, on n'héſita point à lui conferer une Chaire de Philoſophie morale à Padouë. Outre les

Langues Grecque & Latine, il possédoit bien 4 Langues vulgaires, la Portugaise, l'Espagnole, l'Italienne & la Françoise. Il s'exprimoit facilement en latin, & c'est pourquoi il fut nommé Historiographe du Portugal en cette Langue. Il étoit aussi naturellement Orateur que Poëte. Macedo mourut à Padoue en 1681, agé de quatre-vingt-cinq ans, & cet age avancé fait preuve en faveur de ceux qui soutiennent que le travail litteraire, quelque considérable qu'il soit, n'abrege point les jours. Aucun Ecrivain en Portugal n'a joui d'une plus grande réputation. La Bibliothéque Portugaise, où les ouvrages de ce fertile Auteur sont articulés, en compte 109, imprimés en differens endroits de l'Europe, & 30 manuscrits. Nous ne citerons que les principaux, ou ceux qui nous ont paru les plus singuliers.

Ces Ouvrages sont : un Poëme Epique Latin sur la Canonisation de S. François Xavier. 1621. *in*-8° Un Ouvrage Latin sur l'avénement de Jean IV. à la Couronne, intitulé : *Panegyris Apologetica pro Lusitaniâ vindicatâ à servitute injustâ.* Parisiis 1641 *in*-4°. Une

Defcription Poëtique de la Sainte Baume en Latin. *Lisbonne*. 1683. Des Vers Latins fur la Statue Equeftre de Louis XIII. *Paris*. 1641 *in*-4°. Une defcription poëtique de la Maifon de campagne de M. de Breteuil, Archevêque d'Aix. *Paris*. 1741. *in*-4°. Une Philippique Portugaife, écrite en Efpagnol, pour répondre aux invectives Caftillannes. *Lisbonne*. 1645 *in-fol*. *Orphée*, Tragi-comédie Latine, repréfentée devant Louis XIV. Une Differtation Latine fur le voyage de S. Jacques en Efpagne. *Rome*. 1662. *in*-40. Défenfe du Pontife Romain, & du Pontificat, intitulée *Affertor Romanus*. Rom. 1666. *in-fol*. *Pictura Venetæ Urbis*. Venife 1670. *in*-4°. Parallele de la Doctrine de S. Thomas & de Scot en Latin. *Padoue* 1671 2 *vol*. *in-folio*. Difcours Académique, où l'on éxamine, *Qui pouroit être le plus flatté à la repréfentation d'une Piéce de Théâtre, ou un Sourd qui la verroit, ou un Aveugle qui l'entendroit*. (en Italien). Padoüe 1676. *in*-4°.

Parmi les 30 Manufcrits dont Bar-

boſa fait le dénombrement, nous indiquerons, les *Guerres des Eſpagnols & des François, en Eſpagnol. in-4°.* Un *Traité Latin des Conciles Généraux & particuliers.* Une *Diſſertation ſur la validité des mariages des Payens*; & la *Luziade du Camoens*, traduite en Latin, vers pour vers, en 2 *vol. in-4°.* L'Auteur fit en neuf mois à Paris cette longue traduction, qui eſt compoſée de dix mille vers, & il l'entreprit à la ſollicitation du Marquis de Nice, alors Ambaſſadeur en France, qui étoit le 5e. deſcendant de *Vaſco de Gama*, le Heros du Poëme. Tout négligé que le début nous paroit, on ne ſera peut-être pas faché de le voir.

Arma cano, celebresque viros qui, à littore Ponti
Occidui, Lyſii ſurgunt ubi mœnia Regni,
Per maria, antè aliis nunquam tentata carinis,
Ire vel extremos ultrà potuere receſſus
Tapobranes: bello egregii fortesque periclis

Plusquam humana ferat virtus, quam spondeat ausus,
Et nova regna inter Gentes statuere remotas,
Quæ tantùm factis sublimia in astra tulere. (1)

Indépendamment de tous ces ouvrages, le Pere Macedo avoit prononcé en public 53 Panégyriques, 60 Discours Latins, & 32 Oraisons funèbres. Il avoit fait encore 48 Poëmes Epiques, 123 Elégies, 115 Epitaphes, 212 Epitres Dédicatoires, 700 Lettres familieres, 2600 Poëmes héroiques, 110

(1) » Je chante les combats & ces homme » célèbres qui des bords de l'Océan Atlantique, sur lesquels on voit s'élever les murs de » la ville où regna *Lusus*, oserent traverser » des mers, dont aucuns vaisseaux n'avoient » encore tenté le passage, & pénétrer aux ex» trèmités les plus reculées de la Tapobrane » (*de l'Isle de Ceylan, dans les Indes Orientales*): » fameux Guerriers que les dangers rendirent » intrépides, qu'ils porterent au-delà du cou» rage humain, de l'humaine audace, & qui » parmi des Nations séparées par un si vaste » intervalle, fonderent un nouveau Royaume » que leurs exploits ont rendu puissant & » glorieux.

Odes

Odes, 3000 Epigrammes, 4 Comédies Latines, & une Satyre en vers Castillans. Quelle étonnante fécondité, s'il n'y a point d'erreur de calcul, ou de chiffre dans Barbosa!

Le Pere Macédo étoit si vif, & si transporté pour S. Augustin, *qu'il en rêvoit souvent*, disoit-il. Son Ouvrage sur le Libre Arbitre, intitulé : *Clavis Augustiniana Liberi Arbitrii à servitute necessitatis concupiscentiæ vindicati*, lui attira de grands démêlés avec le Cardinal *Norris*, & cette querelle produisit une foule d'écrits. Le Cartel que le Pere Macédo imagina pour défier son adversaire, est curieux : voici comment il étoit conçu.

Cartel de Défi, pour un Combat Littéraire en faveur de la Grace & de S. Augustin, envoyé par le P. Macedo, Religieux de l'Observance, au R. P. Henri Norris, Hermite de S. Augustin.

„ La *Cause du Duel*, est l'ardeur „ de défendre la doctrine de la Grace „ Chrétienne, enseignée par S. Au„ gustin, contre les erreurs & les ca-

„ lomnies ; objet que *Macedo* a le plus
„ à cœur. L'*occasion du combat*, est un
„ mot échappé au P. *Norris* dans sa
„ défense de S. Augustin, *ch.* 3. *v.*
„ 2. *pag.* 26. où il dit : *Le P. Ma-*
„ *cedo m'a engagé à publier cette Dé-*
„ *fense, & mon Histoire Pélagienne.*
„ Macedo n'a pû conseiller la publi-
„ cation d'un ouvrage, où il y a non-
„ seulement bien des choses éloignées
„ de la vérité, mais quelques-unes
„ encore de contraires à la Grace & à
„ la Doctrine de S. Augustin. *Le droit*
„ *du combat*, le voici : Dès que nos
„ supérieurs ne nous permettent point
„ d'user de la voie de l'impression, il
„ ne reste plus qu'à vuider notre dif-
„ férent par un combat vocal. *La ma-*
„ *tiere*, ce sont 13 propositions de
„ *Norris* qui combattent la Doctrine
„ de la Grace & celle de S. Augu-
„ stin, trois erreurs qui en résul-
„ tent, & dix injures faites au Pere
„ de l'Eglise. *La maniere dont on com-*
„ *battra*, sera telle. On mettra claire-
„ ment sur le tapis les Propositions
„ de *Norris*, dans les mêmes termes
„ qu'elles sont conçues : les Erreurs
„ seront articulées fidélement ; les

„ injures faites à S. Augustin exposées dans le plus grand jour ; les papiers duement paraphés, & les témoignages produits, afin qu'il n'y ait point lieu de s'inscrire en faux. „ *La fin du combat*, c'est la vérité & „ l'honneur de S. Augustin. *L'événement*, Norris sera reconnu pour un „ prévaricateur & un déserteur de la „ Grace & de S. Augustin : Macedo „ pour le défenseur & le vengeur „ de tous les deux... *La loi du combat*, est qu'il sera loisible à Norris „ d'user de toutes les armes qu'il avisera, & de se faire seconder par autant de braves qu'il voudra. Macedo ne l'attaquera qu'avec la moindre arme ; il n'aura d'autre second „ que S. Augustin. *Je serai à Boulogne* (1).

(1) *Libellus Provocationis ad Certamen Litterarium*, *in causâ Gratiæ & Augustini*, *missus à* Fr. *Francisco S. Augustini* Macedo *Observante*, *ad* P. F. *Henricum* Norris, *Eremitam Augustinianum*.

(Causa Duelli). *Studium defendendæ doctrinæ Gratiæ Christianæ & Augustinianæ*, *ab erroribus & calumniis*, *quod est antiquissimum Macedo*. (Occasio) *Dictum Norris de Macedo in Vindic. August. cap.* 3. *v.* 2. *p.* 26 : Pater

La Congrégation fit défense aux deux Champions d'écrire ou de disputer davantage sur cette matiere, & le Cartel ne fut point accepté.

Jurisconsultes.

FERDINAND Paez, Jurisconsulte & Professeur de l'Université de Coimbre, mort vers l'an 1578, est au-

Macedo mihi autor fuit, ut tùm Historiam Pelagianam, tùm hasce Vindicias evulgarem. *Non potuit Macedo suasor esse Operis, in quo cùm plurima sunt à veritate aliena, tùm nonnulla adversa Gratiæ & Augustino.* (Jus) *Quando non licet per Superiores quidquam mandare typis, reliquùm est ut certamine decernatur.* (Materia). *Tredecim Propositiones Norris pugnantes cum doctrinâ Gratiæ & Augustini: Errores tres inde pullulantes; decem injuriæ illatæ Augustino.* (Modus) *Propositiones, suis uti sunt in libro Norris conceptæ verbis, perspicuè afferentur: Errores fideliter adducentur; Augustini injuriæ manifestè exponentur; obsignatis libellis, productis testimoniis, ut negari nequeant.* (Finis) *Veritas & honor Augustini.* (Eventus). *Norris prævaricator & desertor Gratiæ & Augustini, Macedo utriusque defensor & vindex apparebit.* (Lex). *Norris, quibuscùmque armis & sociis velit uti, licitum esto: Macedo vel cùm minimo provocat; in uno Augustino omnia sunto.* Ero Bononiæ.

teur d'un Traité curieux sur la Question, *si la grande quantité d'enfans peut dispenser des emplois publics un pere, ou un Tuteur, & dans quel cas elle peut opérer la dispense.* Ce Traité est latin & a été imprimé en 1599.

François Almeyda Jordam, Chevalier, Profès de l'Ordre de Christ, célébre Jurisconsulte, né à Lisbonne en 1712, a traduit de l'Espagnol du Licentié *Bermudès de Pedraça*, l'utile ouvrage qui a pour titre : *la Méthode d'étudier la Jurisprudence, avec des notes sur les Titres de Justinien.* Cet Ouvrage que le Traducteur a considérablement augmenté & enrichi d'un supplément sur les Loix de Portugal, a paru à Lisbonne en 1737. *in*-4.

Géographes, Voyageurs, Historiens.

Gaspard Barreyros, célébre Géographe, fut pourvû à l'âge de neuf ans d'un Canonicat dans la Cathédrale de Lisbonne. Il entra ensuite au service de l'Infant D. Henri, auprès duquel il resta pendant 25 ans. Quand ce Prince fut nommé Cardinal, il envoya Barreyros à Rome, pour remercier le Saint

Pere de sa part. A son retour en Portugal, il fut fait Chanoine & Inquisiteur d'Evora. S. François de Borgia étant alors dans cette Ville, ses Sermons firent tant d'impression sur Barreyros, qu'il voulut se faire Jésuite; mais s'étant souvenu d'un vœu qu'il avoit fait antérieurement d'entrer dans l'Ordre Séraphique, il quitta la Société au bout de sept mois, & prit l'habit de S. François à Rome, au Couvent d'*Ara Cæli*. Le Pape alors faisoit rassembler dans une magnifique salle des Cartes projettées d'après le systême & les Tables de Ptolomée. Le Pontife instruit des talens de Barreyros, le chargea de corriger ces Cartes. Quelque tems après ce Religieux fut rappellé en Portugal, pour y professer la Théologie dans son ordre, & il y mourut en 1574. dans un âge avancé. Les ouvrages qu'on a de lui sont: une Chorographie des lieux par lesquels il passa en 1546, dans un voyage qu'il fit de Badajoz à Milan; une Dissertation Latine sur l'*Ophir*, d'où Salomon tiroit tant de richesses; & des Remarques sur le Traité des origines de Caton, sur Berose, sur Ma-

nethon, & ſur Fabius Pictor, imprimées à Coimbre en 1561. *in*-4. Il a laiſſé en manuſcrits, une Géographie de la Luſitanie des Anciens, des Notes ſur Ptolomée, une deſcription de l'Egypte, & des obſervations ſur divers lieux maritimes d'Eſpagne.

Ferdinand de Magalhaens, que nous appellons *Magellan*, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, & l'un des plus fameux Argonautes modernes, ſelon l'expreſſion de *Barboſa*, commença ſes expéditions par la conquête de Malaca, faite en 1510. & dans laquelle il combattit ſous le Grand d'Albuquerque, appellé *le Mars Portugais*. Il ſe diſtingua bien-tôt tant par ſa bravoure que par ſon intelligence dans l'art de la Navigation, & par une connoiſſance exacte des Côtes des Indes Orientales. A ſon retour en Portugal, il ſe crut en droit de demander une récompenſe au Roi Emmanuel. N'ayant pû l'obtenir, il fut ſi ſenſible à ce refus qui lui parut une injure, qu'il renonça pour jamais à ſa Patrie, & alla offrir à Charles-Quint de lui faire la conquête des Iſles Moluques. L'Empereur n'héſita point à lui confier une flotte de

cinq Vaisseaux montés par 250 hommes, & Magellan partit en 1519. Lorsqu'on fut à la hauteur de Rio-Janeiro, la chaleur de ce nouveau climat causa tant de maladies dans la Flotte, que tout l'équipage découragé jugea qu'il étoit impossible de poursuivre cette entreprise. Le tumulte alla si loin, que Magellan fut obligé de punir de mort les principaux chefs de la révolte qui étoient Mendoce & Quexada, Castillans distingués. Il fit hyverner sa Flotte dans un Cap situé au 52e. dégré, où l'on apperçut des hommes d'une taille gigantesque, & il l'appella le *Cap des Vierges*, parce qu'il avoit été découvert le jour de Sainte Ursule. A douze lieues de ce Cap, il entra dans un Détroit dont la bouche avoit une lieue de largeur, & qui étoit bordé de montagnes fort escarpées. Il y pénétra environ jusqu'à 50 lieues, & rencontra un Détroit plus grand qui débouchoit dans les Mers occidentales, auquel il donna le nom *de Jason Portugais*. Enfin, après une navigation de 1500 lieues depuis ce Cap, il découvrit plusieurs Isles habitées par des Idolâtres, & il prit terre

à celle de Zaba. Les Espagnols y furent reçus avec hospitalité par le Souverain du païs, qu'ils instruisirent & convertirent à la Foi. Ce Prince engagea Magellan à se joindre à lui, pour faire la guerre au Souverain de l'Isle de Matan, & à l'aide des Espagnols, il remporta sur lui de grands avantages. Mais craignant que dans la suite la même valeur qui l'avoit si bien servi contre ses ennemis ne se tournât contre lui-même, il fit périr Magellan en 1521. Le Bibliographe Espagnol, (*Nicolas-Antonio*) assure que le Routier des navigations de Magellan étoit manuscrit entre les mains d'*Antonio Moreno*, Cosmographe de la Contractation de Seville.

Ferdinand Mendès Pinto, du lieu de Montemor Ovelho, dans la Province de Beira, naquit en 1509 de parens fort pauvres. A l'âge de 12 ans il vint à Lisbonne, où il servit une Dame de distinction. Au bout d'un an & demi, sa vie s'y étant trouvée en danger, il se sauva dans un bâtiment qui partoit pour Setubal & qui fut pris par un Corsaire François dont il fut bien maltraité. Mendès de retour

à Setubal servit le Duc d'Aveyro, fils naturel du Roi Jean II : mais comme il ne voyoit point dans cet état de grandes esperances de fortune, il voulut l'aller chercher dans les indes, & s'embarqua en 1537. Il parcourut l'Ethiopie, l'Arabie heureuse, la Chine, la Tartarie & tout l'Archipel Oriental. Ces voyages consumerent 21 ans de sa vie, pendant lesquels il éprouva toutes les miseres imaginables. Il fut treize fois captif & vendu 17. Mendès Pinto, ayant, malgré ces traverses, amassé quelques fonds, étoit sur le point de se retirer en Portugal, lorsque dans un entretien qu'il eut près de Goa avec le Pere *Nuñes*, Jesuite, ils s'animerent mutuellement du desir de convertir les Japonois. Mendès les représenta à ce Religieux, comme un peuple docile, assez raisonnable & constant dans ses résolutions. Il promit de plus un secours réel de 16 mille crusades, pour cette Mission, & pour l'érection d'un College de Jesuites à Amanguchi, d'où les Missionnaires devoient se répandre dans le reste de l'Empire. Son projet fût goûté à Goa, & le Vice-Roi l'envoya en Ambassade vers le

Roi de Bungo. Avant que de partir, il fit tenir à ses parens 2000 crusades, en employa 4000 à diverses aumones, & tira plusieurs esclaves de captivité: ensuite il s'embarqua avec les Missionnaires destinés à cette sainte expédition. La ferveur avec laquelle il les vit renouveller leurs vœux, lui fit faire celui de consacrer son bien à la conversion des Idolâtres, & de vivre & mourir dans la société. Il y fut reçu en 1554 : mais cette ardeur ne fut pas perseverante. Mendès revint dans sa patrie en 1558 : il se présenta à la Reine Catherine qui gouvernoit alors pendant la minorité du Roi Sebastien, & il n'en pût rien obtenir. Après cinq années de soins & de poursuites inutiles qui lui aprirent seulement à connoître l'esprit des Cours, il se retira à Villa de Almada où il se maria, & il y finit ses jours en 1580, chargé d'années, mais peu riche. C'est pour ses enfans qu'il écrivit ses voyages, dont la premiere édition, dédiée à Philippe III, parut en 1614 de l'impression de Craesbeck, *in-folio*. Il y en eut une seconde édition en 1678 ; une troisieme, à laquelle on joignit la conquête

du Pegu, en 1711, & une quatrieme faite à Lisbonne en 1725, augmentée de l'*Itinéraire d'Antonio Tenreiro*. Les Voyages de Mendès Pinto, ont été traduits en Espagnol en 1620 par le Licentié *Maldonado*: il y en a aussi une traduction Italienne, & une version Allemande avec des figures. Enfin ils ont été traduits en François, en 1628, par *Bernard Figueroa*, sous ce titre: *Les Voyages adventureux de Fernand Mendès Pinto*. La plûpart des Auteurs & des Critiques françois, ont regardé ce Voyageur comme un Ecrivain fabuleux, mais on l'a justifié en Espagne. *Faria* dans ses notes sur la Luziade du Camoens, dit expressément: » On » doute beaucoup de ce que rapporte » Mendès; mais ceux qui ont vû de» puis les mêmes pays, assurent qu'il » n'a dit que des vérités, & qu'il en » auroit pû dire davantage, s'il n'eut » craint d'être soupçonné de men» songe. » Le continuatenr de la *Bibliotheque Orientale de Leon*, prétend de même, que l'expérience à détrompé ceux qui révoquoient en doute les faits raportés par Mendès. *Sousa*, dans son *Orient conquis*, dit que tous

ces faits sont *aussi vérifiés par les vrais Scavans, que douteux dans l'opinion du vulgaire.*

Gomes de S. Estevan, fameux voyageur, accompagna l'Infant Pierre, Duc de Coimbre, fils du Roi Jean I, dans le voyage que ce Prince entreprit par pure curiosité. Il alla dabord à Jerusalem, passa de là à Rome, traversa l'Allemagne, l'Angleterre & la Castille, & se fit des amis partout. Ses Voyages écrits en Portugais furent imprimés à Lisbonne en 1554 *in*-4°, & depuis traduits en Castillan.

Gaspard Ferreyra Reymam, Pilote, & Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, est auteur d'un Routier des Indes, très estimé, & imprimé à Lisbonne, en 1612 *in*-4°.

Francisco dos Santos, de Lisbonne, habile Constructeur de vaisseaux, a écrit sur cet art un Livre intitulé, *de Re Nauticâ*, avec des Estampes qui représentent la coupe & toutes les parties d'un navire. Il traite dans ce même ouvrage du Lin, de l'Etoupe, de l'Huile, du Goudron & de tous les materiaux qui entrent dans la construction d'un Bâtiment. Cet Ouvrage

eſt conſervé manuſcrit dans la Bibliotheque du Roi à Lisbonne.

Franciſco Mello e Torres, Chevalier de l'Ordre de Chriſt, eſt compté parmi les Géographes, pour une Introduction à la Géographie, & un Traité d'Aſtronomie qu'il a laiſſez manuſcrits. Cet Ecrivain diſtingué ſervit ſon Roi & ſa patrie très-utilement, tant à la guerre que dans le cabinet. Il avoit été Gouverneur d'Olivença & Général d'Artillerie. En 1657 il fut envoyé en Ambaſſade auprès de Cromwel, pour conclure la paix avec lui. Il retourna en Angleterre en 1661, pour négocier le mariage de Catherine fille de Jean IV avec Charles II, & l'année ſuivante il conduiſit cette Princeſſe à Londres. En 1666, il fut nommé Ambaſſadeur en France, pour conclure le mariage du Roi Alphonſe VI avec la Princeſſe de Nemours. Ses ſervices lui valurent pluſieurs Commanderies dans l'Ordre de Chriſt, les titres de Comte de Ponte & de marquis de Sande, & la place de Conſeiller d'Etat & de Guerre. Une nuit ſe retirant chez lui, il fut tué par des aſſaſſins qui le prirent pour un autre. Il y a huit volumes

de ses Négociations qui n'ont point été publiés.

Ferdinand Lopes da Castanheda, fils naturel du Licentié Lopes, Auditeur de Goa, naquit à Santarem au commencement du 16eme. siecle. Il entra fort jeune dans l'Ordre de S. Dominique, & il en sortit peu de tems après, pour aller servir dans les Indes. Vingt ans de voyages & de recherches, le mirent en état de composer son *Histoire de la découverte & de la conquête des Indes, par les Portugais, en 8 Livres.* Après y avoir ruiné sa fortune & sa santé, il revint à Coimbre où, pour subsister, il fut réduit à remplir l'employ de Bedeau de l'Université de cette Ville. Son Histoire des Indes eut un tel succès, qu'elle fut traduite en Italien, & imprimée à Venise en 1578. Le premier Tome de cet Ouvrage, a été aussi traduit en Espagnol & en François. La Version françoise parut à Anvers en 1553.

Ferdinand Lopès, Secretaire des deux Infans Ferdinand & Edouard, fut fait, sous le Regne du dernier, *Chroniqueur* général du Portugal. Le Roi Alphonse V, en confirmant le choix de son pere, lui accorda en 1449 une pension con-

ſidérable pour récompenſe de ſes travaux. Cet Ecrivain a raſſemblé les Chroniques de 12 Souverains, depuis le Comte Henry juſqu'au Roi Edouard. Celle du Roi Jean I, eſt la ſeule qui ait paru à Liſbonne en 1644.

Ferdinand de Pina, fils de Ruy, Hiſtoriographe general du Royaume, & Garde des Archives Royales, naquit à Guarde, dans la Province de Beyra. Il fut employé en 1482, comme Secretaire d'Ambaſſade auprès de Ruy Souſa que le Roi Jean II envoya en Angleterre, pour déclarer à Edouard VI, qu'il prenoit le titre de Seigneur de Guinée, & qu'en conſéquence il prioit ce Prince de défendre à ſes ſujets de commercer dans ce Pays. Pina fut depuis chargé par le Roi Emmanuel, de la réformation de tous les anciens Tribunaux du Royaume qu'il fut obligé de parcourir. Enfin il fut nommé en 1523 par le Roi Jean III, Hiſtoriographe de Portugal, & Grand Garde de la Tour de Tombo; mais ſes ennemis lui firent ôter ſes deux emplois. L'Ouvrage de Pina ſur la réformation des Tribunaux de Portugal, eſt gardé dans la Tour de Tombo. Il a auſſi laiſſé des

Mémoires manuſcrits ſur les Rois de Portugal.

Franciſco Valaſco de Gauvea, célébre Juriſconſulte & Profeſſeur de l'Univerſité de Coimbre, eſt connu principalement par deux Ouvrages écrits en Portugais, ſur l'avenement du Duc de Bragance à la Couronne : l'un ſous ce titre, *Juſta acclamaçao do Sereniſſimo Rey de Portugal D. Joao IV.* « Juſte » proclamation du Sereniſſime Roy de » Portugal, Jean IV. Lisbonne 1644 *in folio*, & traduit en Latin en 1645 ; l'autre intitulé, *Perfidie des Allemands dans la détention & le procès de l'Infant Edouard.* Lisbonne 1652 *in-folio*.

Ferdinand d'Almeida, fils d'un Comte d'Abrantès, naquit à Lisbonne en 1459. Il fut dabord Prieur de Chanoines Réguliers à S. George près de Coimbre ; & enſuite Evêque de Ceuta. Le Roi Jean II, qui connoiſſoit ſa capacité, le nomma Ambaſſadeur auprès du Pape Alexandre VI. Almeida fut tellement goûté dans cette Cour, qu'il s'y attacha & qu'il vint en France, en qualité de Nonce Apoſtolique auprès de Charles VIII & de ſon ſucceſſeur. Il fut un des Commiſſaires députés du S. Siege, qui

annullerent le mariage de Louis XII avec Jeanne de Valois. On sçait que, pour faire réussir le mariage de ce Prince avec Anne de Bretagne, Cesar Borgia Duc de Valentinois trompa la Cour de Rome, en cachant la parenté qui étoit entre Louis & Anne. Almeida ayant découvert au Pape la supercherie de Borgia, ce dernier l'en punit par le poison, l'instrument le plus familier de ses vengeances. Ainsi le Nonce perdit, avec la vie, le chapeau de Cardinal & l'Evêché de Nevers qui lui avoient été promis. Un frere de ce Prélat, Vice-Roi des Indes, y périt aussi malheureusement, victime de la barbarie des Indiens. On a seulement de ce Nonce, le Discours qu'il prononça devant Alexandre VI, en lui prêtant le serment d'obédience au nom de Jean II.

François Alvarès, natif de Coimbre, Chapelain du Roi Emmanuel, fut envoyé par ce Prince en Ethiopie, avec l'Ambassadeur qu'on y fit partir en 1515, en conséquence de l'Ambassade que la Reine d'Ethiopie avoit envoyée en Portugal l'année précédente. L'Empereur d'Ethiopie reçut les Portugais avec

distinction, & lorsqu'ils s'en retournerent en Portugal, il fit partir avec eux un Moine Ethiopien nommé *Zagazabo*, chargé de présenter de sa part au Roi de Portugal une Couronne prétieuse, & d'aller porter son hommage au Pape, que l'Empereur vouloit reconnoitre par cet acte, Chef de l'Eglise. Alvarès fut aussi du voyage que ce Moine fit à Rome, pour rendre son obédience. La cérémonie en fut solemnelle, & l'Ambassadeur de Portugal y assista. Pendant les six années de séjour qu'Alvarès fit en Ethiopie, il écrivit l'Histoire du Pays, avec tout le soin & l'exactitude qui lui furent possibles, & lorsqu'il voulut la publier, il fit exprès le voyage de Paris, pour y aller chercher tout ce qu'il crût propre à en rendre l'impression plus belle. Il y a eu deux traductions Espagnoles de cette Histoire d'Ethiopie, l'une par *Padilha* en 1557, l'autre par *Suelvès Infaçon* en 1561. Nous en avons une vieille traduction françoise, imprimée à Anvers chez Plantin en 1558, sous ce titre : *Historiale Description de l'Ethiopie, contenant la vraie Relation des Terres & Pays du Grand Roi & Empe-*

reur *Prete-Jean in-8°.* Cet Ouvrage a été aussi traduit en Italien, & imprimé avec le *Voyage de Ramusio.* Enfin Paul Jove en avoit traduit le premier Tome en Latin, & Damien de Goes étoit dans le dessein de continuer, si Paul Jove n'achevoit pas cette version.

François-Joseph Freyre, Auteur moderne fort estimé, naquit à Lisbonne en 1719. Il avoit beaucoup d'érudition sacrée & profane, & il y joignoit la connoissance des Langues. Ses principaux Ouvrages, sont une Centurie d'Epigrammes latines, imprimées à Lisbonne en 1742 *in-8°.*; Une Relation du Tremblement de terre arrivé à Livourne le 16 Janvier de la même année; Un Eloge de la Reine d'Hongrie; plusieurs Eloges d'hommes illustres ses contemporains (c'est assez le goût de la Nation), & la Vie du P. *Quental*, fondateur de l'Oratoire en Portugal, traduit du Latin. Les Ouvrages qu'il a laissés manuscrits, sont les Homélies de Clément II, traduites aussi du Latin; Mémoires historiques de Lisbonne, contenant les Vies des hommes illustres que cette Ville a

produits ; la Généalogie de la Maiſon d'*Almeida* ; des Poëſies & des Eglogues Latines ; *Scanderbeg*, Opera repréſenté à Liſbonne en 1747 ; *Lucius Papyrius*, autre Opera ; & une Comédie traduite de l'Italien qui a pour titre, *Le paſſage du bien au mieux*, auſſi repréſentée en 1747.

François Leitam Ferreira, l'un des 50 premiers Académiciens de l'Académie d'Hiſtoire de Portugal, naquit à Liſbonne en 1667. Il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & s'attacha ſucceſſivement aux Nonces *Durazzo* & *Cornaro*. Son goût pour la Littérature, nourri de la connoiſſance des Langues, ſe tourna du côté de la Poëſie, & l'Académie des Arcades l'adopta ſous le nom de *Tagideo*, par alluſion au Tage. Il fut admis à l'Académie du Comte d'Ericeyra, & à celle des *Anonymes* : enſuite l'Académie Royale de l'Hiſtoire le chargea des Mémoires Eccléſiaſtiques de l'Evêché de Coimbre. Il a fait auſſi l'Hiſtoire de l'Univerſité de cette Ville, & a fourni beaucoup de Pieces à la Collection de l'Académie.

Felix Machado da Sylva, créé

Marquis de Montebello par Philippe IV, & Commandeur de l'Ordre de Christ, s'appliqua principalement à l'étude de l'Histoire & des Généalogies. Il donna en 1642. celle de sa Maison en un volume *in*-4°. & on a de lui des Notes sur le Nobiliaire du Comte de Barcellos, fils du Roi Denis. Dans la Bibliotheque du Couvent de la Grace à Lisbonne, on conserve le manuscrit d'une troisiéme partie du Roman de Gusman d'Alfarache, qu'il avoit dessein de publier, sous le nom supposé de Felix Marquès.

Fernand de Menesès, Comte d'*Ericeyra*, Commandeur de S. Pierre d'Elvas, & de Serzedello, dans l'Ordre de Christ, naquit à Lisbonne en 1614. Il puisa dans les Leçons du célébre Pere Macedo le bon goût de la Langue Latine & celui de la Langue Portugaise. Les Peres Staford & Borro, Jésuites, lui apprirent la Géographie, la Géométrie, & l'Architecture Militaire, dans lesquelles il se rendit très-habile. Le Portugal étant en paix, il alla servir en Italie sous le Comte d'Assumar, Gouverneur de Milan. Il se distingua dans les Siéges d'Alexan-

drie de la Paille, & de Valence. A son retour en Portugal, le Sceptre ayant changé de main, le nouveau Roi Jean IV, le chargea de faire fortifier les Places Maritimes du Royaume, pour les garantir des invasions des Espagnols. Il se trouva à la bataille de Montijoo, où il perdit son frere D. Diégue : il conduisit les Siéges de Valverde & de Barcarotta, & il fit lever au Marquis de Leganès celui d'Evora. Il empêcha l'Armée Angloise de débarquer dans le Port de Peniche, dont il étoit Gouverneur. En 1656, il fut nommé Gouverneur de Tanger, où il fut la terreur des Maures & les délices du Peuple qui lui étoit soumis. Il remplit successivement les emplois de Conseiller de guerre, de Gentilhomme de la Chambre de l'Infant D. Pedre, de Député à l'Assemblée des trois Etats, & de Conseiller d'Etat. Au milieu de toutes ces occupations, le Comte d'Ericeyra trouvoit des momens à donner aux Lettres, & ses Ouvrages sont nombreux. On a de lui une *Vie de Jean I*, écrite en Portugais & imprimée à Lisbonne en 1677. in-4. Un *Histoire de Tanger*, publiée

à Lisbonne en 1732. *in-folio : Historiarum Lusitanarum ab anno* MDCXL. *ad ann.* MDCLVII. *Tomi duo.* Lisbonne 1734. Au commencement de cet Ouvrage est une Vie de l'Auteur écrite par le Pere *Dos Reys*, Oratorien. Le Marquis de Louriçal, son arriere-petit-fils, conserve ses manuscrits qui consistent, en une Vie de Marie de Savoye, Reine de Portugal, en Latin & en Portugais; des Discours Politiques; d'autres Discours récités par l'Auteur dans les Académies *des Généreux* de Lisbonne, & des *Solitaires* de Santarem, dont il étoit membre; deux Tomes de Relations de divers événemens politiques & Militaires; Avis donnés au Conseil; Traités de Mathématiques; Philosophie abrégée; Lettres Sçavantes & Familieres; Poësies Portugaises & Castillanes, parmi lesquelles il y a quelques Comédies; Poësies Latines & Italiennes; quatre chants d'un Poëme intitulé, *Lisbonne Conquise*; Poëme sur la bataille d'Ameixial; Nouvelle Historique où l'Auteur décrit les avantures de sa vie, sous le nom de *Felisardo*.

François-Xavier Menesès, Comte d'*Ericeyra*

d'*Ericeyra*, arriere petit-fils du précédent, l'un des cinquante premiers Membres de l'Académie Royale d'Histoire, naquit à Lisbonne en 1673. Il apprit de bonne heure la Langue Latine de Ferdinand, son grand Pere, la Langue Françoise de sa mere, l'Italienne de son pere, & l'Espagnole de son Ayeule. Il fit en 1704. la campagne de Beyra avec le Roi Pierre II, & du Gouvernement d'Evora il passa au poste de Sergent de bataille dans l'Armée Portugaise. En 1735. il fut nommé Mestre de Camp Général & Conseiller de Guerre. Il a eu trois enfans de sa femme, D. Marie-Anne de Silva de Lancastre. L'aîné a succédé à tous ses titres, & a été deux fois Viceroi des Indes; le second a pris l'habit de S. François, & le troisiéme a épousé D. Josephe d'Acunha. Le Comte d'Ericeyra, comblé d'honneurs & de gloire est mort en 1743. âgé de 70 ans. Voici sa carriere Littéraire. Dans le renouvellement de l'Académie *Dos Generosos*, fait à Lisbonne en 1693, il en fut nommé Président, & il a le dernier rempli cet emploi. En 1717. il forma chez lui une autre Académie

dont il fut à la fois le Protecteur & le Sécrétaire. Enfin en 1721, lorsqu'on établit l'Académie Royale d'Histoire, il fut un des cinq premiers Directeurs & Censeurs qui furent choisis. Depuis il fut encore admis à la Société Royale de Londres & à l'Académie des Arcades, où il prit le nom d'*Ormano Paliseo*. A l'exaltation de Benoît XIII, en 1722, il prononça son Panégyrique, & ce Pape l'en remercia par un Bref. On lit dans la Bibliothéque Portugaise, que le Roi de France avoit envoyé au sçavant Comte d'Ericeyra les cinq premiers tomes du Catalogue de la Bibliothéque Royale, & vingt-un volumes d'estampes. L'Académie de Pétersbourg lui avoit aussi adressé, avec la Lettre la plus obligeante, douze volumes de ses Mémoires. Parmi tous les Sçavans avec qui le Comte d'Ericeyra avoit conservé une étroite correspondance, on distingue Muratori, Bianchini, Crescimbeni, Dumont, Garelli, Bayle, Le Clerc, Salazar, Feijoo, Mayans, Renaudot, Despréaux, M. l'Abbé Bignon, &c. Ses Peres lui avoient laissé une Bibliothéque choisie, qu'il avoit aug-

mentée de quinze mille volumes imprimés, & de mille manuscrits. Ajoutons à tous ces avantages, qu'il étoit fort communicatif & de l'accès le plus aisé pour les Gens de Lettres.

Peu de Portugais ont autant écrit que le Comte d'Ericeyra. Plus fécond que son bisayeul, avec autant de goût pour le travail, il a composé plus de cent Ouvrages, dont Barbosa donne la liste. Nous y avons remarqué, entre autres, ceux-ci : *Relation du Siége & de la prise de Miranda.* Lisbonne, *in* 4. sans nom d'Auteur. *Relation de la Campagne d'Alantejo en* 1712. Lisbonne 1714. *in*-4. *Reflexions sur les Etudes Académiques.* Lisbonne 1721. *in-fol. Mémoires Ecclésiastiques du Diocése d'Evora. Eglogue sur la mort de l'Infant D. Michel, fils du Roi* Pierre II. *qui fut noyé dans le Tage le* 13 *Janvier* 1724. Lisbonne 1724. *in*-4. *Jugement sur les Ecrits de Manuel de Faria & Souza.* Lisbonne 1733. *in-fol. Quarante-huit* P*arallèles d'hommes & douze de femmes illustres*, pour servir de supplément aux Parallèles des grands Hommes Portugais, composés par François Soarès Toscano. *Extraits &*

Observations Critiques sur les Ouvrages de l'Académie de Petersbourg : ces observations ont été traduites en Langue Russe, & insérées dans le XIVe. Tome du Recueil de l'Académie. *Mémoire sur la valeur des Monnoyes de Portugal, depuis le commencement de la Monarchie.* 1738. *in*-4 : (il se trouve dans le IVe. Tome de l'Histoire Généalogique de la Maison régnante). *La Henriade*, Poëme *héroïque*, *avec des observations sur les régles du Poëme Epique*, & *des notes*. 1741. *in*-4.

Parmi ses Ouvrages manuscrits qui sont conservés dans la magnifique Bibliothéque du Marquis de Louriçal, son petit-fils, on cite ses *Œuvres Poëtiques en langue Portugaise*, composées d'un grand nombre de Sonnets, de Romances, d'Octaves, d'Elégies, de Chansons, d'Odes, de Rondeaux, & de 400 couplets d'*Imprécations*, où il n'entre ni U, ni E. *Endymion & Diane.* Poëme de 127 Octaves. *Ses Œuvres* Poëtiques *en langue Castillane*, presqu'aussi nombreuses. Le *Trésor de l'Harmonie*, composé de 4000 vers enfantés en vingt heures de tems. *L'Art* Poëtique *de Despréaux*, traduit en oc-

taves Portugaiſes. *Les Amours de la Regle & du Compas*, Traduction en vers Portugais du Poëme François de Deſmarets. *Réflexions Apologetiques ſur le Théâtre Critique de Feijoo. Deux cens Hiſtoires mémorables. Méthode de l'Etude.* Diviſion de l'Etude par âges. Autre Diviſion ſelon les heures du jour. Autre, ſelon les tempéramens. Etudes d'un Prince, d'un Général, d'un Eccléſiaſtique, d'un Ambaſſadeur, d'un Miniſtre, d'un *Traducteur*. Diſſertation *ſur les Eccléſiaſtiques qui ont été promus de bonne heure à l'Epiſcopat.* Diſſertation *ſur l'Or de Tibar. Inſtruction à ſon Neveu ſur le Duel. Eclairciſſemens ſur le nombre* 22, à l'occaſion de vingt-deux ſortes de Monnoyes Romaines, offertes au Roi, & qui avoient été trouvées à Lisbonne le 22 Octobre 1711, jour auquel le Roi avoit 22 ans accomplis. L'Auteur, par autant de Diſſertations, prouve que le nombre de 22 eſt le plus parfait de tous. *Lettres familieres écrites en cinq langues. Traité ſur les honneurs civils que les Eccléſiaſtiques ont reçus à la Cour des Princes. Projet d'un nouvel Ordre Militaire. Droits inconteſtables de la Couronne de*

Portugal ſur les Etats du Maragnon. Diſcours *ſur les Tremblemens de Terre.* Autre *ſur les Cadavres incorruptibles.*

Fernand Tellès de Faro, fils d'un Capitaine Général de Mazagan & de Ceuta, naquit à Lisbonne. Il commença à ſervir dans les Places où commandoit ſon pere. De-là il paſſa en Flandres, & il revint en Portugal ſous le Duc de Bragance, qui devenu Roi, le fit Gouverneur de Campomayor en 1647. Il fut enſuite Meſtre de Camp du Corps de Troupes qui fut envoyé dans le Bréſil, pour en chaſſer les Hollandois. En 1659, la Reine Régente le nomma Ambaſſadeur auprès des Etats Généraux, pour travailler à la paix entre les deux Puiſſances. Tellès dans cette conjoncture importante trahit honteuſement ſon Souverain & ſon Maître, en livrant à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne le ſecret & tous les papiers de l'Ambaſſade. Convaincu de cette perfidie, il fut décapité & brûlé en effigie à Lisbonne : mais pour prix de ſa trahiſon, il obtint de Philipe IV le Comté d'Arada, & il continua de ſervir en Flandres juſqu'à ſa mort, arrivée en 1670. Ce qui l'a fait met-

tre au rang des Ecrivains Portugais, est le *Manifeste* qu'il publia, pour justifier sa désertion, & la Généalogie de sa Maison, qui parut à Madrid en 1661.

Fernand Mascarenhas, Marquis de Fronteira, fut successivement Gouverneur du Royaume d'Algarve, Mestre de Camp Général, Gouverneur des Provinces de Beyra & d'Alentejo, Conseiller d'Etat & de Guerre, & Majordome de la Reine Marie-Anne d'Autriche. Il appartient à la République des Lettres, comme membre de l'Académie Royale, dont il fut Censeur perpétuel, dès le commencement de son institution. Il fut aussi chargé par l'Academie, de la rédaction des Mémoires concernant les expéditions des Romains dans la Lusitanie. Dans les Discours qu'il a prononcés, tant en qualité de Président, que comme Académicien, on a toujours été frappé de la precision siguliere & de l'énergie de son stile. Il est mort en 1729, âgé de 74 ans. Ses écrits sont répandus dans les différens volumes qui composent la Collection de l'Académie Portugaise.

Polygraphes, Médecins & Poëtes.

FRANÇOIS-*Emmanuel de Mello*, Commandeur de l'Ordre de Christ, né à Lisbonne en 1611, est un des plus féconds Auteurs Portugais. Il servit de très-bonne heure, & fut un de ceux qui échapperent au naufrage qu'essuya la Flotte Portugaise à la Corogne en 1627. Il fit ensuite les campagnes de Flandres & de Catalogne. En 1638, il travailla à appaiser le tumulte d'Evora; mais n'ayant pû y réussir au gré du Ministere Castillan, il subit injustement quelques mois de prison. Après la campagne de Catalogne, dans laquelle il fut employé, il essuya de nouvelles traverses. Il fut accusé de l'assassinat de François Cardoso, & enfermé pendant neuf ans dans la Tour de Velha. Louis XIII. à qui il avoit donné de fréquentes preuves d'attachement, s'intéressa pour lui auprès du Roi de Portugal, & obtint sa liberté en 1648; il en profita pour passer dans le Brésil. Enfin le repos succéda à tant d'agitation. Pendant les

trente ſix dernieres années de ſa vie, il ſçut allier les fonctions Militaires avec le travail du Cabinet, & il mourut à Lisbonne en 1666. Il n'avoit point été marié ; mais il avoit laiſſé un fils naturel qui fut tué à la bataille de Senef, où il ſe trouva comme Capitaine de Cavalerie. Habile politique, bon Philoſophe, Hiſtorien élégant, Poëte ingénieux, Mello écrivit dans tous les genres. La Bibliothéque Portugaiſe détaille ſes nombreuſes productions, & compte près de cent ouvrages ſortis de ſa plume. Parmi les imprimés, on eſtime particuliérement ſa *Politique Militaire*. Madrid 1638. *in*-4°. réimprimé en 1720. à Lisbonne. *L'Hiſtoire des Mouvemens de Catalogne*, ſous le nom ſuppoſé de *Clemente Libertino*. Lisbonne 1645. *in*-4°. *Manifeſte du Portugal*. Lisbonne, 1647. *in*-4°. Cet Ouvrage fut fait à l'occaſion de l'aſſaſſinat tenté contre la perſonne de Jean IV, Roi de Portugal, le 17 Juillet 1647. à la Proceſſion du Saint Sacrement qu'il accompagnoit ; & l'Auteur en charge la Cour de Caſtille. *Relation de la Campagne faite*

dans le Bréſil en 1649. par les Troupes que la Compagnie generale du Commerce avoit envoyées dans ce pays. Lettres contenant des Regles de conduite pour les gens mariés. Lisbonne, deux éditions, l'une en 1651, l'autre en 1670. *Œuvres Morales.* Rome 1664. 1 *vol, in*-4°. *Lettres familieres.* Rome 1664, *in*-4°. *Apologues en Dialogues.* Ouvrage poſthume. Lisbonne, *in*-4°. Il y a quatre Apologues : dans le premier intitulé, *les Horloges parlantes*, une Horloge de Ville converſe avec une Horloge de campagne. Le deuxiéme a pour titre, l'*Ecritoire Avare.* Les Interlocuteurs ſont, le Doublon Caſtillan, la Cruzade moderne, le Vingtain Navarrois, & le Portugais fin. Le troiſiéme eſt, *la Viſite des Fontaines.* Les Interlocuteurs ſont, Apollon, la vieille Fontaine, la nouvelle Fontaine du Palais & un Soldat. Le quatriéme, inſcrit l'*Hôpital des Lettres*, ſe fait entre Juſte-lipſe, Boccalini, Quevedo & l'Auteur. *Traité de la Cabale*; autre Ouvrage poſthume. Liſbonne 1724. *in*-4. Entre ſes Ouvrages Manuſcrits qui ſont encore plus

nombreux, on distingue : *La Vie de Théodose II, Duc de Bragance. Vies des Rois de Portugal, composées sur leurs médailles. Traité de la Patience. Description du Brésil*, intitulé : *Le Paradis des Mulâtres, le Purgatoire des Blancs ; & l'Enfer des Negres. Les Galanteries mal reçues :* Nouvelle dédiée à une Dame qu'il nomme Lucinde, âgée de dix-huit ans, âge décisif, selon l'Auteur, époque climactérique, sinon pour la vie, du moins pour le repos des hommes, d'où s'ensuit souvent le sort de la vie. *Jugement des Merveilles de la Nature.* Discours composé au sujet d'un déluge de feu qui tomba sur l'Isle de S. Michel en 1638. *Mémoires sur sa Vie*, écrits en 1641. *Relation historique de la revolte d'Evora.* L'Alexandre Chrétien : *Histoire de Castriot, Prince d'Albanie.* Discours *sur la préséance des Nations*, au sujet de celle que les Vaisseaux Marchands Anglois prétendirent alors sur les Hollandois, dans le Port de Lisbonne. *Relation du Siége d'Olivença. Relation de la Victoire remportée par les Portugais sur les Hollandois à Ga-*

rarapes. Histoire des Infans de Portugal Itineraire de l'Europe, &c. Par le dénombrement de ces Ouvrages, on voit, dit Barbosa, que l'*Auteur avoit vû tout ce qu'il a ecrit, & avoit écrit tout ce qu'il avoit vû.*

François-Xavier Leytam, naquit à Lisbonne en 1667. de parens nobles. Il entra de bonne heure chez les Jésuites, & après sept ans de profession, il quitta la Société pour prendre une femme. Il en eut huit enfans qu'il trouva moyen d'établir. Il s'appliqua, quoiqu'un peu tard, à la Médecine, & l'exerça avec succès à Lisbonne. La Cour le nomma pour accompagner le Marquis d'Alegrete, lorsque cet Ambassadeur fut envoyé à Vienne, afin d'y conclurre le mariage du Roi avec l'Archiduchesse d'Autriche. A son retour en Portugal, ayant trouvé sa femme morte, il entra dans l'état Ecclésiastique & se fit Prêtre. Le Cardinal Patriarche lui donna tous les pouvoirs pour confesser & pour prêcher; ensorte qu'il étoit regardé comme un très habile Médecin du corps & de l'ame En 1736, il fut aggrégé dans l'Aca

démie Royale d'Hiſtoire. Il fut nommé en 1738 premier Médecin de la Cour ; mais il ne jouit pas long tems de cette place, la mort l'ayant enlevé en 1739. On a de lui des Poëſies Latines & Portugaiſes, des Sermons, quelques ouvrages de Médecine, & entre autres, une *Diſſertation ſur les fiévres accompagnées de pourpre, & ſur celles qui étoient inconnues aux Anciens.* Un Diſcours *ſur les Jardins de Semiramis & ſur les murs de Babylone ;* un autre, *ſur l'exiſtence du Pelican, &c.* Il ſe préparoit à donner un *Traité ſur les maladies des* Princes, *& ſur la maniere de les traiter.*

François Sanchez, étant paſſé en France avec ſon Pere, y devint Médecin & Profeſſeur dans l'Univerſité de Montpellier : il mourut à Toulouſe, âgé de 70 ans. Il a laiſſé un Corps de Médecine (*Opéra Médica*), imprimé à Toulouſe en 1646, *in* 4 ; & une *Somme Anatomique*, auſſi en Latin : (le premier de ces deux Ouvrages contient une cenſure d'Hypocrate) ; un Traité Sceptique ſous ce titre : *De la plus noble des Sciences qui eſt* qu'on ne ſçait

rien, *de l'extinction des Lettres & de ses causes* (1); un Traité *de la durée de la vie*, & un autre *de la Divination par songes*, contenus dans le précédent Ouvrage; un autre Traité Latin de la traduction des Auteurs, *de Interpretandis autoribus*. Anvers, chez Plantin, 1582. *in-8o.* Questions *sur les Démonstrations de Géométrie d'Euclide*, adressées à Clavius (2). Discours en Langue Portugaise, sur la Comète qui parut en 1577.

François-Xavier Silveyra e Bellaguarda, Oratorien, né à Lisbonne en 1715 est connu par deux ouvrages en Langue Portugaise qu'il a faits pour défendre le celebre D. *Feijoo*, Benédictin Espagnol. Le premier imprimé à Lisbonne en 1745 *in-4°*, est contre le P. *de Santa-Noza*, Dominicain, qui, dans son *Théâtre du Monde visible*, avoit attaqué D. Feijoo: il a pour titre, *Eloge apologétique du Critique Espagnol*,

(1) *De Multum nobili Scientiâ*, quod nihil scitur; *dèque Litterarum pereuntium agone, ejusque causis*. Lugduni 1558.

(2) *Erotemata super Geometricas Euclidis Demonstrationes, ad Clavium* 1577.

& nouvelle Dissertation contre l'existence du Phenix. L'autre intitulé, *La Vérité de Feijoo, vengée pour la seconde fois*, combat un Medecin de Lisbonne, qui accusoit D. Feijoo de contradiction.

Philippe Montalvo, de Castelbranco, dans le Diocese de Guarde, fut Professeur de Medecine dans les Universités de Louvain & de Pise, & ensuite premier Medecin de Louis XIII. Il mourut à Tours en 1615, & il paroit qu'il étoit Juif. Ses Ouvrages sont, un *Traité de la vue*, dédié au grand Duc de Toscane, & imprimé à Florence, en 1606, *in*-4°; un Traité latin sur les maladies de la tête, imprimé à Paris en 1614 *in*-4°, sous le titre de *Archipathologia*; & un autre sur la santé, *de homine sano*, Francfort 1591. *in*-8°.

Fernand Mendès, de la Province de Beira, fut dabord Professeur de Medecine à Montpellier & ensuite Medecin de la Reine Catherine d'Angleterre. Il est l'inventeur de l'*Eau d'Angleterre*, remede connu pour les fievres intermittentes. Il est mort à Londres fort riche & fort âgé en 1724. On a de lui un Ouvrage de Medecine intitulé : Etude de l'Art d'Apollon, ou

Exercices de Medecine : *Studium Apollinare, sive Progymnasmata Medica*, Lugduni. 1668 *in*-4°.

François de Fonseca-Henriquès, Médecin célebre, né en 1665 à Mirandella, & mort à Lisbonne en 1731, a publié en Portugais un *Traité de l'usage du Mercure*. 1708 *in*-4° ; un Traité de Pharmacie. *Amsterd.* 1711 *in*-8°. un Traité Latin *sur la Pleurésie*. 1701, *in*-4° ; un autre Ouvrage Portugais, intitulé, *Ancre Medicinale, pour conserver la santé*. Lisbonne 1721 *in*-8°, & 1731, *in*-4° ; une Dissertation qui a pour titre, *Medecina Lusitana*, dans laquelle il traite de l'état de l'Enfant avant sa naissance, de la façon de l'élever, & des fievres. Amsterdam 1710 & 1731 *in-folio* ; & une *Méthode pour la guerison des Maladies Veneriennes* : la Bibliotheque Portugaise, ne marque ni le lieu ni l'année de l'Impression de ce dernier Livre.

Ferdinand Cardoso, de Celorico, dans la Province de Beyra, exerça dabord la Medecine à Valladolid & à Madrid successivement. Ensuite il passa à Venise, où il embrassa le Judaïsme, & changea son nom en celui d'*Isaac*.

Il a écrit sur *les Fievres avec syncope, sur l'utilité de l'eau, sur la Philosophie naturelle, sur le Vesuve, sur les Accouchemens à 13 & à 14 mois*, & un *Panegyrique de la couleur verte*, imprimé à Madrid en 1635 *in*-8°. Peu de tems après son apostasie, il publia à Amsterdam un Ouvrage intitulé: *Excellences des Hébreux, & Calomnies dont ils sont l'objet.* Il fait honneur au Peuple Juif de dix prérogatives particulieres, & le défend de dix calomnies dont il prétend que les Chrétiens l'ont chargé. Les talens de Cardoso pour la Poësie l'ont fait mettre au rang des Poëtes Portugais.

François Sa e Miranda, Poëte célebre, naquit à Coimbre en 1495. Tant que vecut son pere, il s'apliqua par obeissance à l'Etude du droit, & quoique son penchant ne le portât point à ce genre ; sa grande facilité lui fit faire assez de progrès, pour être nommé Professeur dans l'Université de cette Ville. Après la mort de son pere, il ne se contraignit plus, & il se livra tout entier tant à la Philosophie morale, qu'à la Poësie dans laquelle il excelloit. Pour multiplier ses con-

noissances, il voyagea en Espagne &
en Italie. Revenu en Portugal, il fut
honoré de la confiance de son Souverain Jean III, & des bonnes graces de
l'Infant Jean qui se plaisoit à l'entretenir. Le Roi lui donna une Commanderie dans l'Ordre de Christ; mais
ce Poëte ayant déplu à un Grand de
la Cour, fut obligé de la quitter &
de se retirer à une Maison de Campagne, où il finit tranquillement ses
jours. Il avoit épousé une Azevedo,
dont il eut deux fils. L'ainé qui prit
le parti des armes, fut tué à Ceuta; le
Cadet avoit épousé une Meneses dont il
a eu postérité. *Sa Miranda*, est le premier qui ait fait de grands Vers en
Langue Portugaise. Il sçavoit très-bien
le Grec, & se nourrissoit de la lecture d'Homere. Il préferoit la solidité
à la pompe, & la pensée à l'expression. C'est ce qui fait que son stile est
quelquefois négligé; mais ce défaut
de correction est compensé par une
foule de Maximes & de Traits sententieux qui le rendent utile. Il attaquoit souvent les mœurs de la Cour,
& faute d'être instruit des détails sur
lesquels tombe sa censure, on ne saisit

pas toujours la finesse de sa satire. Ce Poëte au reste est fort chaste, & même dans le genre comique il ne s'est jamais permis la moindre licence. Il joignoit au talent de la Poësie, tous ceux de la société. Il montoit fort bien à cheval, & jouoit de plusieurs instrumens : avantages rares dans un Siecle où les Arts d'agrément surtout coûtoient beaucoup à acquerir. Miranda mourut en 1558, âgé de 63 ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de S. Martin de Carrazedo, où Gonsalve, Ministre du Roi Sebastien, lui fit élever un superbe Mausolée. D'un nombre infini de vers faits à la louange de ce Poëte, ceux de *Diego Bernardès*, suffiront pour faire juger du goût de ce tems-là. » *Sa Miranda*, voulant secouer » le joug tirannique de la Folie qui » gouverne le monde, s'étoit retiré » dans nos Montagnes, où il vivoit » libre, & maître de soi. Il a vecu » toutes ses années, parce qu'il ne » craignoit ni n'esperoit rien. Aima» ble habitant de nos retraites ! Qui » peut avoir suivi tes traces dans ces » montagnes & dans ces bois ? Tu » charmois par la douceur de ton chant,

» tout ce qui s'offroit sous tes pas. Re» venu des terres étrangeres, tes vertus » ont excité l'envie & causé l'admira» tion. Maintenant un long sommeil » te ferme les yeux, & tu ouvres les » miens aux larmes, & tout pleure ici » avec moi. Les Monts, les Vallées, » les Bois, les Prez, les Rivieres, les » Fontaines; les Satires, les Faunes, les » Bergers; le Minho, le Douro, le » Mondego, le Lima, le Tage; les » Oiseaux mêmes, & jusqu'aux Bêtes fé» roces, tout marque sensiblement ses » regrets. Le Laurier se dépouille de ses » feuilles, & les Prairies n'ont plus de » fleurs. Nos Nimphes ont quitté leurs » travaux, pour s'occuper de ton pré» cieux souvenir, & ton nom dans ces » tristes lieux ne s'entend plus qu'avec » nos soupirs. »

L'éloge Latin de Miranda fait par le Pere *Macédo*, va donner encore un essai du goût national en ce genre. « *Sa* » *Miranda*, nom fait pour l'admira» tion! Cet homme devenu si célébre par » la finesse de son esprit, la solidité de » son jugement, la diversité de ses con» noissances, & l'intégrité de ses mœurs,

» eſt le premier qui nous ait montré la
» la Satire. Il l'introduiſit à la Cour,
» ſous les habillemens de la Comédie,
» & il ſçut heureuſement allier le Soc
» & le Cothurne. Ses Poëſies Paſto-
» ralles ont rendu les Forets *dignés des*
» *Conſuls*. Poëte même au de-là de ſes
» Fables, ſans ceſſer de plaire, il fut
« le Momus de ſon tems, & (comme
» on le voit par ſes Ecrits) il devina
» ceux qui devoient ſuivre. Perſonne
» ne poſſéda mieux l'Art de mêler à
» propos le ſerieux à l'enjouement, &
» d'aſſaiſonner la raiſon du ſel de la
» plaiſanterie. » (1)

Les Œuvres de Miranda ont été imprimées pour la premiere fois à Lisbonne, par Emmanuel de Lyra en

(1) *Franciſcus Sa Miranda*! An non mirandus? Celeberrimus ob ingenii acumen, & judicii pondus, & Scientiarum varietatem, morumque integritatem; qui primus Luſitanis ſtyli naſum produxit, ſoccoſque Cothurnis miſcuit feliciter: togatas ſatyras in aulam induxit, & illud paſtoritio carmine conſecutus eſt, ut *ſylva Conſula digna* fierent. Ultrà fabulas Poëta; imò & ſui temporis gratus Momus & futuri vates, quemadmodum ejus ſcripta demonſtrant. Certè nemo melius eo & aptius, jocos ſeriis, ac ſeria jocis diſtinxit.

1595, *in*-4°. & elles furent réimprimées avec une vie de l'Auteur en 1614. chez Vincent Alvarès. Cette seconde édition est meilleure que la premiere, parce qu'elle fut faite sur l'original de l'Auteur, possédé alors par *D. Fernand Cores Sotomayor*, qui avoit épousé une petite fille du Poëte. Sotomayor faisoit tant de cas de son manuscrit, qu'il consentit qu'on l'employât pour valeur d'une somme considérable dans la dot qu'il reçut de sa femme. Il y en eut une troisiéme édition chez Craesbeeck en 1632, & une quatriéme chez Antoine Pereyra en 1677, *in*-8°. Les Satyres de Miranda ont été imprimées à part à Porto en 1626, *in*-8°, avec les Comédies de *Vilhalpandos*. Le Cardinal Henri les goûtoit beaucoup, & les faisoit souvent jouer en sa présence. On a dans la Bibliotheque du Roi à Paris, un Manuscrit des Œuvres de Miranda, cotté par l'Ecrivain Portugais 8291.

Flavio Jacobo, Poëte Latin né à Evora en 1517, fut envoyé à dix-huit ans par son pere, sous le fameux *Sotto*, Dominicain, pour apprendre la Dia-

lectique. Il fit sur son éloignement de la maison paternelle, une strophe touchante qui marque bien sa sensibilité.

Me desiderium matris, & asperâ
Pressa sorte parens, in lacrymis dies,
Noctes in lacrymis ducere perpetes
Crudeli serie jubet (1).

Jacobo, après avoir passé quelque tems, soit à Anvers, soit à Louvain, fixa sa retraite à Raguse, Ville qui lui plaisoit beaucoup (2), & dans laquelle il finit ses jours. On a de ce Poëte deux volumes de *Distiques Moraux pour l'instruction de la jeunesse* : l'un intitulé, *Cato Major*; l'autre, *Cato Minor*. Ils ont été imprimés à Venise en 1592 & 1596.

Gil Vicente, fameux Dramatique du seiziéme siécle, qu'on regarde comme le Plaute du Portugal, a servi de mo-

(1) La douleur d'être séparé de ma Mere, ce qu'elle-même hélas! souffre loin de moi, me fait passer successivement tous les jours, toutes les nuits dans les larmes.

(2) *Si tranquilla mea sedes optanda Senecta,*
Ante alias urbes, sola Rhagusa placet.

déle à Lope de Vega & à Que
Erasme apprit exprès le Portugais,
lire les Comédies de ce Poëte,
jugea qu'il avoit bien imité Tér
Il eut trois enfans, qui tous h
rent à peu près par égales porti
des talens poëtiques de leur per
eurent soin, après sa mort, de pu
ses Ouvrages dramatiques en un
me *in-folio*, qui fut imprimé à
bonne en 1562. Cette Collectio
partagée en cinq Livres, qui com
nent : le premier, toutes les Piéces
le genre pieux ; le second, les C
dies ; le troisiéme, les Tragi-Com
le quatriéme, les Farces ; le cin
me, les Pantomimes. Il y a que
autres productions de Gil Vicent
persées ailleurs, & imprimées
rément.

Gonçale Bandarra, qui n'étoit
pauvre Savetier du Bourg de Fran
dans la Province de Beyra, est
fois le *Nostradamus & le Maître*
des Portugais. Poëte & Prophête
étoit trop pour ne pas devenir l
de l'attention du Saint Office.
un des criminels jugés par l'*A*
fé qui se tint le 23 Octobre

Mais le jugement qu'il ſubit ne fut point apparament capital, puiſqu'il ne mourut qu'après 1556. En 1641. D. Alvare Abranchès lui fit bâtir une Sépulture honorable avec cette Epitaphe : » Cy gît, *Gonçalo Anès Bandarra* qui dans ſon tems prophétiſa » le rétabliſſement de ce Royaume. D. » Alvarès de Abranchès, étant Gouverneur de la Province de Beyra, » lui a fait élever ce Monument l'an » 1641 ». En effet, lorſqu'en 1640 le Duc de Bragance monta ſur le trône de ſes ayeux, on crut voir cet événement prédit dans les Poëſies de Bandarra, ce qui fit revivre ſa mémoire. Le Marquis de Nice, pendant ſon Ambaſſade en France, fit imprimer ſes Œuvres ſous ce titre : *Vers de Bandarra, corrigés & imprimés par ordre d'un grand Seigneur de Portugal, adreſſés aux véritables Portugais curieux de découvertes* (1). Ce

(1) *Trovas de Bandarra, apuradas e impreſſas por hum grande Senhor de Portugal, offerecidas aos verdadeiros Portuguezes devotos de encubierto. Nantes, por Guilherme de Monnier* 1644. in-8.

Recueil est compris dans l'*Index* de 1681, des Livres défendus par l'Inquisition. Comme on prétendoit que l'édition de Nantes étoit altérée, & contenoit des vers qui n'étoient point de Bandarra, *D. Juan de Castro* la réduisit, & y ajoûta des Notes pour l'intelligence des endroits obscurs. Ce fut la nouvelle édition qui parut sans lieu d'impression, sous ce titre : *Paraphrase & concordance de quelques Prophéties de Bandarra*. 1703. *in*-8. On croit qu'elle fut faite à Paris. *Brito*, dans son Théâtre des Illustres Portugais, apprécie ce Poëte en ces termes.

» Je ne vois, dit-il, dans les vers » de Bandarra qu'une verve rustique. » Loin d'y trouver rien de prophétique, ses vers me semblent faits pour » rire. Ils ne peuvent au moins tromper que le Peuple, & je suis persuadé que Bandarra, ne songeant » qu'à charmer ses travaux, chantoit » sur son escabelle tout ce qui lui venoit à la bouche ».

Grégoire Silvestre, né en 1520, à Lisbonne, où son Pere étoit Medecin du Roi Jean III, joignoit au

talent de la Poësie celui de la Musique, & fut le premier Organiste de la Cathédrale de Grenade. Ce Poëte est l'inventeur des vers Portugais de douze pieds. Avant lui *Boscan* & *Jean de Mena* n'avoient employé que des vers endecametres ou de onze pieds. La nature lui avoit presque refusé la figure humaine ; la difformité de son visage & la disproportion de ses membres le rendoient hideux. Ces disgraces naturelles ne l'empêcherent pas de trouver une femme, & il en eut même une nombreuse postérité. Ses Héritiers, aidés des soins de *Pedro de Caceres e Epinosa*, son ami, donnerent en 1592. à Lisbonne une premiere édition de ses Œuvres *in*-12. & il en parut une seconde à Grenade en 1599, *in*-8. Il a laissé un Ouvrage Manuscrit *sur l'art d'écrire en chiffre*.

Gonçale Coutinho, Commandeur de l'Ordre de Christ, est principalement célébre par la grande liaison qu'il eut avec *Camoens* qui vivoit souvent chez lui à la campagne, où il donnoit à la Poësie ses plus doux momens. Le devoir arracha Coutinho d'entre les bras

des Muses : il fit ses premieres campagnes à Arzilla, fut Gouverneur de Mazagan, & Conseiller d'Etat sous Philippe III. Il épousa Marie d'Oliveyra, dont il ne put avoir d'enfans, ce qui lui causa tant de chagrin, qu'il prit pour devise *un Olivier avec ce mot :* Mihi Taxus, *c'est pour moi un If;* allusion à la stérilité de cet arbre. Après la mort de Camoens, il lui fit élever en 1595. un Monument dans l'Eglise de Sainte Anne de Lisbonne. On lui dédia en 1621, une édition des Œuvres de ce Poëte. Coutinho mourut en 1634. On a de lui un Discours sur son voyage à Mazagan, Piéce estimée & qui parut à Lisbonne en 1629, *in-4* ; la Vie de *Menesès* qui est à la tête des œuvres de ce Poëte ; des Poësies & des Lettres manuscrites, & une continuation de l'Histoire de *Palmerin.*

François Rodriguès Lobo, le Théocrite du Portugal, naquit à Leyria de parens nobles, vers la fin du seiziéme siécle. Ses Eglogues l'ont rendu célébre, & c'est ce que les Portugais ont de meilleur en ce genre. Il vécut toujours retiré & périt malheureusement

ſur le Tage, en voulant paſſer de Santarem à Liſbonne. On eſtime beaucoup ſon ouvrage intitulé : *La Cour au Village & les Nuits d'Hyver.* Il fut imprimé à Liſbonne en 1630, & il a été traduit en Eſpagnol par *Morales* en 1732. On a encore de lui : *le Printems*, un Poëme Héroïque en vingt chants *ſur le Connétable de Portugal, D. Nuño Alvarès* Pereyra, quelques Romances, & la R*elation du Voyage de* Philppe *III. à Liſbonne.* Ses Eglogues ont été imprimées en cette Ville chez Craesbeck, en 1605, *in* 4.

Philippe-Joſeph de Gama (Auteur vivant) fait en 1738 Académicien ſurnuméraire de l'Académie Royale d'Hiſtoire, eſt né en 1713 à Liſbonne. La Poëſie Latine eſt ſon principal talent. On fait grand cas de ſes Panégyriques & de ſes Oraiſons Funébres. Il a publié en 1733, onze Décades d'Epigrammes Latines, & en 1735, un autre Recueil d'Epigrammes dans la même Langue.

François de Moraes, né à Bragance au commencement du ſeiziéme

siécle, suivit en France le Comte de *Linhares*, Ambassadeur de Portugal, auquel il étoit attaché : mais de retour dans sa Patrie, il fut assassiné à la Porte d'Evora. Il est l'Auteur de *Palmerin*, Roman de Chevalerie qui a été traduit en François, & qui parut en 1574. de l'Impression de Paris. On sçait combien le jugement de Michel Cervantès dans Don-Quichotte, est avantageux au Roman de Palmerin (1). Moraes a aussi fait celui de *Primaleon*, fils de Palmerin; des Dialogues sur ses Amours avec une Dame de la Reine Eléonore en France; une Relation des Fêtes célébrées à Paris à la Cour de Charles V. pour le mariage du Duc de Cleves & de la Princesse de Navarre, qui se fit en 1541; une autre Relation des Obséques de François Ier, en 1546, & celle des Tournois qui se firent à Xabregas en 1550.

(1) Cervantès fait dire au Curé, qu'il mérite d'être conservé aussi précieusement que l'étoient les Œuvres d'Homere dans la cassette de Darius.

Le Portugal a eu aussi des *femmes sçavantes*. Le Bibliographe Portugais en cite plusieurs, parmi lesquelles nous distinguons,

Philippe Nunes, d'Evora, qui sçavoit bien la Langue Latine ; & qui joignoit à l'érudition l'agreable talent de la Musique. On a d'elle deux ouvrages manuscrits : l'un en Latin intitulé, *La Vie des trois Rois* ; l'autre en Portugais, & qui est une *Histoire abrégée du Portugal*.

Félicienne de Milam, Religieuse Bernardine, née à Lisbonne en 1632, s'est rendue celebre par ses Apophtemes, qu'on a ramassés dans quelques collections. Les Lettres & les vers qu'elle a laissés manuscrits, sont jugés par Barbosa dignes de l'impression. On a d'elle encore un Discours où elle essaye de prouver l'existence de la Pierre Philosophale, & dans lequel elle a fait entrer beaucoup d'érudition. Elle mourut en 1705, & voulut qu'on inscrivît sur sa tombe, cette courte Epitaphe : *Cy gît la Pecheresse*.



ANGLETERRE.

I.

La Femme de Bath. Conte de Chaucer, remanié par Driden.

DANS le vieux tems, lorſqu'Arthur regnoit, & rempliſſoit l'Univers de ſes glorieux exploits, le Roi des Lutins & la Reine des Fées gambadoient dans la bruyere & danſoient ſur l'herbe. Sous leurs pas, le gazon naiſſoit & marquoit la terre. Jamais la lumiere du divin Phebus n'éclairoit leurs danſes: ils préféroient les pâles rayons de la myſterieuſe Phœbé à la vive lumiere de ſon frere. Depuis les Bretons furent toujours affectionnés aux Puiſſances Aeriennes qui les regardoient comme leurs plus fideles Sujets. Les Sabbats devinrent de jour en jour plus ſolemnels, & la moitié de l'année ſe paſſoit en réjouiſſances nocturnes.

Tout ceci eſt de l'ancien tems : car à préſent nos Villageois traverſent les forêts, ſans voir ces fêtes miſtérieuſes. Nos jolies Laitieres ne ſont

plus honorées de la visite de pareils Hotes, & soupirent de ne plus recevoir la monnoye enchantée dont on reconnoissoit leurs services. Nos Prêtres, avec leurs exorcismes, ont fait disparoître ces Spectres joyeux. Ils ont purifié avec l'eau lustrale tous les lieux qu'ils habitoient.

Un Courtisan du Roi Arthur, Chevalier, & Bachelier qui plus est, voyageant un jour, rencontra un jeune fille qui alloit à la Ville, & qui marchoit de la meilleur grace du monde. Si de loin il avoit jugé favorablement de ses attraits, ils lui firent de près une bien plus vive impression; en sorte que n'écoutant que sa folle ardeur & la pétulance de son âge, il usa de violence pour satisfaire sa brutale passion. Il voulut ensuite se sauver; mais la Populace s'assembla, poursuivit le Ravisseur, & l'emmena garotté devant les juges de la Capitale.

La Cour, dans ces tems reculés, n'étoit pas, comme elle est aujourd'huy, le séjour de la corruption: la pudeur, & la chasteté s'y conservoient aussi pures que dans les Monasteres; on n'y connoissoit d'autres chaînes que celles du Sacrement. Les Poëtes alors, pour

réussir sur la Scene, n'avoient pas besoin d'y introduire la licence. Arthur chérissoit le coupable, mais qu'auroit-il pu faire pour lui ? les souverains étoient eux-mêmes les organes de la justice. Le cri public, les pleurs de la fille, tout l'obligeoit à condamner le Ravisseur à la mort. Aussi ne pût-il se dispenser de prononcer sa condamnation. Après le jugement, la belle Genievre, femme d'Arthur, crût devoir implorer la clémence du Prince, & ce bon Roi laissa la Reine maîtresse du sort du Chevalier. Toutes les Dames s'intéressoient à son aventure, & le regardoient comme un martyr de l'amour ; mais elles cachoient leur indulgence sous les apparences de l'indignation. Dans ces dispositions, elles tinrent conseil avec la Reine, & résolurent, si elles ne pouvoient sauver le coupable, du moins de retarder son supplice. Il fut donc appellé devant le Tribunal féminin, & après mûre délibération, la Reine faisant la fonction d'Orateur, prononça en ces termes le jugement de la Chambre.

Chevalier, j'ai demandé ta grace, & ta destinée a été remise entre mes main

Je ſçai combien tu as offenſé notre Sexe ; mais enfin ſa douceur ne lui permet pas de voir répandre tranquillement le ſang de l'offenſeur. Je ſuſpens donc pour aujourd'hui ton ſupplice, & je réſerve ta punition à un autre tems, à moins que tu ne répondes à cette queſtion : *Quelle eſt la choſe que le Sexe deſire davantage ?* Mets y toute ton attention, & toute ta ſagacité : ton ſort dépend actuellement de toi. Ma bonté va plus loin : je te donne un an pour aller chercher par le monde les ſecours qui te ſeront néceſſaires. Je ne demande ſeulement que des ſuretés pour ton retour, après lequel tu ſeras condamné ou abſous, ſuivant la réponſe que tu feras à la queſtion qui t'eſt propoſée.

Quelque ſevere que ce jugement parût au Chevalier, il ſentit qu'inutilement il voudroit en appeller. Il donna caution pour ſon retour ; & partit fort inquiet de l'évenement. Dans ſon voyage, il conſultoit tout le monde, queſtionnoit tous les allans & venans, mais ſurtout les femmes. Elles ne s'accordoient point ſur l'objet de la queſtion : l'une ſouhaitoit les dignités & les rangs ;

& d'autres la ſanté. Les vieilles deſi-roient un viſage plus frais; les laides une plus jolie figure; les veuves, un ſecond mari; les femmes mariées, d'être délivrées du leur; les filles, de goûter au moins quelques douceurs de l'amour, en attendant le tardif Hyménée; d'autres n'aimoient que les jolies fleurettes; quelques unes exigeoient de la flatterie la moins ménagée, prétendant que ce devoit être le peché mignon du beau Sexe. Selon d'autres, les petits ſoins ſéduiſoient à la longue la femme la plus ſage. Certaines femmes auroient fait conſiſter tout leur bonheur à ne plus voir leurs actions & leurs plaiſirs contrôlés. Certaines filles vouloient un mari ſtupide, en quoi elles ſe trompoient bien groſſiérement; car enfin, ſi les détails lui échappent, on ne peut pas tout lui cacher, & alors il éclatte avec plus d'inconſidération & d'indécence. Cependant, en pareil cas, le mieux pour lui feroit de ſe taire, car les femmes ne font jamais dans leur tort. La querelle une fois engagée, on ſe déteſte mutuellement, & c'en eſt ordinairement pour la vie. Si l'on en croit pourtant

quelques spéculatifs, il est des femmes qui prétendent à la sincerité, à la constance, & à la discretion; mais une femme plus franche que les autres, avoua au Chevalier, que c'étoit une fable. Notre Sexe est si leger, disoit-elle, qu'il inventeroit tout, plutôt que de se priver du plaisir de publier une baliverne. D'ailleurs, semblables à des cribles, nous ne pouvons retenir un secret : temoin ce que raconte Ovide, au sujet d'un Roi de Phrigie.

L'Histoire nous dit que Midas fût doué par Apollon d'oreilles d'Ane, qu'il cachoit sous de longs cheveux, pour nous aprendre que les défauts naturels ou acquis des Princes, ne doivent pas être découverts. Aussi Midas craignoit-il toujours que la prolixité de ses oreilles, ne vint à la connoissance de ses sujets. Il y a long-tems que ce qu'on apelle Peuple, n'est plus ni aveugle ni muet. Depuis que Jupiter & Mars ont cessé d'engendrer des Rois, on ne croit plus que les Monarques tirent leur origine des Cieux. Il falloit cependant que Midas pût se confier à quelqu'un, & pour cette confidence, il choisit sa femme qui avoit une ré-

putation de prudence & de sagacité bien établie. Son Royal Epoux lui révéla donc son secret. , sous le sceau conjugal, avec l'injonction la plus précise de n'en laisser jamais rien échaper. Elle lui jura (& l'on sçait combien est sacré le serment d'une femme), que pour l'honneur du Rôi son époux, aussi bien que pour le sien propre, les oreilles d'ane seroient éternellement ignorées de toute la terre. La bouche avoit juré, le cœur n'avoit point pris de part au serment. Dès ce moment la Reine parut secher de chagrin. Elle sçavoit combien elle étoit liée par l'interêt & par son serment ; mais il falloit mourir ou parler. Il y avoit près du Palais un étang : elle y courut en retenant son haleine, de crainte que, si elle lâchoit un mot, elle n'entamât le secret de sa Majesté. Arrivée sur le bord de l'étang, elle plia les genoux, se pancha, & baissa la tête jusqu'à fleur d'eau, en disant : O Lac discret, c'est à toi seul que je le dis, & je t'ordonne de le taire. Apprens que le Roi mon Epoux, que Midas, sous ses Royales oreilles, porte des oreilles d'Ane. C'est ainsi

qu'elle se déchargea d'un fardeau pesant, incommode, insuportable, au-dessus des forces humaines. Ce fût par-là que le secret fut découvert (1). Revenons à notre Voyageur.

L'année du délay s'étoit écoulée en courses inutiles. Il ne lui restoit plus qu'un jour jusqu'au moment ou il devoit répondre à la question de la Reine, & il n'étoit pas plus instruit qu'avant son départ. Désespéré, perplex, & tremblant, il reprit la route de la Capitale, pour se rendre à l'ajournement fatal. Un heureux hazard le conduisit dans une forêt dont la sombre horreur inspiroit l'effroy. Au clair de la Lune, il aperçut une troupe agréable de femmes, qui se tenoient par la main pour danser en rond. Le Chevalier s'avança vers elle : car partout où il rencontroit des femmes, il se flattoit toujours que quelqu'une pouroit lui donner l'explication de son énigme.

Où Chaucer & Dryden ont-ils pris que l'accident de Midas fut révelé par sa femme ? Ovide dit expressément que ce fut par son Barbier, & l'on sçait que de tout tems les Barbiers ont été de grands babillards : les autorités seroient ici superflues.

Mais ces femmes à sa vüe s'enfuirent avec une légereté surprenante. Il ne resta qu'une vieille Sorciere d'une laideur extreme. Elle étoit auprès d'un Chêne, appuyée sur son bâton & à demi-courbée par le faix des ans. Après une reverence honnête, » Beau Chevalier, dit-elle, „ que faites-vous si tard & sans „ guide dans une route aussi peu fré„quentée? Je devine que vous avez quel„que peine qui vous trouble & qui „ vous a fait entreprendre le voyage que „ vous faites. Notre Sexe est porté d'in„clination à servir les Chevaliers aussi „ courtois que vous. Un bon conseil peut „ faire cesser vos maux. Prenez-moi „ pour votre confidente : la sagesse doit „ se trouver avec l'age ». Puisque vous voulez, Bonne-Mere, répondit le Chevalier, que je vous apprenne la cause du chagrin qui me dévore, sachez que ma vie est demain à son dernier terme, si je ne réponds pas à cette question : *Ce que les femmes désirent le plus.* Si vous pouvez me tirer de ce mauvais pas, soit par bonté naturelle, soit dans la vue de quelque salaire, parlez, & exigez de moi tout ce que vous voudrez. La Vieille fit jurer au

Chevalier, qu'après qu'elle l'auroit mis en état de répondre à cette question, & par-là de sauver sa vie, il lui accorderoit ce qu'elle lui demanderoit, bien entendu que ce seroit une chose qui dépendroit de lui. Les conditions acceptées, ils partirent & firent avec une diligence incroyable ce qui leur restoit de chemin, pendant lequel la Vieille fit au Chevalier sa leçon sur ce qu'il devoit répondre.

A peine fut-il arrivé, que le Senat femelle s'assembla, & toutes les Femmes de la Ville vinrent entendre la réponse du Chevalier. *Madame*, dit-il à la Reine Genievre, *ce que votre Sexe desire le plus, c'est la Souveraineté & le Droit de commander à leurs Maris, & aux autres hommes. Vous voulez que tout soit à vous, Argent, Maisons, Terres. Vous voulez dominer en tout & par tout. Vous prétendez que nous vous obéissions comme des esclaves : les Femmes dans tous les rangs ont la même prétention. Voila ce que j'ose dire comme une vérité, & la seule réponse que je doive à votre Question.*

Il n'y eut pas une seule femme qui ne convint que le Chevalier avoit rai-

son : ainsi la belle Genievre en rougissant, prononça que par la justesse de sa réponse, il avoit mérité le pardon de sa faute, & qu'il falloit qu'avec la vie on lui laissât la liberté.

On vit aussi-tôt la Vieille qui vint se prosterner devant la Reine, & lui dit : Madame, avant que la Cour se leve, permettez que je sois entendue, & que ma juste requête me soit accordée. C'est moi qui ai dicté au Chevalier sa réponse. Toute autre qu'une femme n'auroit pu l'insttuire si bien. Je lui avois auparavant fait promettre que, si je lui sauvois la vie, il m'accorderoit tout ce que je lui demanderois : mes engagemens sont remplis, il faut qu'il remplisse les siens. Pour salaire, j'exige qu'il m'épouse. Le Chevalier ne pût pas nier sa promesse ; mais il crut pouvoir esperer qu'on ne le forceroit pas de faire un pareil mariage, & il fit toutes les representations néceſsaires. Les femmes qui étoient Juges & Parties, ne se payerent point de ses raisons, & deciderent qu'il prendroit pour femme la vieille Sorciere sa bienfaictrice. Le malheureux Chevalier voyant qu'on

e faisoit par-là que changer le gen-
e de son supplice, puisqu'on l'atta-
hoit à ce tombeau vivant, offrit tout ce
u'il possédoit, pour se délivrer de la
ieille. Telle que je suis, lui disoit-
le, par tes sermens, tu es à moi
our la vie, & je serai toujours, mal-
ré toi, ta chere & très-soumise épouse.
lis plûtôt ma damnation, répondoit
 Chevalier. Je ne suis nullement
nu aux sermens que tu me rappelles.
a sorcellerie n'est-elle pas marquée
isiblement dans notre avanture? Je
nonce pour jamais à de pareilles
aînes. La vieille eut encore recours
ses Juges qui confirmerent leur Sen-
nce, de sorte que le pauvre Cheva-
er fut obligé, en enrageant, de don-
er la main à sa vieille. Le nouveau
larié le jour des Nôces ne pouvant
utenir la vue de sa peu ragoutante
oitié, se cacha comme un hibou.
e Lecteur n'a point à regretter la
escription de cette Fête, où il n'y
it ni Epithalames, ni Vers, ni les
ux & les ris que l'himen traine à sa
ite au moins le premier jour. Rien
e tout cela: pas la moindre joie.
Epoux mouroit de tristesse & d'en-

nui : jamais on ne vit d'assortiment plus mauſſade. La couche nuptiale fut auſſi triſte : le Mari ne fit que se tourner & se retourner, & se retrancha dans un coin du lit. La vieille excédée de ses dédains, ne put se taire, & lui parla en ces termes :

„ Tous les Chevaliers de la Table „ ronde sont-ils donc auſſi peu galans „ que vous ? Sont-ce là les mœurs de „ la Cour du Roi Arthur ? Dans le „ danger qui menaçoit vos jours, je „ vous ai tendu des bras secourables. „ Sans moi, vous étiés la proie de la „ mort ; & voilà les premices de notre „ union ? Quel mauvais génie vous agi„ te ? Tournés-vous de mon côté, cher „ Epoux : si je ne puis rien gagner sur „ vous, laiſſés vous persuader par la rai„ son, ou du moins dites moi quels „ sont mes tors. Je suis prête à tout ré„ parer.

De qu'elle réparation eſt-tu capable, reprit le Chevalier ? Peux-tu changer ton âge & ta figure ? Tout l'Art de Medée pourroit-il reparer tes traits ? Tu joins à cette difformité l'obſcurité de ta naiſſance : jamais Chevalier s'eſt-il meſallié à ce point ? Laiſſe-moi donc

ne retourner de l'autre côté.

Graces à Dieu, reprit la vieille, tu n'as donc point de justes sujets de plainte ? Tu ne peux me reprocher que ma roture, ma misere, mon âge, ma laideur. Permets que je te désabuse.

Cette prétendue Noblesse qu'on vante tant n'est qu'un bien trompeur par son faux éclat. Le vrai Noble, est celui dont l'ame est remplie d'une dignité naturelle que sa conduite ne dément point. Depuis quand les torrens veulent-ils remonter plus haut que leur source ? La vertu ne se transmet pas par héritage. Si nous dégenerons de celle de nos ancêtres, nous ne sommes que des batards. Faites comme eux, imités leurs belles actions; c'est la seule façon de prouver que vous en êtes descendu. Un pere ne sçauroit transmettre par infusion à son fils l'esprit ni les talens. Une mere vient à la traverse qui gâte & corrompt la plus belle race. C'est quelquefois l'ayeul ou la grand-mere qui a vicié un sang dont la source étoit pure. Enfin rarement voit-on trois générations se soutenir : il arrive souvent que dès la seconde, la vertu

du pere s'éclipse & ne reparoit que dans le petit fils, lorsqu'une mere d'un heureux naturel vient reparer le vice qui s'étoit glissé dans le sang. Ainsi, cher époux, si mes ancêtres sont peu élevés, je n'ai pas moins tout ce qu'il faut pour vous rendre pere d'une postérité généreuse.

Passons à ma pauvreté, que vous ne pouvés sans injustice me reprocher comme une tache. Les Philosophes, & les Poëtes n'ont-ils pas tous celebré l'honnête indigence? *Irus* qui n'a rien à perdre chante tranquillement devant les voleurs, tandis que le riche avare tremble & meurt de misere sur son thrésor. Quoiqu'on n'en convienne pas aisement, que d'avantages la pauvreté réunit! Elle inspire le courage, l'activité, la prudence & l'amour du travail: c'est le tems d'épreuve où l'on discerne le véritable ami du flateur.

Mais je suis laide & vielle: Eh bien que n'y gagnerés-vous pas en qualité de mari? Un corrupteur, un nouvel Egisthe ne viendra point apporter le trouble chés vous. La jalousie, ce poison de la vie conjugale, ne vous tourmentera point: l'âge & la laideur sont les meilleurs

gardiens de la chasteté des femmes.

Cependant, comme je vous vois attaché aux préjugés ordinaires des hommes, & que je ne désire rien tant que votre satisfaction, voici ce que je peux faire en votre faveur. Je puis disposer de deux dons, & je vous en laisse le choix. En restant difforme comme je suis, avec toutes les incommodités de la vieillesse, je serai toujours bonne, douce, soigneuse, tendre & soumise à mon mari : ou voyés, si vous m'aimés mieux jeune & belle, avec tous les risques qu'on peut courir avec la jeunesse & la beauté. Pesés le danger d'un bonheur incertain, avec les avantages d'un commerce sur & tranquille ; & ne vous en prenés qu'a vous même, si dans la suite vous vous trouvés à plaindre.

Quelque dégout que le Chevalier eut pour sa vieille, il ne put s'empêcher d'admirer son éloquence, sa bonté, sa prudence. „ Choisissés pour moi, „ lui dit-il, je m'en remets entiere- „ ment à vous qui connoissés mieux „ que personne la valeur du bien & „ du mal. „

„ Je triomphe, s'écria son Epouse,

» puisque j'ai gagné votre cœur : ap-
» prenez tout votre bonheur. Je ne
» vous avois promis qu'un des dons, je
» peux vous les procurer tous les deux.
» Je serai aussi belle que bonne, & je
» ferai de toutes façons votre bonheur.
» Jouissez-en dès à présent, & voyez
» si je ne suis pas bien corrigée de cette
» laideur qui me rendoit si odieuse à
» vos yeux ». Le Chevalier à l'instant,
au lieu de sa vieille, vit une jeune personne de la plus grande beauté. Transporté de joie, il prit ses beaux bras d'yvoire, & il trouva, comme Pygmalion, sa charmante Statue animée. Les caresses les plus tendres annoncerent le bonheur qui alloit couronner ces deux Amans dans les chaînes de l'hymen. Ce bonheur fut durable, & ne fut jamais altéré.

Puissions-nous être aussi heureux ! Que le Ciel daigne donner sa protection à tous les mariages, envoyer aux jeunes filles d'aimables Maris, & aux Veuves des Epoux qui valent mieux que leurs prédécesseurs. Enfin puisse-il punir de tous ses fleaux, ceux qui refusent de se laisser gouverner par les femmes.

II.

LES BRASSEURS DE VIN.

Extrait du *Babillard* (*The Pratler*).
Morceau attribué à *Poppe*.

Scelus est jugulare Falernum,
Idare Campano toxica sæva mero. Martial.

» C'est un crime que d'étrangler le Falerne,
» & d'empoisonner d'excellent vin.

Il y a ici une communauté de Chimistes, qui travaillent sous terre dans des caves, des cavernes, & autres lieux cachés, pour dérober à tous les yeux leurs profonds misteres. Ces Philosophes souterreins ne sont occupés qu'à alterer les Boissons. Par la vertu de leurs drogues magiques, ils sçavent faire éclore sous les rues de Londres, les admirables fruits des coteaux de France. Ils ont le secret d'exprimer des Prunelles & autres fruits sauvages le plus excellent vin de Bourgogne, & de changer le jus de nos Pommes en vin de Champagne très-

piquant. C'est d'eux que Virgile a prophétisé dans ce vers :

Incultisque rubens pendebit sentibus uva.

» Et sur les incultes buissons on verra pen-
» dre le raisin vermeil «.

Il envisageoit sans doute cet art merveilleux qui change un plan de ronces en une vigne fertile. Les nouveaux Adeptes sont connus entre eux, sous le nom de *Brasseurs de vin :* dénomination seule qui me fait craindre, qu'ils ne fassent un tort considérable tant aux droits du Roi, qu'à la santé de ses fideles sujets.

Comme Juge des mœurs, dans mon district, j'ai reçu une infinité de plaintes contre ces ouvriers invisibles, & j'ai chargé mes Appariteurs de les citer devant moi. Hier conformément à mes ordres on m'amena les principaux, & voici ce qui se passa dans la séance.

Celui qui se portoit pour accusateur, étoit un gros Marchand de Londres. Il étoit pourvû d'une forte provision de vin qu'il avoit acquis avant la guerre : mais ces messieurs, à ce qu'il disoit, avoient tellement gâté le

palais de la Nation, que personne ne prenoit plus ses vins pour des vins de France, parce qu'ils n'avoient pas le goût de ceux que vendoient les Brasseurs. En conséquence, il représenta que cette nouvelle Manufacture de vins augmentoit considérablemeut la liste des morts, & qu'elle embarassoit toute la Medecine, par les nouvelles maladies qu'elle introduisoit parmi nous & pour lesquelles il n'y avoit ni noms, ni remedes. Il accusa quelques Brasseurs de causer habituellement à ceux qui boivent de leurs vins des coliques très-douloureuses, & de violens maux de tête. De plus il en cita un qui s'étoit vanté de posseder une piece de *Clairet*, capable de donner en moins de 15 jours la goutte avec toutes ses circonstances à 12 hommes des mieux constitués de la ville, pourvû que leur complexion y fut disposée par quelques éxces & par l'inaction. Il disserta ensuite avec beaucoup de sagesse, sur le tort évident que les vins brassés font aux meilleurs cerveaux Anglois. Il est, dit-il, aisé de le voir par la plupart des Ecrits qui se publient tous les jours, & par les entretiens bigarrés de notre jeunesse.

l s'apuya de l'autorité d'un homme rem-
pli de lumieres qui se piquoit de connoî-
tre, au stile d'un auteur, le vin qu'il ai-
moit le mieux, & qui reconnut un écri-
vain satirique pour auteur d'un certain
libelle, au goût des prunelles sauvages
dont l'aigreur fade y dominoit. Enfin
il attribua aux fermentations extraor-
dinaires que les vins brassés causent
dans le sang, les divisions, l'opiniâ-
treté, la chaleur qu'on remarque dans
la Nation Angloise; & il soutint en
particulier que ce qui produisoit la
pluspart des nouveaux enthousiasmes,
étoit une falsification de vin de Porto.

L'Avocat des Brasseurs, que je re-
connus à son visage enluminé, & qui
devoit comme défenseur être plus dif-
fus que son adversaire, se réduisit à
dire que ses cliens étoient obligés de
faire du vin, pour gagner leur vie,
parce qu'il est naturel à l'homme d'ai
mer tout ce qui est défendu. Il vou
lut ensuite prouver qu'il étoit aus
avantageux à la Nation de faire d
vins françois, que de fabriquer d
chapeaux de France, & il fit valo
le profit qui en revenoit à une par
du Royaume.

En faiſant ajourner les Braſſeurs, j'avois ordonné à chacun d'eux, d'aporter des eſſais de leurs Vins factices. Ils n'y avoient pas manqué : leurs eſſais étoient rangés fort artiſtement ſur le Bureau, & il y avoit deux rangs de flacons. Le premier contenoit les différentes couleurs, & l'autre les différens goûts de ces vins. L'Adverſaire des Fabriquans m'en montra un apellé, *Thomas Tintoret*, & il m'aſſura que de tous les Taverniers frauduleux de Londres, c'étoit le plus grand Coloriſte. En effet Thomas Tintoret, pour me montrer un échantillon de ſon Art, prit un verre d'eau préparée, y mit trois goutes ſeulement d'un de ſes flacons, & en fit d'excellent vin paillet de Bourgogne. Deux goutes de plus qu'il y ajoûta, en firent du vin de Languedoc : il le changea enſuite en vin de l'Hermitage, & après lui avoir fait ſubir encore deux ou trois métamorphoſes, il y mit une ſeule goute d'une autre fiolle qui donna du Pontac très-foncé. Ce grand maître voyant l'étonnement peint dans mes yeux, me dit, qu'il ne pouvoit alors me montrer toute la perfection de ſon Art, parce qu'il

ne s'étoit servi que d'eau pour base de sa teinture ; mais, qu'il falloit le voir travailler sur des Liqueurs plus substantielles ; qu'il attrapoit dans le dernier fini toutes les nuances possibles du rouge, & qu'il excelloit surtout à travailler le vin du Rhin, celui de la Moselle, & le vin blanc de Porto. Après lui se leva le célebre *Harry Syppet*, qui me demanda ce que je voulois boire. Il versa dans un verre de deux ou trois sortes de liqueurs blanches, & m'assura qu'il en feroit sur le champ tel vin que je souhaiterois. Il ajoûta sçavamment, que la liqueur qu'il tenoit dans le verre, n'étoit que la simple substance, ou la premiere matiere de sa composition, & qu'il pouvoit, ainsi que ses illustres confreres, lui donner tel acide, ou telle forme qu'il jugeroit à propos. Je désirai qu'il lui donnât les propriétés d'un véritable Pontac ; il prit aussitôt un flaccon rempli d'une liqueur limpide, il en versa un peu dans le verre, & me dit : *Voici le vin avec lequel la plupart des affaires ont été arrangées dans la derniere Session de nos Juges.* Alors toute mon attention se fixa sur la liqueur du

petit flaccon qui étoit la quinteſſence du Pontac Anglois, & je fus curieux d'en goûter. Le Fabriquant, non ſans répugnance, m'en verſa un peu dans un verre. Or, comme en ce moment mon Chat repréſentoit à côté de moi ſur un des bras de mon fauteuil, je voulus qu'il en fit l'eſſay. A peine il eut ſenti l'odeur du traitre Pontac, que perdant toute ſa gravité, il tomba dans des convulſions effroyables. *&c.* La ſuite de la ſéance eſt reſtée au Greffe.

III

Inſtruction ſur les CARAVANNES *qui vont de S.* Petersbourg *à Aſtracan. Extrait des* Voyages de Hanway.

Les Chariots qui portent les Marchandiſes en Ruſſie, ne ſont traînés que par un ſeul cheval. Ils ont neuf à dix pieds de long & deux ou trois pieds de largeur : ils ſont composés de deux timons ſupportés par quatre roues preſque égales, & de la hauteur de nos roues de caroſſe de devant, mais fort minces. Les moyeux ſont faits d'une ſeule piece de bois, ou-

verts d'un pouce, & la plûpart ſans ferrure. On a ſoin de charger les balles auſſi haut que le chariot en peut tenir, & on les poſe ſur des nattes de jonc. On les couvre auſſi de nattes & on les met triples, quand on n'a pas de peaux de vaches. Ces peaux ſont pourtant beaucoup meilleures, pour réſiſter à la pluie & à la neige qui eſt très-pénétrante lorſqu'elle fond. On plombe les ballots pour leur ſûreté, & afin qu'ils ne ſoient pas ouverts en chemin, ou qu'il n'en ſoit rien détourné.

Lorſque la Caravane part de Saint Petersbourg pour la Perſe, on y prend un paſſavant pour les Marchandiſes, qu'on remet à la Doüane d'Aſtracan, & un paſſe-port pour ceux qui voyagent avec la Caravane.

Pour avoir des chevaux, on s'adreſſe à un Meſſager qui en fournit toute la Caravane; ſçavoir, en été, à raiſon d'un rouble par poids de 36 livres Angloiſes, depuis S. Petersbourg juſqu'à Zaritzen, ce qui fait près de 1800 verſtes; & en hyver, pour moitié moins. Ces chariots portent environ 1100 livres peſant. La

Couronne reçoit un droit de dix pour cent sur les Marchandises ; mais ces Messagers n'en font pas des déclarations bien justes. Ils sont obligés de répondre des effets qu'ils transportent ; ce qui fait qu'ils les veillent jour & nuit, pour les préserver du feu, de l'eau, & des voleurs.

Le Printems & l'Automne sont de fort mauvaises saisons pour voyager. Pour ce qui est de l'Hiver, il y a une loi en faveur des Messagers qui annulle tous les marchés qui sont faits pour transport de Marchandises, lorsque le dégel empêche de se servir de traineaux : ils sont alors en droit de laisser la Caravane dans la Ville la plus proche de l'endroit où arrive l'accident du dégel.

A Novochoperskaya, il y a une garnison de frontiere qui examine le passeport des Caravanes. Les Officiers de cette Garnison, pour extorquer des droits, font beaucoup de difficultés ; mais, comme par le Traité de Commerce entre l'Angleterre & la Russie, ils seroient condamnés à un Dollar pour chaque heure de détention injuste, ils se contentent ordinairement

de quelques pains de ſucre, & de quelques bouteilles d'eau-de-vie.

Les Caravanes mettent douze jours à ce voyage. Elles font communément en Hiver de S. Petersbourg à Moſcou, ſoixante-dix verſtes en vingt-quatre heures ; mais de Moſcou à Zaritzen, elles n'en font que quarante où cinquante. En Eté leurs journées ſont plus courtes. Lorſque la Caravane repoſe, on eſt dans l'uſage de mettre les chariots en rond & d'enfermer au milieu les chevaux & les hommes, afin de pouvoir mieux ſe défendre des incurſions des Kalmoukes du Volga qui viennent toujours pour ſaiſir l'occaſion de piller la Caravanne. Quelquefois ils ont une garde avancée de quatre Coſaques, pour ſe défendre des Tartares. De cette façon, une centaine de chariots occupe un eſpace de deux tiers de mille. Lorſqu'il n'y a point de Cavaliers ſur les aîles, l'arriere-garde de la Caravane court riſque d'être taillée en piéces ; car on n'a ni trompette, ni aucun autre inſtrument, pour s'avertir en cas d'allarme.

On fait très-bien d'envoyer quel-

qu'un d'avance à Zaritzen retenir un bâtiment, afin de ne point perdre de tems, & qu'il soit prêt à l'arrivée de la Caravane. Ces bâtimens dont le port est d'environ 45 tonneaux, coutent depuis soixante jusqu'à cent roubles : il faut quinze ou vingt Mariniers pour les manœuvrer, encore seroit-il bon que la moitié de ces Matelots fussent Soldats, pour défendre la Caravane contre les attaques des voleurs.

I V.

Pensées sur le Secret.

Extrait du CONNOISSEUR. (Feuille Hebdomadaire).

IL n'est point de marque de confiance qui flate plus nos amis que le dépôt d'un sécret : il n'en est point dont on abuse d'avantage.

Fier de cette distinction qui est une marque d'estime, on est impatient de la faire passer à d'autres amis, & de confidence en confidence le secret devient public. Ainsi comme par une opération Electrique, tous les anneaux

de la chaîne sont bien tôt traversés : toute la Ville sçait dans un instant ce qui s'est dit tout bas dans le coin d'une rue détournée de Londres, & l'intrigue d'une femme à la mode qui n'étoit connue que de son Amant & de sa femme de Chambre, est publiée dans tous les cercles de la Ville.

Le talent de la discrétion étant si important à la Société, & si nécessaire pour la sureté du Commerce, il est bien triste que cette honteuse foiblesse soit si contagieuse & si générale. Ce seroit vouloir conserver de l'eau dans un crible, que d'espérer qu'un secret, quelqu'il soit, sera gardé fidellement. Si ce n'est qu'une bagatelle, des affaires plus sérieuses pourront la faire oublier : mais si c'est quelque chose d'important qu'on dise à l'oreille, si on a fermé la porte aux verroux, si on n'a négligé aucune précaution pour la sureté du secret, celui qui l'a reçu en dépot s'en trouve si surchargé, que sa langue se déliera bientôt pour partager ce fardeau avec tous ceux qui voudront l'entendre.

Ce défaut si général parmi nous vient peut-être de l'éducation. La pré-

miere leçon que reçoit la belle jeunesse des deux sexes, c'est de parler beaucoup & de réciter des histoires. On nous accoutume, dès l'enfance, à raconter tous les petits événemens domestiques. On fait aux enfans un mérite de rendre un compte exact des moindres choses à leurs Peres & Meres. On ne manque point de récompenser ce qui mériteroit la plus sérieuse correction. Aussi-tôt qu'un enfant peut balbutier quelques mots, on admire sa vivacité. S'il rapporte que le Sommelier a embrassé la Gouvernante, on vante sa pénétration, & on encourage son babil, par tout ce qui peut flater cet âge.

L'éducation n'est pas meilleure dans les Couvens & dans les Ecoles. On prévient une jeune personne, que pour être agréable à ceux de qui elle dépend, il faut qu'elle dise tout ce qu'elle sçait. Si quelqu'une de ses compagnes a mangé secretement un fruit verd, ou si elle a proféré quelque étourderie, on va sur le champ en instruire une Supérieure qui caresse la délatrice, en l'assurant qu'elle se fera adorer par tout. Il en est de même

parmi les jeunes gens. Si quelqu'un d'eux eſt ſurpris dans une faute grave, le moyen d'obtenir ſa grace, c'eſt de déceler quelque camarade. Je me ſouviens d'un jeune garçon qui fut pris dans un verger où il voloit du fruit : on le remena chez ſon Maître qui mit inutilement tout en uſage pour lui faire avouer ſes complices. De-là il fut conduit chez ſon pere, qui, ſuivant les traces du Maître, menaça ſon fils de le deshériter, s'il ne révéloit la conſpiration ; & l'enfant ne tint pas ſans doute contre cette menace. Je n'approuve point qu'on accoutume ainſi les enfans à la perfidie : j'aime bien mieux la maxime d'Ulyſſe, qui en partant pour le Siége de Troye, recommanda principalement au Gouverneur de ſon fils, d'élever Télémaque dans l'habitude de garder un ſecret.

Qui n'a pas éprouvé par lui-même combien il y a peu de fond à faire ſur la diſcrétion des confidens ? On ne trouvera preſque perſonne qui n'en ait été la victime : mais on n'a peut-être pas aſſez reflechi ſur les différens caracteres de ceux qui violent le ſe-

cret, & c'eſt par mille portes qu'il échappe.

Securus, par exemple, eſt un bavard ſingulier. Cet homme, en vertu de ſes principes, & parce qu'il connoit ſes devoirs, prétend à l'honneur de ſçavoir garder un ſecret. En effet, pour le violer, il lui en coute quelques façons. S'il s'eſt engagé à taire quelque choſe, il ne dira rien formellement; mais un regard, un ſigne, un geſte expreſſif en diront plus que s'il parloit. On ne ſçait ce qu'on doit admirer le plus, ou ſon obſtination à ne point parler, ou l'ingénuité avec laquelle il ſe trahit. Il ſe ſert toujours de phraſes équivoques & d'expreſſions ambigues. Toute ſa converſation n'eſt tiſſue que de mots découſus & entrecoupés : *peut-être*, *eh oui*, *cela ſe peut*, *ſi je voulois parler*, *&c.* Il s'arrête enſuite & laiſſe tirer toutes les conſéquences qui dérivent de ſon indiſcrétion. Enfin ſi quelqu'un l'enhardit & ſçait l'encourager au point d'ouvrir le cadenas qui eſt ſur ſes lévres, il lui échape un torrent d'anecdotes qui ſortent avec d'autant plus de violence, qu'elles ont été plus longtems renfermées.

Pour ce qui eſt du pauvre *Dave*, quoiqu'il lui arrive toujours de violer le ſecret qu'on lui a confié, il mérite plutôt d'être plaint que d'être condamné. Lui faire une confidence, c'eſt lui ôter l'appétit, le repos, & le priver de tous plaiſirs. Semblable à un homme qui porte ſur lui toute ſa fortune, il tremble ſi vous l'approchez: il vous ſoupçonne d'avoir la mauvaiſe intention de lui dérober ce qu'il veut cacher. S'il ſe haſarde à ſortir, il va dans quelque lieu peu fréquenté, comme pour éviter les attaques & les embuſcades. Il évite chez lui juſqu'à ſa famille, & il ſe proméne à grands pas, en murmurant tout bas ce qu'il brûle de répandre publiquement : il ſe feroit volontiers crieur public, pour avoir le plaiſir de débiter en plein marché ce qu'on lui a dit à l'oreille. Enfin après avoir réſiſté le plus longtems qu'il a pû, haraſſé du fardeau qui l'accable, il le conſigne à la premiere perſonne qu'il rencontre, & s'en retourne bien ſoulagé chez lui.

Sans ſouci n'a peut-être pas un projet d'indiſcretion plus formé, mais il eſt encore plus inexcuſable. Ouvrez-vous

à lui de quelque chose dont dépend toute votre fortune, tout votre bonheur : il vous écoute d'un air distrait, il siffle, il bat avec ses doigts le tambour sur la table ; il vous interrompt pour vous demander votre avis sur son nœud d'épée ; il jure après son Tailleur de ce qu'il lui a fait un habit d'une couleur qui n'est plus de mode, & il vous laisse pour aller à une vente. Là comme si son secret étoit à l'enchere, il l'annonce tout haut ; & si vous lui reprochez de vous avoir trahi, il vous assure qu'il en est au désespoir, mais qu'il ignoroit entierement qu'il y eut sur cela rien à taire.

Je pourrois encore parler de ces caracteres ennemis de toute réserve, & aussi ouverts que de grands chemins, qui croient devoir en user des secrets de leurs amis, comme des leurs propres. Ils seroient très fâchés dans leurs principes, de ne pas dire tout ce qu'ils sçavent & tout ce qui est. Il y a encore la classe des impertinens, qui à force d'observations s'étant rendus maîtres de votre secret, s'imaginent pouvoir en disposer comme d'un bien qui leur a beaucoup coûté. Ils regardent ce pri-

vilege, comme un dédommagement d
leur peine. Je conclurai, en prescri
vant le seul remède que je sçache con
tre ce mal contagieux. Pour que per
sonne ne trahisse la confiance de so
ami, que chacun garde soigneusemen
son secret.

LETTRE

A l'Auteur du CONNOISSEUR.

M.

JE suis un vieux garçon à mon ai
se, & comme tous ceux de mon âge
fort opiniatre & fort attaché à toutes
mes allures. Je cherche surtout à vi
vre avec gens qui ayent de l'indul
gence & même de la complaisanc
pour mes fantaisies : c'est ce qui m'
empêché de me marier. Car si m
femme eut été Diablesse, infaillible
ment, elle m'auroit tué ; & si c'eut ét
un bon animal domestique, c'est mo
qui l'auroit tuée au contraire. J'ai don
choisi le genre de vie qui convenoit l
plus à mon caractere. Je n'ai aucu
parent qui puisse fonder des espéran
ces sur ma mort : mais je suis obsed

de Parasites & de Courtisans que j'amuse de l'espérance de devenir mes héritiers, & la bassesse de ces faquins m'amuse. Indolent & ennemi de la contradiction, j'ai l'avantage qu'aucun de ceux que je vois ne m'a contredit depuis sept ans. Il n'y a pas un de mes complaisans qui ne se trouvât bien flatté de recevoir de ma part un bon coup de pied dans le cul, s'il pensoit que cela put établir plus de familiarité entre nous. Quand je suis serieux, tous mes entours prennent aussitôt un air rembruni & sombre comme des funérailles : quand je souris, ils montrent les dents, comme font les singes ; quand je hazarde quelque sottise, ils éclattent de rire, & ne cessent d'admirer mon esprit. Quelquefois je fais semblant d'avoir la vue basse ; à l'instant c'est avec leur nés qu'ils regardent tous les objets. Quand il me plait, ils avalent du vin aigre, ou mangent des drogues, & ils tirent quelque vanité de pouvoir chausser mes vieilles bottes.

J'ai entendu parler d'un certain Prélat qui avoit réduit ses Chapelains à une telle servitude, qu'ils lui de-

mandoient au Piquet, *combien il vouloit d'as*. Il en est de même de mes flatteurs. Ils croyent que s'ils me laissent gagner leur argent, c'est le moyen de me mettre de bonne humeur. Il n'y a donc point de tricheries qu'ils ne fassent en ma faveur : ils plombent les Dés pour moi, si c'est au Passedix : ils se perdent à chaque instant au Billard, & à la Boule ils se noyent. Enfin un Monarque n'est pas plus despotique sur ses sujets, que je le suis sur ces vils adulateurs. Malgré tous leurs efforts pour me plaire, je les méprise comme ils le méritent, & j'ai résolu de leur laisser pour tous legs un scheling à chacun, avec un collier d'attache.

Je ne suis point encore déterminé sur ce que je ferai du reste de mon bien. Je pourrois, comme tant d'autres, l'employer à de pieux usages & à de magnifiques fondations, ou en disposer en faveur de personnes que je n'aurois jamais vues ; & pour dire la vérité, l'ostentation à pour moi quelque chose de séduisant. Mais j'ai de la peine à trouver un objet nouveau qui flatte ma vanité, & qui puisse me faire une réputation posthume.

Il y a déja tant d'Hopitaux, que mon nom ſe perdroit dans le grand nombre de leurs fondateurs. Peut-être même dans 4. ou 5. ſiécles, me taxeroit-on d'avoir eu l'aſſiſtance du Parlement. Si je laiſſe mon bien pour fonder des Egliſes, elles ne ſeront jamais baties. Si je fais faire des Jardins, des Places, des Obeliſques, des Canaux, les Artiſtes de la prochaine génération démoliront mes ouvrages, culbuteront tout, & ne reſpecteront pas même mon buſte, eut-t-il été moulé à Paris en platre par M. R... ou en cire par M. *Goupy*. Enfin ſi je donnois mon bien à ma Gouvernante, en faiſant dans mon teſtament le détail de toutes ſes bonnes qualités, un mois après ma mort elle épouſeroit un Irlandois, & me refuſeroit juſqu'au monument que je ſerois en droit d'attendre.

Rien ne m'embaraſſe donc tant que cette derniere diſpoſition. Pendant ma vie, mon bien me procure amplement toutes mes commodités, & m'attire une cour aſſidue. Je veux auſſi qu'après ma mort, il me ſerve à me faire une réputation durable. Eclairés moi, Monſieur, je vous prie, ſur les moyens

de parvenir à ce but. Indiquez moi quelque nouvel objet de charité: peut-être récompenserai-je vos bons avis par un présent convenable. Je suis &c. Signé Thomas *Vainall.* (Tout vain).

Reflexions du Connoisseur sur cette Lettre.

Les anciens Poëtes disent que la vie humaine ne peut s'appeller heureuse ou malheureuse qu'après la mort : ainsi je pense d'après eux, que rien ne caractérise mieux l'homme, que l'expression de sa derniere volonté. C'est un portrait fidele qu'on trace soi-même & dans lequel les traits sont fortement marqués. L'Amour de la gloire dont tous les hommes sont plus ou moins enflâmés, dicte toujours nos dernieres dispositions. Tel qui n'a pas sçu emploier utilement un Scheling pendant toute sa vie, cherche à se distinguer par un legs remaquable. Si les Apothéoses pouvoient s'achetter, combien de vils enfans de la terre seroient déifiés après leur mort ! Toute notre attention doit être de laisser en mourant notre bien à nos héritiers naturels. Les premiers

liens font ceux du fang ; enfuite viennent les amis ou les *connoiſſances*, & après eux le genre humain. En vain un légataire croit rendre fon nom célebre après lui, en choififfant les pauvres en général pour l'objet de fa charité : il fera juftement blâmé & il perdra le fruit de fes bienfaits, s'il néglige les indigens qui font immédiatement fous fes yeux, ou ceux qui ont le plus de droit à fa bienfaifance. Virgile place dans les Enfers, & au premier rang, les Richards qui ont commis cette faute. Je confeille donc à mon bon correfpondant M. *Toutvain*, d'examiner d'abord s'il n'a point quelque malheureux parent qui périffe de befoin dans quelque Province éloignée, & enfuite de regarder autour de lui, s'il n'a point quelque ami qu'il puiffe tirer de la mifere. S'il n'a perfonne à qui s'interreffer par préférence, avant qu'il fonde un Collége ou un Hôpital, je lui ferai particulierement obligé, s'il veut me laiffer toutes fes richeffes, & je lui promets de l'immortalifer dans mes feuilles.

L'Ecrit Périodique d'où font tirés les deux morceaux qu'on vient de lire,

eſt un de ces ouvrages enfantés par *l'Eſprit d'Imitation* qui n'eſt pas moin actif à Londres qu'à Paris. Le ſort de bons originaux eſt, comme on ſçait, d produire une infinité de copiſtes, & le *Spectateur Anglois* eſt le Pere d'un nombreuſe poſtérité répandue ſous le noms de *The Rambler*, *The Vorld*, *Th Connoiſſeur*, &c. Toutes ces feuille hebdomadaires ſont à peu près modelées ſur le Spectateur. Les eſſais qu nous en donnerons mettront nos lecteurs à portée de juger, par la comparaiſon, du degré dont elles ſe raprochent ou s'éloignent de cet excellen original.

V.

EXTRAIT du BILL intitulé : ACTE pour mettre en meilleur ordre la Milice dans les différens Comtés d'Angleterre.

LES Anglois ont enfin ſenti la néceſſité d'avoir, outre leurs Troupes reglées, une Milice Nationale, toujour prête à prendre les armes pour l défenſe de l'Etat. Cet utile établiſſement a ſouffert beaucoup de contradiction

dictions dans un Pays où la liberté de penser & de publier ce qu'on pense, réduit presque tout en Problême : mais le voilà bien confirmé. Or puisqu'on se passionne encore, & plus que jamais, pour tout ce qui porte seulement l'empreinte du Génie Britannique, on sera sans-doute curieux de voir le détail d'un Reglement qui tient à la constitution d'un état qu'il nous importe de connoître. Nous passerons le Préambule, pour ne donner que la substance de l'Acte composé de 57 Articles.

1°. S. M. ses héritiers & ses successeurs seront authorisés à créer des Lords Lieutenans de Milice dans les Comtés & dans les lieux ci-après mentionnés. Ces Lieutenans auront le pouvoir d'enroller & d'armer les Miliciens. S. M. pourra aussi choisir & nommer des Députés Lieutenants, & donner des commissions à des Colonels, Lieutenans-Colonels, Majors, & autres Officiers qui auront un mois pour accepter leur commission.

2°. Le présent Acte ne fera point vaquer les commissions actuellement exis-

rantes de Députés Lieutenans, pourvû qu'ils ayent les qualités ci-après mentionées.

3°. Le Lieutenant de chaque Comté aura le principal commandement de la Milice qui sera assemblée dans le Comté. Il y aura sous lui vingt Députés Lieutenans, ou Colonels qui seront tenus de justifier qu'ils ont 600 livres sterlings, ou qu'ils sont héritiers présomptifs d'une terre de mille livres sterling. Le Lieutenant-Colonel ou Major sera tenu d'avoir 400 livres sterling, le Capitaine 300, & le Lieutenant ou Enseigne 100.

4°. Une rente réservée de 30 livres sera censée équivalente à un bien de 100 livres, & ainsi à proportion.

5°. L'orsqu'on ne poura pas trouver dans une Province vingt Députés Lieutenans, on se contentera du nombre qu'on en pourra rassembler.

6°. Le Roi pourra déplacer à son gré tout Officier de Milice.

7°. & 8°. Les Députés Lieutenans & les Officiers se feront inscrire & prêteront serment six mois après leur nomination ; à peine de payer

par les Députés Lieutenans 200 livres d'amende, & par les Capitaines & autres Officiers subalternes 100 livres.

9°. Les Pairs & leurs fils aînés en seront exempts.

10°. Une Commission dans la milice ne sera pas incompatible avec la qualité de membre du Parlement.

11°. Le Lord Lieutenant, & les Députés renverront tous les cinq ans des Officiers, à proportion du nombre de ceux qui entreront pour les remplacer.

12°. Le Roi nommera un Aide-Major par chaque Régiment de Milice, ou pour chaque lieu où elle se sera assemblée, & quatre Sergens par chaque Compagnie. Il faudra que ces Sergens ayent deja servi trois ans dans les Troupes reglées, & ils auront droit d'entrer à l'hopital de *Chelsea*, à moins qu'ils ne préferent d'être renvoyés après leur service, dont ils seront tenus de raporter un Certificat signé des trois Députés Lieutenans.

13°. Aucun homme au service des fermes ne pourra être Sergent de Milice.

L'article 14, fixe le nombre de Miliciens qui seront levés dans chaque Comté. Ce nombre se monte à 62680 hommes, qui seront levés dans 54 Comtés & 19 Villes.

15°. Le Conseil privé sera authorisé à diminuer le nombre des Miliciens qui auroient dû être levés dans un lieu, s'il juge qu'on se plaint avec fondement que la levée est trop forte; & les Députés Lieutenans enverront au Conseil la liste de la levée effective qui a été faite.

16°. Le Lord Lieutenant de chaque Comté avec deux Députés au moins, & en son absence, 5 Députés ou un plus grand nombre s'assembleront du moins une fois par an, pour concerter ensemble les mesures les plus propres à assurer la bonne exécution du présent Acte. La premiere assemblée se fera le premier jeudi d'Octobre 1756, & les années suivantes le premier jeudi de Juin. Quelque tems avant la premiere assemblée, le *Constable* (c'est-à-dire le premier Officier du lieu) demandera une liste des hommes de chaque Canton, qui sont entre 18 & 50 ans. On regardera comme exempts,

& on ne comprendra pas dans cette liste, les Pairs députés Lieutenants, les Officiers ayant Commission, les membres des Universités qui y résident, ceux du Clergé, les Officiers de justice, & les Soldats ou Matelots servant dans la Marine. On les distinguera par Paroisse, Dixaines & autres subdivisions. On notera ceux qui sont incapables de servir dans la Milice. Ces listes seront affichées à la porte de l'Eglise ou de la Chapelle, & dans les endroits où il n'y en a point, à la porte de l'Eglise prochaine, le Dimanche qui précedera le jour qu'elles devront être remises au premier Officier. Ce sera à la seconde assemblée, que le Lieutenant ou les Députés fixeront le nombre de personnes qui seront obligés de servir dans chaque Centaine ou Division, afin de completter le nombre qui sera levé dans chaque Comté. Après cela les Députés Lieutenans se transporteront dans chaque Centaine ou Paroisse, corrigeront les listes qui leur auront été presentées, & indiqueront à 3 semaines une autre assemblée, où les Miliciens seront enrolés & preteront serment pour servir trois ans.

Ceux qui après avoir tiré au ſort ne voudront pas ſervir par eux mêmes, donneront quelqu'un pour ſervir à leur place. Tout homme agé de 33 ans qui pour quelque cauſe legitime demandera à être déchargé du ſervice, pourra l'être, en fourniſſant quelqu'un à ſa place, pour ſervir pendant le tems qui lui reſte à faire.

17°. Si un Milicien quitte ſa Paroiſſe, pour ſervir dans une autre, il ſervira le reſte de ſon tems dans la nouvelle paroiſſe, & il ſera tenu d'avertir d'avance de ſon changement le Député Lieutenant, qui lui donnera un Certificat pour le tems qu'il aura ſervi.

18°. Tous les ans il ſera fait de nouvelles liſtes des Miliciens de chaque Paroiſſe, & on remplacera par le ſort ceux qui viendront de finir leur troiſiéme année; de ſorte que tous ceux qui ſont aſſujettis au ſervice de la Milice ſerviront à tour de rôle pendant trois ans. Ceux qui auront ſervi pour d'autres ne ſeront pas exempts de leur ſervice perſonnel, lorſque le ſort leur échoira. Les Députés & Commiſſaires ſeront tenus de délivrer aux

Lords Lieutenans des copies en bonne forme de ces Rolles, quatorze jours après leur aſſemblée ; & s'ils manquent à faire ces liſtes, & à les remettre aux Lords Lieutenans, ou s'ils ſont convaincus de quelque fraude ou de quelque partialité relativement à cet objet, les Lords Lieutenans avec deux Députés ou plus, ou en leur abſence cinq Députés, ou un moindre nombre de Députés avec trois Commiſſaires des Taxes, pourront envoyer en priſon pour un mois les Officiers chargés de faire ces liſtes, ou ils les condamneront à une amende de 5 livres ſterling.

19°. Aucun Commiſſaire des taxes ne pourra exercer ſon autorité en vertu du préſent Acte, à moins qu'il ne poſſede des terres pour 100 livres ſterling de rente annuelle, & ce, ſous peine d'une amende de 50 livres ſterling.

20°. Aucun Officier de Milice ne pourra être aſſujetti pendant ſon ſervice à l'Office de *Scherif*; comme aucun Milicien ne ſera tenu d'exercer des Offices de Judicature ni de ſer-

vir dans les forces de terre de S. M. si ce n'est de son consentement. Si un Milicien tiré au sort, refuse ou néglige de prêter le serment de servir, ou de fournir quelqu'un à sa place, il sera condamné à 10 livres sterling d'amende, & à la fin de ses trois ans, il recommencera à servir.

21°. Quand on aura servi pendant trois ans, soit par soi-même ou par substitut, on ne sera plus obligé de servir, jusqu'à ce que le tour revienne par le sort.

22°. Si un *Quaker* élu Milicien par le sort, refuse ou néglige de fournir un homme à sa place, les Députés pourront lui en faire fournir un à ses dépens.

23°. Un mois après que les rolles des Miliciens auront été délivrés, le Lord Lieutenant formera les Milices en Régimens, consistant chacun au moins en sept, & au plus en douze Compagnies de quatre-vingt hommes chacune, dont on fera des arrondissemens, en joignant les Paroisses voisines. On nommera des Officiers avec commission, & des Officiers sans commission à chaque Compagnie, & les Mi-

ſices ſeront exercées de la maniere ſuivante. On aſſemblera vingt Miliciens qu'on exercera enſemble pendant trois Dimanches du mois, & le quatriéme Dimanche, on en exercera quarante, avant ou après le Service Divin, & cela depuis le mois de Févtier juſqu'à la fin d'Octobre. On les exercera en Régimens ou en Bataillons les Mardis, Mercredis, Jeudis, & Vendredis de la Semaine.

Le Lord Lieutenant aſſignera les lieux d'aſſemblées. On reglera celles de tous les mois de telle ſorte, qu'aucun Milicien ne ſoit obligé de faire plus de ſix milles pour s'y rendre; & on informera les Officiers de Juſtice du lieu dont on ſera convenu. Le Lord Lieutenant appointera dans chaque Régiment un Aide-Major, un Sergent-Major, & un Tambour-Major.

24°. Lorſque le nombre d'hommes qui aura été levé dans un Comté ne ſera pas ſuffiſant pour former un Régiment complet, on en fera ſeulement des Compagnies qui ſeront exercées comme le reſte.

25°. Quand on ne pourra pas aſſembler vingt Miliciens, on en aſſemblera

un moindre nombre, pour être exercé de la même façon.

26°. Ce sera un Officier muni d'une commission qui exercera les hommes en demies-Compagnies, & qui aura l'inspection des armes, habits & équipemens, pour ensuite en faire son rapport par écrit au Lord Lieutenant ou au Commandant du Régiment.

27°. Le Capitaine de chaque Compagnie déposera les armes, habits & équippemens de sa Compagnie entre les mains de l'ancien du Consistoire, ou du Marguillier de la Paroisse, de chacun de ses hommes. Il sera pour cet effet retenu ou loué, aux dépens de la Paroisse, un magasin dans un lieu sec où lesdits équipages seront renfermés sous la clef. Le Marguillier qui les recevra aura soin qu'on les lui rende bien nettoyés & en bon état. A la fin de chaque année il remettra par compte à son Successeur ces mêmes effets. Le Sergent, ou la personne qui sera chargée de discipliner & d'exercer les Miliciens, fera l'appel tous les Dimanches, & il donnera par écrit au Juge voisin les noms de ceux qui se seront absentés tant de l'exercice Divin que

du Militaire ; il l'inſtruira auſſi des autres fautes legeres qu'ils auront pû commettre. Le Juge impoſera les coupables, qui n'auront pas d'excuſes légitimes, à l'amende d'un ſcheling pour la premiere contravention, & faute de payement, ils ſeront mis aux ceps pendant une heure. L'amende pour la deuxiéme fois ſera d'un demi-écu, & faute de payement, le Milicien ſera envoyé à la Maiſon de correction pour quatre jours. Enfin pour la troiſiéme fois, l'amende ſera de cinq ſchelings, & au défaut de payement, la Maiſon de correction pour un mois.

28°. Lorſqu'un Milicien s'enivrera pendant ſon ſervice, on lui retiendra un jour de paye & il ſera mis aux ceps pendant une heure. S'il déſobéit à ſon Officier, pour la premiere fois il ſera condamné à un demi-écu d'amende, & faute de payement, à quatre jours de reſidence dans la maiſon de correction ; pour la deuxiéme fois, à cinq ſchelings ou à ſept jours de détention ; & pour la troiſiéme fois, à un mois d'empriſonnement. S'il vend, loue, ou perd ſes armes & ſes équipages, il ſera condamné à trois livres

d'amende, ou faute de payement, à un mois de résidence en la maison de correction, & jusqu'à ce qu'il ait remis ou restitué ce qui manque; & à trois mois de correction, si la restitution n'est point faite. S'il refuse ou néglige de remettre ses effets en bon ordre après l'exercice, il sera à l'amende d'un demi-écu ou à sept jours de prison; & s'il ne les rend pas après la Revue générale, à un écu, ou à quatorze jours de prison. La délation de toutes ces fautes se fera par serment devant le Juge de paix.

29°. Le Marguillier qui refusera ou négligera de former sa plainte dans les trois jours, sur les effets qui ne lui auront pas été rendus ou remis en bon ordre, sera condamné à vingt schelings d'amende.

30°. Si un Officier sans commission ou un Milicien est convaincu de s'être absenté de la Revue générale & annuelle, il sera condamné à dix livres sterling pour chaque jour d'absence, ou faute de payement, à un mois de correction.

31°. Si un Officier sans commission neglige son devoir, ou désobéit à son

Supérieur, il sera condamné à trente schelings, ou faute de payement, à quatorze jours de correction ; & il sera renvoyé du corps, si le Lord Lieutenant juge qu'il le mérite.

32°. Tous les mousquets des Miliciens seront marqués de la lettre M. & du nom de la Paroisse à laquelle ils appartiennent.

33°. Si quelqu'un achete, troque, cache ou recéle aucun effet de Milicien, il sera, en vertu du présent Acte, condamné à cinq livres sterling d'amende, & faute de payement mis en prison pour trois mois, ou fouetté publiquement, au choix des Juges.

34°. Nul Officier ou Milicien ne sera sujet à aucune peine pour cause d'absence, pendant qu'il ira voter pour l'élection d'un Membre du Parlement.

35°. Les Sergens recevront les ordres, pour le Militaire, de l'Aide-Major & de leurs Officiers supérieurs, & ils seront tenus de leur rapporter tous les délits des Miliciens de leur Compagnie qui seront venus à leur connoissance ; à moins qu'ils ne soient dans le cas de les déférer plûtôt aux Juges Civils.

36°. Toutes les amendes dont on n'a pas reglé le recouvrement d'une maniere assez précise, seront levées par saisies, & s'il n'y a rien à saisir, les délinquants seront mis en prison pour trois mois. Quant à l'application des amendes, on les ramassera dans chaque division, & on remettra le tout à l'Officier chargé du détail du Régiment qui en rendra compte à la prochaine assemblée aux Députés & Commissaires. Ces fonds seront employés à préparer un lieu convenable pour y tirer au blanc, & à acheter de la poudre & des balles, pour les distribuer aux Miliciens, afin qu'ils s'exercent à tirer. Ce qui restera pourra s'employer encore à des prix qui seront distribués aux meilleurs tireurs, & à d'autres usages utiles & relatifs à la Milice.

37°. Tous les Juges de paix & Officiers de Justice seront tenus d'assister & de prêter main forte aux Députés, Lieutenans & Commissaires, pour tout ce qui sera relatif au présent Acte.

38°. En cas d'invasion, de danger

imminent, ou de rebellion, le Roi, après en avoir communiqué à son Parlement, pourra faire enrégimenter ses Milices & les employer à son service, en commençant par celles qui seront le plus près du lieu où se trouvera le danger. Ces Milices seront conduites par leurs Officiers par tout où besoin sera, pour résister à l'invasion ou à la rebellion : elles seront, jusqu'à leur retour, sous le commandement des Officiers Généraux qui seront appointés par le Roi ; elles auront la même paye que les autres Régimens d'Infanterie, & les Officiers de Milice prendront le même rang que ceux de l'Infanterie reglée. En conséquence, ces Officiers seront, ainsi que les Miliciens, sujets à tous les Reglemens que le Parlement tiendra en vigueur pour la discipline & le gouvernement des Troupes. Les Miliciens, à leur retour, seront comme ils étoient avant que d'être employés ; & si quelque Officier sans commission, ou Milicien, est estropié ou blessé au service, il aura droit d'être admis à l'Hôpital de *Chelsea*, comme l'ont les Troupes reglées. Si quelque Milicien,

ſans être incommodé, demande les Invalides, il ſera condamné à une amende de quarante livres ſterling, & faute de la payer, à une priſon d'un an, ou juſqu'à ce qu'il ait payé ladite ſomme.

39°. Aucun Officier de Milice n'aſſiſtera à aucun jugement de guerre, avec aucun Officier de Troupes reglées, comme aucun de ces derniers ne pourra non plus aſſiſter aux Conſeils de guerre qui ſe tiendront pour juger un Milicien.

40°. Les Officiers de Juſtice ſeront en droit de loger les Officiers & les Miliciens dans les Hôtelleries, Tavernes, & toutes maiſons où ſe vendent la bierre, le cidre, l'hydromel, l'eau-de-vie, & autres liqueurs fortes en détail.

41°. Les Lords Lieutenans de tous les Comtés du Pays de Galles, auront le commandement des Milices qui y ſont, & il y aura dans chaque Comté dix Députés Lieutenans, ſi l'on en peut trouver ce nombre avec les qualités requiſes. Ils ſeront tenus de juſtifier d'un certain bien : ſçavoir, un Député Lieutenant de 300 livres ſterling,

de rente, ou du droit d'héritier présomptif d'un bien de 500 livres; il faudra qu'un Capitaine ait 150 livres de rente, ou soit fils de quelqu'un qui en posséde 500, & qu'un Lieutenant ait 50 livres, ou soit fils de quelqu'un qui en ait 150. Les deux tiers de tous ces biens seront situés dans les Comtés même. Si ces Officiers se qualifient faussement, ou ne prêtent par le serment requis, les Députés Lieutenans seront imposés à l'amende de 100 livres sterling, & les Capitaines Lieutenans & Enseignes à 50 livres. Dans tous les Comtés du pays de Galles, trois Députés Lieutenans suffiront pour faire ce que cinq font dans les autres Comtés; & les Officiers de Milice seront tenus, malgré leur service dans ladite Milice, d'exercer les fonctions de *Scherifs*, lorsqu'ils y seront appellés.

42°. Le Gouverneur de l'Isle de Wight aura, en vertu du présent Acte, la même autorité sur la Milice que les Lords Lieutenans dans les autres Comtés; il nommera cinq Députés Lieutenans ou plus, qui seront sujets aux mèmes qualifications que ceux du pays de Galles. La Milice de cette Isle

sera levée de la même maniere que celle du Hampshire, dont elle fera partie. Le Gouverneur & les Députés la feront exercer & discipliner comme dans le reste de l'Angleterre.

Le 43e. Article contient un Reglement particulier pour l'Isle de Purbeck dans le Dorsetshire.

44°. Dans toutes les Villes qui sont chefs de Comtés, le Lord Lieutenant ou à son défaut le principal Officier de Justice, nommera cinq Députés Lieutenans, si on peut les trouver, & des Officiers à proportion du nombre de Miliciens, qui sera levé dans la Ville. Trois Députés Lieutenans y auront le même pouvoir que cinq ailleurs. Les Miliciens levés dans ces Villes se joindront à ceux du Comté pour l'assemblée annuelle, ainsi que pour le service qui pourra avoir lieu en cas d'invasion ou de rebellion.

45°. Une Paroisse qui s'étendra dans plus d'un Comté sera censée appartenir à celui ou sera située son Eglise.

46°. Le lieu de Thréapwood sera censé être dans le Flintshire & dans la Paroisse de Worthenbury.

47°. Cet Acte n'autorise point à

forcer aucun Milicien à ſervir hors du Royaume.

Dans les 48 & 49e. Articles, ſont marqués les lieux qui ſont exempts de Milice. Telle eſt ſingulierement la Ville de Londres.

Les 50 & 51. reglent que la Milice de Towerhamlets reſtera ſur le même pied qu'elle étoit avant cet Acte.

52°. Il en eſt de même de celle des cinq Ports.

53°. L'Acte ne s'étendra pas juſqu'aux perſonnes enrollées, & actuellement employées dans les chantiers de S. M.

54°. Les Habitans des Fauxbourgs de Stamford ſerviront dans la Milice de Lincolnshire.

55°. Tous les Actes ſur la levée de la Milice depuis le 29 Septembre 1756. ſont révoqués & annullés.

56°. S'il meurt quelque Lord Lieutenant, ſes Députés continueront de ſervir & ſeront autoriſés à agir en leur qualité, juſqu'à ce qu'il y ait des Commiſſions de nouveaux Députés Lieutenans, données par le Lord Lieutenant.

57°. S'il y a quelque procès, débat ou difficulté, pour choſes relatives au préſent Acte, l'action ſera portée au lieu même où le fait ſe ſera paſſé ; & ſi le Demandeur perd ſa cauſe, ou ne ſuit pas ſon action, le Défendeur ſera en droit d'exiger le triple des frais.



ALLEMAGNE.

I.

Considérations sur les Mœurs, le Caractere & le Commerce des Lappons.

UN PAYS dont les déserts ne retentissent jamais de l'agréable chant du Rossignol, qui au lieu d'être variés par de fertilles collines, & des prés rians, n'est hérissé que de montagnes couvertes d'une neige éternelle qui s'élévent du milieu des marais ; où il ne vient que des saules assez clairs semés, & des bouleaux épars & fort bas qui se desséchent avant que de pouvoir atteindre la hauteur ordinaire, à laquelle parvient leur espéce dans des climats plus doux : un Pays dont les contrées Septentrionales sont privées de la lumiere pendant plusieurs semaines, & où le Soleil qui après le mois de Mars amene enfin des jours un peu plus longs, est trop foi-

ble pour répandre quelqu'ombre de printems sur les cavernes glacées ; où dans les endroits montagneux, quoiqu'il y reste pendant dix heures sur l'horison, il n'a pas la force de fondre les profondes glaces des Lacs & des Fleuves sur lesquels on passe en traineaux, & qui souvent ne fournissent pas une goute d'eau pendant plusieurs années : un Pays enfin où les moindres chaleurs, au lieu de fertiliser la terre, ne produisent qu'une multitude immense de cousins & d'autres insectes dont les essains couvrent en plein midi le Soleil, & par leurs piquures envenimées désolent les hommes & les animaux ; un pareil Pays, dis-je, s'il nourrit des hommes, doit former des têtes extraordinaires & qu'il est curieux de connoître, ou de considérer. Telle est la Lapponie : Voyons quels hommes l'habitent.

Le corps d'un Lappon est l'objet & la fin de tout ce qu'il fait. Il n'a d'autre soin que celui de sa conservation. Son extrême difformité n'empêche pas ce Citoyen de la terre, de s'occuper uniquement de son indivi-

du, parce qu'il en eſt le propriétaire. La poſſeſſion de ce bien unique, le ſeul qu'il connoiſſe, lui donne pour ſon être une complaiſance, qu'à pei-peuvent avoir les autres hommes dans les conditions les plus heureuſes. Un Lappon n'imagine point qu'il lui appartienne autre choſe que ſon corps, & tout ce qu'il fait, il ne le fait que pour lui. Il reſſemble parfaitement à une Renne, lorſqu'il ſe coud dans la peau de ces animaux, & qu'il tourne la fourrure en dehors. Cette reſſemblance ne l'empêche pas de ſe regarder comme un homme; il va même juſqu'à ſe comparer aux Suédois, parce qu'il marche ſur deux pieds comme eux, & qu'il eſt le maître de ſes Rennes. Il y a plus: cet homme à peine ébauché penſe, & c'eſt comme être penſant qu'il mérite principalement notre attention.

Ce n'eſt pas peu aux Lappons que d'avoir penſé qu'ils vivent dans un Monde qui doit néceſſairement avoir eu une origine. Que ceux qui voudroient conteſter cet effort de leur entendement, conſiderent que tous les hommes originairement auſſi ſim-

ples qu'eux, ont pensé la même chose. Qu'on laisse aux Lappons le temps de se développer, leur tête rassise & bien tempérée par le froid continuel du climat, est peut-être organisée pour produire un jour des Sçavans. S'ils nous paroissent peu différens de leurs Ours ; si leur esprit, comme figé par l'air glacial qu'ils respirent, a de la peine à percer sa dure enveloppe, au moins les perceptions qu'ils reçoivent doivent être durables. Et sçavons-nous ce qu'on pourroit faire, pour les connoissances qui ne demandent que du phlegme & de la tenacité, de ces cerveaux froids, épais, & fermes.

Les Lappons racontent l'origine du monde avec beaucoup de circonstances qui nous sont encore inconnues. Leur Tradition feroit soupçonner qu'anciennement il y a eu parmi eux quelques Esprits forts : elle est si remplie de superstitions, qu'il y a bien de l'apparence qu'elle a été précédée jadis de beaucoup d'incrédulité. La Stupidité ne produit pas toujours des enfans qui lui ressemblent. Le plus grossier de tous est la Superstition : l'Incrédulité sa fille est enjoüée ;

polie,

polie, séduisante. Elle enfante alternativement l'une & l'autre; & dans la Lapponie, la Superstition est maintenant sa derniere production.

Selon la Théologie des Lappons, lorsque Dieu voulut créer le monde, il consulta *Perkel*, le Génie du mal, sur la façon dont il falloit s'y prendre. Dieu ne vouloit certainement pas faire de mal aux Lapponois. Il vouloit créer des arbres tout composés de moëlle; les Lacs devoient être remplis de lait au lieu d'eau, & toutes les herbes, les fleurs & les plantes devoient porter des fruits. Mais *Perkel* s'opposa à ce dessein bienfaisant : Dieu fut obligé de se conformer à sa volonté, & de créer toutes choses plus mauvaises qu'il ne l'eut voulu. Qu'il en a coûté à *Leibnits*, pour expliquer l'origine du mal physique, & le concilier avec la bonté de Dieu. La *Théodicée* des Lappons, plus simple que la sienne, est crue si généralement, que personne n'a encore entrepris d'en proposer une meilleure, de crainte de ne pas s'en tirer si bien.

Les Lappons ont aussi quelque con-

noiſſance du Déluge univerſel. Ils ſçavent que la Terre, avant que Dieu l'eut toute ſubmergée, étoit entiérement habitée. Lorſqu'enſuite les Mers & les Fleuves ont ſorti de leurs lits, & qu'ils ont inondé toute la terre, tout le genre humain a péri, à l'exception d'un frere & d'une ſœur, que Dieu, diſent-ils, prit ſous ſes bras, & qu'il porta ſur la Montagne de *Paſſewaré*. L'inondation étant diſſipée, ces deux enfans ſe ſéparerent, pour chercher s'il n'étoit point reſté d'autres hommes ſur la terre. Le petit Deucalion & ſa ſœur voyagerent pendant trois ans : au bout de ce tems ils ſe rencontrerent, & malheureuſement pour leur amour ils reconnurent qu'ils étoient frere & ſœur. Ils ſe ſéparerent de nouveau, ſe retrouverent après ce ſecond voyage, & ſe reconnurent encore. Enfin après un troiſiéme voyage auſſi de trois ans, ils ſe rencontrerent encore, mais ils eurent alors l'eſprit de ne plus ſe reconnoitre. Ils reſterent donc enſemble, & engendrerent des enfans qui repeuplerent le monde. On voit que les Auteurs de cette Tradition ont eu bien de la peine à

admettre de l'amour entre le frere & la sœur ; mais il falloit repeupler la terre, & après l'avoir laissé languir pendant neuf ans, on a trouvé qu'il valoit mieux faire un bon mariage par méprise, que d'abandonner la population de la terre à la pure nécessité, ou à la force de la passion. Quoi qu'il y ait quelque chose à redire à la tradition Lapponoise, & qu'on eut pû se dispenser de mettre une parenté si étroite entre les réparateurs du genre humain, ceux-ci dumoins valent un peu mieux que le Deucalion des Grecs & sa femme, & que les pierres dont ils formerent les hommes.

Quant à l'origine des Lappons, eux & les Suédois sont, disent-ils, les descendans de deux freres, dont l'un étoit fort poltron, & l'autre fort courageux. Il s'éleva un jour, continue l'Histoire Lapponoise, une terrible tempête dont le premier fut si effrayé, qu'il se tâpit sous une plante que Dieu par pitié changea en une maison ; & c'est de celui-là que sont descendus les Suédois. L'autre qui avoit trop de courage pour craindre ou les éclairs ou le tonnerre, ne se cacha point ; & ce

fut le pere des Lappons qui vivent encore aujourd'hui sans maison ni toit.

Ce qui décrédite cette Histoire, c'est qu'on remarque que les Lappons sont le peuple le plus poltron de la terre ; & peut-être est-ce par cette raison que toutes leurs Traditions tendent à relever la bravoure. Ils parlent beaucoup des Batailles qu'ils ont livrées aux Russes, & nomment les endroits où elles se sont données. Telle est la vanité des Nations. L'étranger admire chez elles ce qu'elles possédent effectivement, mais elles suppléent toujours par des fictions à ce qui leur manque. Un pays qui est encore plongé dans la barbarie, retentit souvent des éloges des Sçavans qu'il prétend avoir produits, mais ils ne passent pas les frontieres. Dans la Lapponie, on est donc jaloux d'une bravoure, aumoins traditionelle ; & cela s'accorde bien avec l'aversion que les Lappons ont pour l'Agriculture. Car un Lappon ne se résoudra jamais à construire une maison, ni à labourer la terre, à moins qu'il n'ait souffert, par hazard, une perte irréparable dans ses Rennes,

& qu'il ne puiſſe s'en relever. Dans ces cas même, la plûpart préférent la Pêche, la vie de Berger, ou même celle de Mendiant. La viande des Rennes eſt la nourriture la plus ordinaire de ces peuples, & ces animaux leur ſervent encore à beaucoup d'autres uſages. Ils s'habillent depuis la tête juſqu'aux pieds de la peau de ces animaux, & ils échangent ce qui leur en reſte contre des habits d'été & des tentes qui leur ſervent de maiſons. Les Rennes leur fourniſſent du lait pendant preſque toute l'année. Ils font ſécher ce lait pendant l'Eté dans les eſtomacs mêmes des Rennes, ou dans d'autres peaux, & en Automne ils le laiſſent geler dans de petits tonneaux. Les fromages qu'ils font de ce lait, ſont un manger délicieux non-ſeulement pour eux, mais encore pour leurs voiſins. Le ſang & la moëlle des Rennes ſont les mets les plus exquis des Lappons. Ils ſe ſervent de leurs nerfs en guiſe de ficelle; les cornes & les os, c'eſt-à-dire, les parties dont les Lappons ne font aucun uſage, ſont préſentées en offrande à leurs Idoles.

Les Rennes ne ſont pas néanmoins la ſeule nourriture des Lappons. Les plus riches, lorſqu'ils voyagent en Eté vers la frontiere de la Norwège, achetent des vaches & des moutons qu'ils ne tuent, que lorſque les neiges commencent à couvrir la terre. Ils vont encore à la chaſſe, & rien ne leur fait plus de plaiſir que de pouvoir tuer un Ours, ou un Caſtor. Auſſi-tôt qu'ils ont tué un Ours, ils entonnent une Chanſon particuliere, par laquelle ils remercient d'abord l'ennemi vaincu de ne point leur avoir fait de mal, & le complimentent ſur ſon arrivée. Ils adreſſent enſuite leurs actions de graces à la Divinité qui a créé les animaux pour l'utilité des hommes, & qui a donné à ceux-ci l'adreſſe & la force pour pouvoir les vaincre. Une ſingularite qui paroît n'avoir rien de commun avec la défaite d'un Ours, c'eſt qu'il eſt défendu à tous ceux qui ont tué un de ces animaux de coucher pendant trois jours avec leurs femmes. Malgré cette défenſe, il y a beaucoup d'amateurs de cette chaſſe.

Après qu'on a chanté des cantiques, on fait ordinairement cuire l'Ours tout entier ; ensuite il est partagé entre ceux qui ont eu part à la chasse. On amasse après cela scrupuleusement, & avec une sorte de dévotion, tous les os de l'animal, & on les enterre avec deux cuilliers, un rabot, un couteau & d'autres ustensiles, parce qu'on est très certainement persuadé que les Ours resuscitent, & qu'ils pourroient alors avoir besoin de leurs os & des meubles qu'on leur fournit. Par cette raison, ils ne souffrent pas qu'un chien en emporte un seul os, & tout chien qui s'aviseroit d'en dérober, seroit tué sur le champ, pour remplacer cet os par un des siens, dont le pauvre Ours alors seroit obligé de se servir comme il pourroit, à sa future résurrection.

Outre les Ours, les Lappons mangent aussi des chevaux qu'ils tuent exprès, ou qu'ils trouvent morts. Ils n'ont pas plus de répugnance pour les Chiens, pour les Renards & pour les Loups, dont ils font au besoin leur nourriture : cependant ceux qui s'attachent à la Pêche, ne vivent gueres que

de poiſſons qu'ils aprétent de différentes manieres. Dans certains endroits ils les écraſent & les réduiſent en farine, pour en faire une eſpéce de bouillie qu'ils aſſaiſonnent d'écorce de Sapin en poudre. Chez tous les Lappons, quelque ſoit leur nourriture, ou poiſſon, ou chair d'animaux, l'ouvrage de la cuiſine eſt regardé comme une occupation ſi noble, qu'il eſt réſervé au pere de famille, qui cependant le confie volontiers à ſes domeſtiques : mais les femmes n'oſeroient y toucher. Elles ſont contentes & glorieuſes d'être chargées de l'éducation des enfans; mais elles ſont réputées trop impures, pour apprêter le manger de leurs maris, & pour porter la main aux mets délicats dont nous venons de parler.

Parmi des hommes ſi dégoûtans, ſi groſſiers, croiroit-on trouver de la galanterie & des Poëtes. *Scheffer* nous a donné deux Odes Lapponoiſes, qui, au ſentiment du fameux *Steele* qui a eu tant de part au *Spectateur Anglois*, feroit honneur à Rome & même à la Grece. La premiere eſt l'Ou-

vrage d'un Amant qui n'oſant pas rendre ſes ſoins à ſa Maîtreſſe dans la maiſon paternelle, la cherche dans les champs, & lui adreſſe ſes vœux. Cette Maîtreſſe ſe nomme *Orra* : voici quelques Strophes de cette Ode, de la traduction de *Scheffer.*

O Soleil, dont la vive lumiere
Invite ma Belle aux plaiſirs de la campagne,
Diſſipe le brouillard, & fais-moi voir Orra.

Si je ſçavois où pouvoir la découvrir ;
Je monterois ſur les ſapins, & de deſſus les plus hautes branches,
Mes regards parcourreroient tous les jeux champêtres.

Depuis trop long-tems mon mauvais deſtin
Me refuſe le plaiſir de la voir.
L'Eté peu durable s'envole avec la viteſſe d'un oiſeau.
Je crains les vents de l'Hyver ;
Les tempêtes & les longues nuits ne me verront point dans ces lieux.

Plus ton eau, par ses baisers, devient
limpide & claire,
Plus tu nous découvres ses beautés.

Il ne faut peut-être pas conclurre de la gentillesse de cette Poësie, que les beautés Lapponoises eussent droit de nous plaire : mais elle prouve au moins que si ces beautés sauvages ne nous paroissent que des monstres, il n'y a point de laideur absolue ; que l'essence de la beauté ne réside que dans le jugement du cœur, & que le goût des sens n'est soumis à aucunes regles de l'esprit, ou de l'imagination.

Les travaux des Lappons non seulement les font subsister, mais leur procurent encore quelque superflu. Ils se construisent des canots fort commodes qui sont si legers qu'un homme les porte sur son dos. Ils fabriquent leurs traîneaux tout entiers eux-mêmes, & l'on en voit qui sont décorés de divers ornemens de corne. Leurs voisins achetent d'eux de petites boëtes & de petits paniers : leurs tabatieres ornées de figures bizarres, sont fort recherchées dans tous les pays du Nord. Mais leurs chefs-d'œu-

vres ſont les Tambours magiques, dont ils ſe ſervoient autrefois beaucoup plus qu'ils ne font aujourd'hui, pour connoître le paſſé & l'avenir, & qu'ils ne conſultent plus qu'en cachette. Chaque Lappon ſe fait à ſa mode un Almanach particulier, compoſé de petits morceaux de bois ou de corne, ſur leſquels ſont marqués les mois, les ſemaines & les jours. Ils n'ont beſoin de perſonne pour fabriquer leurs moules & leurs uſtenciles d'étaim. Leurs femmes ſont fort adroites à travailler le fil d'étaim, dont elles garniſſent les ceinturons ou les bandouillieres de leurs maris & les harnois de leurs Rennes. Les Lappons ſçavent préparer toutes ſortes de peaux, & ils en font toutes les parties de leur habillement. Ils font eux-mêmes auſſi leurs patins & leurs cartes à jouer: car puiſque les Lappons ſçavent faire des Odes, on conçoit bien qu'ils peuvent jouer aux cartes. Leurs cordes ſont faites de racines d'arbres, & leur fil qui eſt très-bon, très-uni, ſe tire des nerfs des animaux. Ils font auſſi des arcs excellens de bois de ſapin très-fort, & du bois flexible du ſaule, qu'ils appliquent

habilement l'un ſur l'autre, & qu'ils joignent avec une certaine colle dont voici la préparation. Ils levent la peau d'un certain poiſſon de riviere, qu'ils appellent *Perche* dans leur langue, mais qui eſt très-différent de la nôtre : ils la font d'abord ſécher, & la laiſſent enſuite tremper dans de l'eau froide, juſqu'à ce que les écailles ſe détachent aiſément. Ils mettent quatre ou cinq de ces peaux dans une veſſie de Renne, ou dans une écorce de bouleau. Lorſqu'elles ſont bien enveloppées, on les fait bouillir dans l'eau pendant une demie heure ou une heure. Il ne faut pas qu'elles ſurnagent, & pour les tenir au fond du vaſe, on les y aſſujettit avec une pierre. Lorſqu'elles ont bouilli pendant le tems neceſſaire, on ôte chaque paquet, & les peaux ſont alors changées en une véritable colle qui eſt ſi tenace, que les bois collés ne ſe détachent jamais, pourvû qu'on ait la précaution de les bien lier enſemble & de bien joindre les parties, juſqu'à ce que le tout ſoit bien ſec.

Le Commerce des Lappons avec les Nations voiſines, eſt peu conſi-

dérable. Il ſe fait en Hyver avec les Suédois, & en Eté avec les Norwégiens. Les Marchands Suédois ſe tranſportent dans les endroits où les Lappons s'aſſemblent, ſoit pour célébrer leur Culte, ſoit pour tenir leurs Tribunaux, ou pour payer leurs péages: ils y achetent des Rennes ou des peaux de Rennes, des Oiſeaux, des Poiſſons, de la chair de Rennes ſéchée à l'air, toutes ſortes de Pelleteries, des fromages de Rennes, du beurre, des paniers, des bottes, des ſouliers, des gants & quantité d'autres choſes qui ſe fabriquent dans la Lapponie. Ils vendent en échange aux Lappons du tabac, de la farine, des draps, du chanvre, des uſtenciles de cuiſine de fer & de cuivre, des cuilliers d'argent, des braſſelets, des ceinturons, des bagues, des vaiſſeaux de verre, des haches, des couteaux, des fourchettes, des peaux de bœufs, de la poudre, des fuſils, du plomb, des épingles, du ſoufre, de l'étaim, du vin, de la bierre, des figues, des plumes, des duvets & d'autres marchandiſes dont les Lappons revendent une partie ſur la frontiere de Norwége.

Le Commerce des Lappons en général n'eſt pas auſſi avantageux l'Eté que l'Hyver : car les peaux des animaux qu'ils ont tués, ne ſont pas auſſi bonnes dans les chaleurs que par un tems froid ; c'eſt pour cela qu'ils vendent en Norwége aſſez peu de viande & de peaux. Les Marchandiſes de leur pays conſiſtent alors principalement en cordes d'écorce d'arbre & en fromages de Rennes. Ils en tirent en échange de la laine propre à faire des chapeaux, des vaches, des moutons, des peaux de mouton, dont les plus riches Lappons font doubler des draps bleux ou rouges qui leurs ſervent de matelats. Ils en tirent auſſi du ſel, du tabac, & ſurtout de l'eau de-vie qui eſt défendue en Suéde. Dans les tems où les Lappons paſſoient encore pour ſorciers, ils gagnoient conſidérablement à vendre aux Capitaines de Vaiſſeaux certains Nœuds magiques qu'il ne falloit ouvrir qu'au beſoin, lorſqu'on vouloit avoir tel ou tel vent dans ſa route. Mais comme on ſçait à préſent à quoi s'en tenir ſur leur Science magique, ils ne trouvent plus d'acheteurs : ainſi les Lappons ont perdu

cette branche de Commerce, qui pour être regardée comme l'ouvrage du Diable, n'en étoit que plus lucrative.

Les Lappons, en général, penſent fort peu ; cependant ils ne paroiſſent pas plus ſimples ni moins fins que bien d'autres Peuples dont on vante les diſpoſitions naturelles : ils ont outre cela des idées de probité & des ſentimens qui leur font honneur. Leur maniére de vivre eſt ſimple, mais ſalutaire ; & ſi jamais ils ſe poliſſent, qui ſçait ſi cette politeſſe ne leur coutera pas la perte d'autant de vertus naturelles, que nous en avons ſacrifiées pour acquérir beaucoup de vices artificiels ?

Le Commerce des Lappons augmentera peut-être un jour de façon, qu'ils feront une figure honnête dans la ſociété générale. Ils n'ont long-tems commercé, comme les Nations purement ſauvages, que par échange de marchandiſes ; mais la monnoye commence à avoir cours parmi eux, quoique les Suédois ne leur donnent d'autres eſpèces que celles de Dannemark & de Hollande (*a*), parce que les

(*a*) C'eſt-à-dire, des Couronnes de Dannemark & des Rixdalers de Hollande.

Lappons ne peuvent en débiter d'autres dans la Norwege.

Ceux qui voudront être mieux instruits de la Chasse des Lappons & de de tout ce qui regarde leurs Rennes, le principal objet de leur subsistance, auront recours au curieux *Traité de la Chasse, de la maniere de vivre & du Commerce des Lappons*, fait par M. *Juterbog*, dont on s'est principalement servi.

QUOIQUE notre première étude doive être celle de nous-mêmes, & la connoissance des pays dont les mœurs ont le plus de rapport aux notres, il est digne non-seulement d'un Philosophe par état, mais encore de quiconque a le sentiment de l'humanité qu'il faut respecter, sous quelque forme qu'elle se montre, de regarder autour de soi les peuples qui nous environnent, & de chercher à connoître des hommes, qui, comme habitans de la terre, sont nécessairement nos concitoyens, nos compatriotes, nos parens mêmes, & par ce seul endroit meritent que nous ayons quelque curiosité sur leur compte.

I I.

Considérations sur quelques particularités du Regne Végétal.

Parcourez le précieux regne des Plantes si richement ornées,

Qu'un amoureux vent d'Ouest abbreuve des perles du matin :

Vous trouverez tout beau, mais tout varié ;

Vous creuserez toujours ce riche thrésor, & vous ne l'épuiserés jamais.

Haller.

En considérant hier au soir le Ciel brillant de ses étoiles, mon ame se remplit d'étonnement, & tous mes sens s'éleverent d'abord jusqu'à la Divinité qui est l'ouvriere de toutes ces merveilles. Cette après-dînée j'ai été de nouveau ravi à l'aspect d'un très-beau jardin, où j'ai vû les enfans de Flore vêtus de mille couleurs différentes. Ce dernier plaisir semble plus approcher de l'amour que de l'éton-

nement. On diroit que nous converſons plus familiairement avec les fleurs qu'avec les Aſtres ; & j'ai en effet goûté plus de douceurs à conſidérer aujourd'hui mes plantes, que je n'en avois hier à contempler les étoiles. Les Primeveres, les Tulipes & les Violettes me tenoient compagnie ; leur odeur me fortifioit la tête, & leurs couleurs égayoient mes yeux : il ſembloit que ces fleurs ſe fuſſent parées, pour attendre & pour attirer mes regards.

Que je plains ceux qui ſont inſenſibles à ces plaiſirs ſimples & ſolitaires ! Pour qu'un plaiſir ſoit digne de nous, faut-il qu'il trouble nos voiſins, ou qu'il s'empare de nos ſens avec violence ? Une fleur me dit mille choſes agréables que je ne trouve point dans toutes nos Odes Anacréontiques. Elle me remplit d'une joye vive, mais qui ne cauſe d'émotion que dans le ſecret de mon cœur, & avec laquelle les tables & les chaiſes reſtent à leur place. Qu'on ne me diſe pas que ces plaiſirs purs ſont trop ſimples & trop uniformes. *Haller* les a bien juſtifiés dans les vers que j'ai pris pour texte. C'eſt dans le Regne Végétal que ſont

renfermés les thrésors les plus précieux & les plus profonds ; & qu'il est honteux pour le genre humain que ceux qui cherchent à les creuser, soient si vains de leurs découvertes, parce qu'ils ont peu de rivaux dans leurs recherches !

La variété des animaux est si grande, que la nature des uns est absolument & directement opposée à celle des autres. Certains animaux ne vivent que dans l'eau ; d'autres ne vivent que sur la terre ; d'autres encore vivent sur la terre & dans l'eau. Même diversité dans les plantes & dans la vie végétale. Il y a des végétaux terrestres, & d'autres qui ne croissent que dans l'eau ; d'autres sont ennemis de toute humidité ; d'autres au contraire s'accommodent également de la terre & de l'eau. Quelques plantes enfin croissent & vivent dans l'air.

Il y a dans le Jappon un arbre qui ne sçauroit souffrir aucune humidité, en cela différent de tous les autres arbres qui en tirent leur nourriture. Aussi-tôt qu'il est mouillé, il commence à mourir ; & si l'on veut le conserver, il faut le couper près de la

racine, le faire sécher au soleil, & le transplanter dans un terrein bien sec. La terre est le seul élément qui puisse convenir à cet arbre. Tout le monde sçait que les Champignons, les Mousses & de semblables petites plantes tirent de l'air leur principale substance. Il est d'usage en certains pays de mettre dans la main d'un mort une branche de Rosmarin, & l'on a vû quelquefois, après avoir ouvert le cercueil au bout de plusieurs années, que cette branche avoit crû au point que les feuilles couvroient tout le visage du mort. On en trouve plusieurs exemples rapportés dans les *Mémoires de l'Académie Impériale des Curieux de la nature.* Cette végétation n'est pas cependant à beaucoup près aussi merveilleuse que celle des Truffes qui sont si communes.

Ce fruit singulier que la terre donne libéralement sans culture, n'a ni racines, ni tiges, ni feuilles, ni fleurs, ni même, à ce qu'il paroît, de sémence. On doit le regarder comme une plante marine, qui vit sur terre, & qui attire sa nourriture en la suçant par les pores de sa surface; mais com-

ment se forme la Truffe ? Comment s'y étoit introduite cette pièce de monnoye (*denarius*), que *Pline* assure avoir trouvée dans un de ces fruits ? Pourquoi communément ne trouve-t-on point d'herbe dans les endroits où il y a des Truffes ? Pourquoi y voit-on la terre crêvée, & est-elle dans ces endroits plus legere ? La Truffe renferme sans contredit beaucoup de singularités qui mériteroient d'être approfondies.

Il n'est point de plante qui puisse être mieux comparée avec les animaux, soit terrestres, soit aquatiques, soit amphibies, que cette production singulière & de nature équivoque, appellée par Paracelse *Cæresolium*, & communément *Flos-Cæli*, *fleur du Ciel*, ou *Nostoch*. C'est un corps irrégulier d'un verd foncé un peu transparent, & qui n'a gueres plus de consistence que de la gêlée ; il ne se fond pourtant pas entre les doigts, il est au contraire tenace & difficile à déchirer. On ne le voit qu'après une grande pluye : on le trouve alors en toutes sortes d'endroits, & principalement dans les terreins in-

cultes, comme les prés, la terre séche & les chemins sabloneux. On ramasse le *Flos* - *Cœli* dans toutes les saisons, & même en hyver; mais il n'est jamais si fréquent qu'en été, lorsqu'il a beaucoup plû. Il se conserve tant que le tems reste humide, mais le vent & le soleil le séchent & le corrompent. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette production, est son origine qui paroit instantanée, & en comparaison de laquelle la naissance des Champignons est très-tardive. Lorsqu'on se promene en été dans un jardin, où il n'y avoit pas le moindre vestige de ce singulier végétal, s'il vient à pleuvoir, & qu'une heure après on retourne dans le même endroit du jardin, il y en aura une quantité si prodigieuse, que toute la place en sera couverte. On a été long-tems sans pouvoir s'imaginer que le *Flos-Cœli* fût du nombre des plantes. Son nom seul prouve assez qu'on a prétendu tirer son origine du Ciel; & dans cette prévention il n'étoit pas étonnant de trouver quantité de *Souffleurs* qui la croyoit capable de changer les métaux en or. Mais Mrs *Ma-*

guol & *Tournefort* découvrirent enfin que le Noſtoch étoit une plante, & M. *de Reaumur* a eu le bonheur de découvrir ſa véritable nature. Ce n'eſt donc autre choſe qu'une feuille qui attire beaucoup d'eau. Or cette feuille, tant qu'elle eſt remplie d'eau, reſte dans ſon état naturel; mais dès qu'un grand vent ou un ſoleil un peu vif lui enleve toute cette eau, elle ſe plie, s'affaiſſe, devient opâque & perd ſa couleur. On auroit alors de la peine à la reconnoître : à peine même eſt-elle viſible, & c'eſt pourquoi elle paroît croître ſubitement, & naître de la pluye d'une maniere ſi merveilleuſe. Lorſqu'elle a été ſéchée de telle ſorte qu'elle échappe à la vûe, une nouvelle pluye la reproduit de nouveau & la rend viſible. Ainſi ce petit végétal ſe transforme ſucceſſivement, toujours diſpoſé néanmoins à jouer le même rôle. M. *Geoffroy* a prétendu trouver à cette plante des racines, & on en a même donné la deſcription; mais M. *de* R*eaumur* eſt perſuadé qu'elle n'en a point. Il a remarqué dans certains temps ſur la ſurface de quelques-unes de ces plantes

quantité de petites graines qu'il croit être celles de cette Plante, & il les a semées dans des vases particuliers. Ces graines ont germé, mais il n'y a jamais observé aucunes racines. Ces jeunes feuilles forment toute la plante. M. de *Reaumur* ayant remis ces feuilles dans la terre, couchées du côté opposé à celui qui étoit auparavant en-haut, & situées de façon qu'elles ne touchoient plus la terre, les petites plantes ne s'en trouverent pas plus mal, ou du moins elles continuerent de croître.

Or s'il est vrai que le Nostoch n'a point de racines, il faut nécessairement qu'il croisse à peu près comme les Plantes marines, qui n'ont pas non-plus de racines, & qui attirent par la surface de leur pellicule l'humidité dont elles se nourrissent. Mais les Plantes marines ne manquent jamais d'eau, & le Nostoch au contraire manque souvent de nourriture: car vraisemblablement il ne croît, que quand il s'est rempli d'eau; alors il grandit un peu chaque fois, & M. *de Reaumur* assure que sa croissance dure au moins une année. Cette Plante res-

ſemble par ſa ſtructure & par le genre de ſa nourriture, aux Plantes marines. Elle a cela de commun pareillement avec les Truffles; mais elle différe de celles-ci, en ce que ne croiſſant que dans l'eau, elle vit cependant ſur la terre ſéche; qu'elle ne devient viſible que lorſqu'elle eſt bien nourrie; qu'elle reſte inviſible, juſqu'à ce qu'elle recommence à croitre; qu'elle change ſi extraordinairement ſa figure, que dans un tems ſec il eſt preſqu'impoſſible de la prendre pour ce qu'elle eſt dans un tems humide, & que malgré ſa délicateſſe elle eſt toujours en état de produire & d'élever ſes ſemblables.

On pourroit conſidérablement groſſir le Catalogue des Plantes, dont la maniere de vivre eſt comparable à celle des animaux. Mais ſans nous arrêter à cette comparaiſon, combien d'autres merveilles ne trouvons-nous pas dans la végétation des plantes, & qu'elle matiere de réflexion n'offre-elle pas à un curieux? Je n'alléguerai qu'un exemple très-commun. On voit ſouvent ſur les bords des Rivieres & des Ruiſſeaux, des Saules qui ſont creuſés & pourris en-dedans, & dont le dehors eſt

dégradé au point qu'il reste à peine un huitiéme de la circonférence de l'arbre. Cependant ce misérable tronc reprend tous les Printems sa verdure, & se couronne de branches touffues, quoique ses entrailles & la plus grande partie de son écorce ayent été brûlées ou employées dans les jardins, & que le reste soit si sec & si pourri qu'on auroit de la peine à le prendre pour un végétal vivant. Il est moins étonnant de voir un arbre végéter sans moëlle, que de le voir subsister après avoir perdu la plus grande partie de son écorce : car c'est l'écorce seule qui transmet le suc nourricier à toutes les branches.

Pline admiroit de son tems les gros Arbres qui fournissoient une écorce assez étendue pour faire des barques qui contenoient trente personnes. Il n'avoit pas vû les arbres du Congo, qui étant creusés forment une barque qui peut contenir deux cens personnes. Sur la côte de Malabar, il y a un arbre dont le tronc a cinquante pieds de surface. Le Cocos est de la même espece, & de la classe des Palmiers. Il y en a

quelques-uns dont les feuilles sont si larges, qu'elles couvrent vingt hommes: elles sont alternativement molles & solides, & l'on peut les plier comme un évantail.

L'Arbre appellé *Tallipot* qui vient dans l'Isle de Ceylon, & dont le tronc ressemble au plus gros mât, n'est pas moins remarquable par le volume de ses feuilles. Elles sont si grandes & si larges, que quinze à vingt hommes sont à couvert de la pluie sous une seule feuille. A mesure que ces feuilles se séchent, elles se consolident; mais elles restent toujours fléxibles, ensorte qu'on peut les plier comme on veut. Elles sont alors extrêmement légeres, & ne paroissent pas plus épaisses que le bras d'un homme.

La *Vanille* vient dans les pays les plus chauds de l'Amérique, & particulierement dans la Nouvelle Espagne. On l'y trouve sur des montagnes qui ne sont accessibles qu'aux seuls Indiens, & cela dans des lieux un peu humides. Il y a trois espéces de Vanille: *la Pompone* ou *Bova*, c'est-à-dire, la grosse; *la Simarona*; & celle *de Ley*

qui est la meilleure. Les côtes de la Pompone sont épaisses & courtes ; celles du Ley au contraire sont plus minces & plus allongées. La meilleure est d'un rouge bien foncé ; elle ne doit être ni noirâtre, ni d'un rouge vif, ni trop visqueuse, ni trop séche. Les cosses doivent paroître pleines, & pour que la Vanille soit bonne, il faut qu'un paquet de cinquante cosses pése plus de cinq onces. Lorsqu'on ouvre une de ces Siliques & qu'elle est bien fraiche, on la trouve remplie d'une humidité noire, huileuse & balsamique, dans laquelle nage une grande quantité de petites graines noires. L'odeur en est si forte, qu'on en est comme enyvré. La Pompone est celle qui a l'odeur la plus forte, mais la moins agréable ; elle cause même des maux de tête & resserre le cœur. Son humidité est plus fluide, ses graines sont plus grosses, & ressemblent presque à la moutarde. La Simarona a peu d'odeur, peu d'humidité & peu de graines : on en fait peu de commerce, ainsi que de la Pompone. Les Indiens se servent des meilleures cosses en guise de paille

ou de foin, pour y cacher des marchandises. Dans toute la Nouvelle Espagne on ne met point de Vanille dans le Chocolat, parce qu'on la croit malsaine. Les amateurs du Chocolat en Europe sont bien aises du voyage qu'elle doit faire, avant de devenir salutaire à l'homme.

La plante de la Vanille ressemble beaucoup à la vigne. Ses feuilles ont un pied & demi de long, & trois pouces de large; elles sont dentelées & d'un gros verd. Les fleurs sont simples, blanches, marquées de rouge & de jaune. Lorsqu'elles tombent, les petites Vanilles poussent des cosses qui sont d'abord vertes, & qu'on cueille aussi-tôt qu'elles deviennent jaunes. La plante ne porte point de fruit avant la troisiéme ou la quatriéme année. La recolte s'en fait à la fin de Septembre; le fruit est dans sa perfection à la Toussaint, & il dure jusquà la fin de Décembre. Toute la préparation de ce fruit consiste, en ce qu'on le cueille de bonne heure, & qu'on le fait sécher pendant quinze ou vingt jours, pour lui faire perdre l'humidité qui le fait

pourrir. On avance ce déssechement en passant la Vanille dans les mains.

Les seps de cette Plante rampent le long de la terre, comme les seps de vigne ; ils s'attachent & montent le long des arbres qu'ils rencontrent. Le tronc ou la tige de l'arbuste devient avec le tems aussi dur que celui de la Vigne, & les racines percent bien avant dans la terre. Elles poussent des rejettons qu'on plante au pied de l'arbre dans un endroit où ils puissent profiter : ceci se fait au commencement de l'hyver & au commencement du Printems. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on ne fait pas entrer dans la terre les seps qu'on veut transplanter, parcequ'ils s'y pourriroient. On les attache à un gros arbre, ensorte que le bout d'enbas est élevé de terre de plus de quatre à cinq pouces ; on les garantit ensuite contre les impressions de l'air, avec de la mousse séche ou quelque autre chose. La Plante attire de l'arbre, auquel elle est attachée, toute la nourriture qu'il lui faut, & n'a pas besoin du suc nourricier de la terre. Le suc pénétre en peu de

tems de l'arbre dans la tige, & elle commence à pousser. Dans ces pays chauds de l'Amérique, le suc des arbres est si fort & si abondant, qu'une branche cassée par le vent qui tombe sur un arbre d'une autre espéce, s'y colle & s'y greffe beaucoup mieux qu'il ne pourroit être greffé par le Jardinier le plus habile. Ces cas sont très-fréquens dans l'Amérique Méridionale. Il arrive même que de gros arbres poussent du haut de leur sommet des rejettons si longs, qu'ils pendent jusqu'à terre. Ils y prennent racine, & par ce moyen les arbres se multiplient tellement qu'il s'en forme une petite Forêt, où l'on ne sçauroit plus distinguer le pere ni le grand pere des enfans. Cette multiplication extraordinaire fait qu'il est souvent impossible aux Chasseurs de percer une Forêt. Ne diroit-on pas que dans le nouveau Monde il y a une nouvelle Nature, ou du moins une Nature plus jeune & plus active que dans l'ancien ?

Cette diversité des Végétaux de la Terre est inconcevable, & l'Amérique a dans ce genre des singularités qui ne sont presque pas croyables pour

des Européens. Les Indiens ne ſçauroient s'imaginer que chez nous de grands chariots paſſent en hyver ſur l'eau, & nous ne concevons pas que leur bois de *Bamboës* puiſſe être aſſez dur pour faire du feu comme nos pierres à fuſil. Mais avons-nous beſoin d'aller juſqu'aux Indes, pour trouver de ſemblables merveilles. Il y a dans la Norwege un canton où l'on cuit une ſorte de Pain, qui ſe conſerve trente à quarante ans. Et le croira-t-on ? un Norwégien mélancholique qui craint de manquer un jour, ne ſouhaite pas comme chez nous de gagner de l'argent pour veiller toute ſa vie ſur ſon tréſor : il ſe croit trop heureux, s'il peut parvenir à cuire une fois aſſez de pain, pour le reſte de ſes jours, & pour être à l'abri de la crainte de mourir de faim. Ce Pain eſt préparé de farines d'orge & d'avoine qu'on paitrit enſemble & qu'on fait cuire entre deux pierres creuſes : plus il eſt dur, plus il eſt agréable à manger, & c'eſt pour cela que dans ce Pays on eſt auſſi friand de pain dur qu'on l'eſt ailleurs de pain tendre. On en garde précieuſement quelques morceaux pour les Fêtes ; &

il n'eſt point extraordinaire de manger à la naiſſance d'un enfant, du pain qui a été cuit à celle de ſon Ayeul. Malheureuſement pour les pauvres Norwégiens, cet excellent pain ne ſe trouve pas partout. Dans bien des endroits on ne trouve ni orge ni avoine: on y fait de bois de ſapin une autre eſpece de pain qui ſe conſerve auſſi fort long-tems, & l'on employe encore des glands pour ce même uſage (1).

Toutes ces merveilles & une infinité d'autres qui demanderoient des volumes nous ramenent à l'Etre parfait, dont la Puiſſance de concert avec ſa Sageſſe & ſa bonté, ſemble avoir produit ce que nous voyons pour nous entretenir dans un raviſſement continuel & dans un étonnement agréable.

Ainſi tout doit nous élever de la terre à Dieu; on doit, de la fleur la plus vile, remonter juſqu'au Créateur, & lui dire: » Seigneur, tout ce que » vous avez fait eſt bon, vous avez » vous-même rendu ce témoignage à » toutes les merveilles que vous avez

(1) *Thom. Bartholin. de Medecina Danorum Domeſtica.*

» mises sous nos yeux, & vous n'a-
» vez rien fait que pour nous. Soyez
» éternellement admiré dans les Ou-
» vrages de vos mains «.

LII.

LETTRE de M. WILLE, Graveur du Roi, de l'Académie Royale de Peinture, Sculpture & Gravure, adressée à M. Fuissli *de Zyric, Auteur d'une Histoire des meilleurs Peintres de la Suisse.*

M. FUISSLI a fait imprimer cette Lettre à la tête du second Volume de son Histoire, qui paroît depuis peu : mais il s'y est glissé tant de fautes, qu'un ami de l'Auteur l'a fait réimprimer à Paris, en caractères François. Prévenus favorablement pour cet ouvrage par le seul nom de M. Wille, si célébre aujourd'hui parmi nos Artistes, nous avons crû qu'on en verroit la traduction avec plaisir, & elle a été faite sur l'édition de Paris.

VOTRE Ouvrage, Monsieur, m'a fait penser : il m'a donné des vues dont je vous suis redevable, & j'ai senti

mon estime augmenter pour l'amateur des Arts & des Artistes. Vous vous êtes acquis de justes droits sur la reconnoissance de vos contemporains, & sur celle de la postérité. Nos célebres Compatriotes revivent aujourd'hui par vos soins ; je les vois respirer sous votre plume, & je démêle dans votre Livre leur caractère & leur genie différens. Je doute même si c'est à leur Art, ou à vous, qu'ils doivent l'immortalité dont ils jouissent. Vous venez du moins d'affermir leur gloire, & de la consacrer pour jamais.

Le tems détruit les Ouvrages de l'Art, il a peu d'empire sur l'Histoire. Où sont les Peintures des Grecs, si nous n'en retrouvions quelques-unes dans les monumens Historiques ? Les noms de leurs plus célébres Artistes seroient-ils seulement connus, s'ils n'étoient consignés dans leurs Livres ? J'ai donc lû, Monsieur, votre Histoire des Peintres Helvétiques, non-seulement avec un plaisir infini, mais encore avec beaucoup d'intérêt ; & je ne puis à cette occasion garder plus long-tems sur le cœur le reproche injuste qu'on fait

aux Peintres de l'ancienne Ecole Allemande.

Les Peintres Allemands, dit-on, n'ont point dans le dessein ni l'élévation, ni la noblesse des Peintres de l'Ecole Romaine, leurs Contemporains; & l'on ajoute que, s'ils avoient vû l'Italie, ils les auroient peut-être égalés. Pour moi j'admire plus nos Peintres d'être devenus aussi grands qu'ils le sont, sans avoir vû cette Patrie des Arts, que je ne les admirerois s'ils s'étoient élevés au-delà, après avoir vû l'Italie. Les difficultés qu'il leur a fallu surmonter dans leur Patrie, surpassent beaucoup celles que les Peintres Romains ont eues à vaincre dans la leur. C'est à quoi pensent peu de gens, & ce qui m'a donné lieu de faire quelques réflexions que je soumets à votre jugement. Permettez-moi pour cet effet de remonter à des tems un peu reculés.

La Barbarie sous laquelle l'Europe entiere a gémi si long-tems, & qui succéda aux tems éclairés de Rome, dominoit depuis bien des siécles, lorsque des hommes de génie cherchant la trace des Arts ensevelis sous les ruines

de l'Empire Romain, ſemblerent les créer de nouveau. Les grands Artiſtes qui parurent ſous Jules II. & Leon X. commencerent à ſentir leur force : encouragés par les bienfaits de ces deux Pontifes, ils firent connoître le prix des Arts dont ils étoient les reſtaurateurs & qu'ils paroiſſoient inventer. L'exemple du Pape Leon, dont les mains bienfaiſantes avoient accueilli & fait fleurir ces Arts à Rome, fut ſuivi par tous les Princes d'Italie. Les Artiſtes furent recherchés, eſtimés, comblés partout de bienfaits. François I. fit venir en France une petite colonie de Peintres & de Statuaires. On ſçait combien il les aima, & ce qui reſte des Ouvrages qu'il leur fit faire dans ſes Palais ſont des monumens qui honorent également le goût du Prince & les talens de ceux qu'il ſçut employer. Et quel témoignage plus glorieux pour les Arts & pour les Artiſtes, que ces précieuſes larmes qu'il verſa ſur Leonard de Vinci, quand ce Peintre expiroit dans ſes bras !

Cependant l'Allemagne avoit déja dans ſes propres enfans d'illuſtres rivaux

des grands Maîtres d'Italie. DURER que l'Empereur *Maximilien* avoit mis au rang des Nobles de l'Empire, & *Holben*, non moins grand hors de sa Patrie, d'où il avoit été appéllé à la Cour d'Henri VIII, Roi d'Angleterre, travailloient à s'immortaliser avec les Princes qui avoient sçu apprécier leurs talens.

Mais quels moyens avoient *Holben* & *Durer* pour seconder leur génie dans l'imitation de la Nature & parvenir à la perfection à laquelle ils portoient leur Art ? Rome offroit à ses Artistes les plus beaux & les plus grands modéles en tout genre dans les Statues Grecques: l'Allemagne étoit au contraire remplie de ses Statues Gothiques, qui non-seulement n'étoient pas propres à former les nôtres, mais dont la vûe même étoit dangéreuse, & ne pouvoit que gâter leur goût, puisque ces Statues étoient aussi éloignées de la belle Nature, que les chef-d'œuvres Grecs s'en rapprochoient.

La Nature qui seule avoit formé les Artistes Grecs, pouvoit sans doute instruire les Allemands; mais cette Na-

ture étoit presqu'invisible pour les derniers. La nécessité, dès les premiers tems, avoit appris aux hommes à se vêtir ; mais peu à peu l'habillement Grec s'étoit introduit présque partout. Les Romains qui se l'étoient rendu propre l'avoient porté dans toutes les parties de la terre, où ils avoient porté leurs armes.

Les premiers Germains étoient presque nuds, mais alors il n'étoit point chez eux question d'Artistes : c'étoit un Peuple tout guerrier, qui ne respiroit que les armes. Quand les Germains furent polis, comme ils l'étoient certainement du tems d'Albert Dure, le goût des recherches, où la volupté leur tailla des habillemens dans lesquels il sembloit qu'on voulut corriger la forme de l'homme. Or sous un pareil habillement, il étoit impossible à l'Artiste Allemand d'observer la proportion des parties, moins encore le gonflement ou le jeu des muscles, suivant tel ou tel mouvement des membres, & l'effet d'un muscle sur un autre dans le mouvement général des parties du corps. Comment

pouvoir demêler ſous de vaſtes étoffes les beautés du nud, que l'on ſaiſit avec peine, même en voyant la nature, & en comparant ?

Les habillemens Grecs, au contraire, étoient faits pour marquer l'élégance du corps : ils avoient quelque choſe de léger, d'aiſé, & ſous cet habillement l'Artiſte pouvoit obſerver non-ſeulement les parties du corps, mais même en quelque façon les muſcles. De plus les ſpectacles, où des Luteurs & des Gladiateurs tout nuds s'exerçoient publiquement, les Danſes dans les Fêtes, les Courſes, les Bains &c, étoient des Ecoles perpétuelles & toujours préſentes aux Artiſtes. Ils pouvoient à loiſir obſerver, comparer, juger, imiter. Les Grecs ainſi familiariſés avec les chef-d'œuvres de la Nature qu'ils avoient tant d'occaſions d'étudier hors de leur Attelier, pouvoient-ils reſter médiocres, avec toutes les diſpoſitions naturelles qu'ils avoient d'ailleurs ?

Lorſque les Romains eurent conquis la Grèce, leur génie guerrier ne les empêcha point d'être ſenſibles aux

beautés des Arts, & d'en connoitre le prix. Ils n'eurent besoin que de voir les ouvrages Grecs, pour devenir amateurs, & pour éprouver ce goût vif qui leur fit dépouiller la Grèce de ces chef-d'œuvres de Peinture & de Sculpture, qui bien-tôt étonnerent & embellirent Rome. Dans la suite ils ne se contenterent pas de posséder les plus beaux monumens d'Athènes, de Sicyone, & de Corinthe; ils s'emparerent des Artistes Grecs, ils les firent venir à grand frais, & leur firent faire des Elèves qu'ils choisirent dabord parmi leurs Esclaves. Qui se borne à imiter, devient difficilement original. Les Artistes Romains avoient presque tous les mêmes avantages que les Artistes Grecs; mais c'étoient malheureusement des Esclaves, incapables par leur condition de penser aussi librement, aussi noblement, & avec autant d'élevation que les Grecs, Peuple qui dans l'âge d'or des Arts, étoit libre, élevé, pensant.

Ce ne fut que sous le règne d'Auguste, Protecteur éclairé des Arts, que Rome vit éclorre dans son sein des

Artistes, qui nourris & formés par l'étude des Grands Maîtres de la Grèce & pleins de leur esprit, marcherent sur leurs traces & presque leurs égaux. Ce tems heureux ne fut pas de longue durée : les Arts & les Artistes Romains s'éclipserent avec la grandeur Romaine, dans la décadence de l'Empire.

De belliqueux Peuples du Nord de l'Allemagne avoient juré de mettre Rome en cendres : ils vinrent inonder l'Italie avec des armées nombreuses, bien resolus de ne rien épargner; & dans leur sauvage fureur ils ensevelirent sous les ruines des chefs-d'œuvres de l'Architecture, les plus beaux monumens des Arts & de l'esprit humain. Après une longue barbarie, le tems & souvent le hazard firent découvrir de précieux restes des Arts de la Grece & de Rome, & ces Arts sortirent ainsi peu à peu de leur tombeau. Raphael fut le premier qui sentit le mérite sublime des monumens qu'on déterroit. La nature l'avoit formé avec un esprit Grec, & capable de connoître toute la beauté des ouvrages Grecs,

l sçut appliquer ce sentiment vif à 'étude de la nature qu'il avoit présen-e, & y rapporter en même tems la connoissance qu'il avoit acquise dans es propres Ouvrages. De là cette exactitude dans ses contours, la no-blesse de ses caracteres où la vie res-pire, la vérité de ses mouvemens qui sont toujours naturels & conformes à a destination de l'effet. On a seulement à regretter qu'il ait méconnu la vraie couleur & la magie du clair-obscur, qui fait l'agréable prestige & le charme des Tableaux de Rubens.

Jules Romain, Disciple de Raphael, suivit, comme ses autres Eleves, la route que son Maître avoit frayée; & tant que les Artistes Italiens n'ont point abandonné l'Antique, conduits par ce guide excellent & sûr, ils se sont rarement égarés. Quand ces Artistes auroient sans cesse observé leurs con-citoyens, partagés en diverses occupa-tions, pour étudier dans leur action les mouvemens naturels qu'ils avoient à peindre, ils auroient tiré de cette étude aussi peu de fruit que l'Artiste Allemand qui l'auroit faite dans son

pays. Toutes les Nations de l'Europe étoient déja par l'habillement plus ou moins ridiculement déguisées. Mais les Ouvrages Grecs étoient pour l'Artiste Romain, ce qu'un beau choix de la nature, ou une belle nature composée étoit pour l'Artiste d'Athenes.

Quel secours au contraire l'Artiste Allemand pouvoit-il trouver dans son pays ? Il trouvoit à peine des visages & des mains exposés sans voiles à ses observations : car il n'y avoit point encore d'Académies publiques ou particulieres. Et comment étudier le nud du corps humain dans le degré de perfection où nous le trouvons cependant porté par Durer, Holben & quelques autrés ? L'Artiste étoit donc obligé de prendre la nature, non pas telle qu'il l'eut souhaitée, mais telle qu'il pouvoit la trouver. Les mœurs d'alors & les circonstances ne lui permettoient pas de choisir parmi un grand nombre de personnes celles dont la taille la plus fine ou la plus élégante étoit la plus propre à remplir les vûes de son Art. La situation de l'Artiste étoit peut être encore un obstacle aux efforts qu'il

auroit pu faire pour se procurer des modéles, & cet obstacle devoit être plus fréquent dans les premieres années, où l'Artiste plein d'ardeur & d'activité jettoit les fondemens du sçavoir qu'il se proposoit d'acquérir, suivant le genre qui faisoit l'objet de ses études.

Pouvoit-il discerner si le nud qu'il dessinoit & d'après lequel il se formoit dans cette partie de l'Art, étoit celui de la belle nature, ou d'une nature médiocre? Il falloit qu'à force de travail & avec le tems plusieurs modéles copiés successivement lui fissent comprendre ces différences, & lui montrassent en quoi telle nature étoit préférable à telle autre. En effet ce sont les yeux qui sont les meilleurs juges des objets corporels. Nous ne pouvons créer aucune image en nous-mêmes, sans la rapporter à tel ou tel être que nous avons vû. Celui qui conçoit la plus belle figure en idée, doit l'avoir vûe dans la Nature; & c'est ce qui le met en état de sentir ce qui manque à une belle forme, pour être la plus belle en son genre. Mais celui qui prend une forme agréable pour la

plus belle, n'a vû probablement que celle-là, & celle qui n'eſt que jolie lui paroîtra de la plus grande beauté. D'où il arrive que le premier eſt en état d'ajoûter dans la Peinture à la beauté même, au lieu que l'autre ne pourra qu'embellir de médiocres attraits.

Or pour appliquer ceci à nos anciens Artiſtes, je demande s'il eſt raiſonnable d'exiger d'un Peintre la repréſentation d'un Etre dont il ne conçoit pas la forme, parce qu'il ne la voit point, ni ne l'a point vûe dans la Nature ? Peut-on voir par les yeux d'autrui, & ſi par complaiſance on ſe contraint juſques-là, ne riſque-t-on point de marcher à tâtons, & par conſéquent de s'expoſer à mille chûtes ? La Nature ou l'imitation la plus parfaite de la Nature, eſt ſeule capable de guider un Artiſte, & de former ſes idées. Les Peintres de l'Ancienne Ecole Allemande étudioient à la vérité la Nature; mais étant en quelque ſorte iſolés, ils étoient obligés de créer leur art : leur deſſein fait d'après des modeles tels que

que

le Pays leur offroit, étoit juste, ferme, pensé, tel en un mot qu'il pouvoit être, jusqu'à ce que la vûe d'une plus belle nature pût leur fournir des idées plus grandes. Et n'étoient-ils pas aussi vrais dans le dégré de la Nature qu'ils étoient à portée de voir, & dont ils tiroient toutes leurs idées ; n'étoient-ils pas par conséquent aussi estimables que les Peintres de l'Ecole Romaine, leurs contemporains ?

Mais, dira-t-on, le dessein des Artistes Allemands n'est pas si noble ni si grand que celui des Peintres Romains. J'ai fait voir par quelle raison il ne pouvoit pas l'être. Les circonstances particulieres où nos Artistes se trouvoient & celles du tems, les empêchoient d'avoir sous les yeux un beau choix de la Nature. Les beautés composées des Antiques, dont le Dessinateur Romain faisoit son étude, étoient invisibles pour l'Allemand. S'il en avoit pû jouir, elles eussent fait sur son esprit le même effet qu'elles faisoient sur l'Artiste de Rome. C'est donc par tous ces avantages que le Peintre Romain surpas-

ſoit l'Allemand dans la partie du Deſſein. Mais pourquoi ne l'a-t-il pas auſſi ſurpaſſé dans la couleur ? N'eſt-ce point, parce que la vûe des Antiques n'a pû le former dans cette partie ? &c.

I V.

De l'Origine de la dignité Royale en Pologne.

JE n'entreprends point d'écrire un traité complet de l'Origine de la Dignité Royale en Pologne. Je me contenterai d'indiquer quelques difficultés qui m'ont paru meriter au moins l'attention d'un Hiſtorien. Je donne ici mes penſées toutes brutes, & elles ſont nées à l'occaſion de l'Ouvrage qui a pour titre : *De Ortu Regiæ Dignitatis in Polonia*, par M. *Boehm*, Profeſſeur à Leipſik.

S'IL eſt vrai que l'origine de cette Dignité vienne de Boleſlas, il faut avouer qu'elle eſt fort ancienne. *Kad-*

lubeck, le plus ancien Historien de Pologne après *Gallus*, Auteur à qui l'on n'ajoute foi qu'autant qu'il se trouve conforme à d'autres Historiens plus accredités & qui a compilé les fables les plus absurdes, surtout pour ce qui regarde les premiers tems de Pologne, ce *Kadlubeck* dis-je, est le guide de ceux qui prétendent déduire de Boleslas I l'origine de la Dignité Royale en Pologne. Tous les Historiens Polonois l'ont suivi, & voici comment ils le prouvent.

Otton III, dit-on, couronna Boleslas, Roi de Pologne, vers l'an 1000 ou 1001, en revenant de son Pélérinage de Gnesne où il étoit allé visiter le tombeau de S. Adalbert. Il s'agit d'abord de discuter ce fait. Les Historiens étrangers, & principalement *Ditmar*, qui a décrit très exactement le voyage d'Otton III, & qui étoit son Contemporain, n'en dit pas un mot. *Wippo* n'en parle pas non plus. S'en rapportera-t'on à des Ecrivains reconnus suspects & convaincus de mensonges: *Boguphalus* & la Chronique *de Joannes*, dans *Sommersberg*, don-

nent à Miesko I le titre de Roi, & les anciens Historiens Polonois sont assez dans l'usage de donner ce nom à leurs Princes, & par conséquent à leur pays celui de Royaume (*Regnum*). Le silence de Ditmar au sujet du Couronnement de Boleslas, est un argument très-fort contre les Auteurs Polonois. On ne peut pas dire que Ditmar ait passé ce fait sous silence, parce qu'il étoit piqué contre Boleslas qui avoit ravagé beaucoup de biens Ecclésiastiques. S'il avoit eu quelque ressentiment contre Boleslas, & que le Couronnement eut été réel, sans doute il n'auroit pas manqué de le consigner dans son Histoire : il auroit affecté de représenter ce Couronnement comme un acte qui soumettroit Boleslas & toute la Pologne à la dépendance de l'Empereur. Ditmar vers l'an 1008, raconte que Brunon, Apôtre de Prusse, & ses Compagnons ayant été massacrés par les Prussiens, Boleslas racheta leurs corps, & leur fit donner une sépulture honorable. Or Brunon étoit proche parent de Ditmar. Je demande s'il est vraisembla-

ble que Ditmar, en parlant d'un Prince qui avoit daigné faire enterrer son parent, n'eut pas fait mention d'un acte aussi solemnel que le Couronnement dont il s'agit, ou ne lui eut pas au moins donné le nom de Roi, s'il l'avoit été effectivement. *Schultz* a bien senti cette contradiction, mais il n'a pas voulu démentir les Historiens Polonois. *Schutz* étoit en dernier lieu Professeur à Francfort sur l'Oder, & son livre intitulé : *La Pologne indépendante & jamais tributaire* (1) le fit créer dans une Diéte publique Gentilhomme Polonois, sous le nom de *Schutz de Scholetzky*. *Hancke* trop credule est soupçonné de fausseté dans bien des endroits; ainsi son authorité n'est ici d'aucune considération. C'est donc aux faits suivans qu'il faut s'en tenir.

Si Boleslas a été effectivement reconnu Roi, ce n'est qu'en l'an 1025 ou à peu-près vers ce tems, qu'il s'est élevé lui-même à la Dignité Royale. M. *Lenguich*, Senateur de Dantzick, homme très-versé dans l'Histoire de

(1) *Polonia nunquàm & nulli tributaria.*

Pologne, l'a fort disertement démontré dans sa *Bibliothéque Polonoise*, livre extrêmement rare aujourd'hui. On peut aussi sur ce sujet consulter sa Dissertation intitulée, *de Polonorum Majoribus*.

A l'égard des argumens qui militent pour le Couronnement de Boleslas I par Otton III, les plus forts se réduisent à l'érection de l'Archevêché de Gnesne, par Boleslas ; à son mariage avec Richse ou Rebeque, & enfin à la supériorité que l'Empereur avoit alors sur le Pape. Cependant le fait seroit incontestable, si la Medaille indiquée par le Sçavant Compilateur du Recueil de Prusse, étoit véritablement celle du Couronnement de Boleslas I. Mais il se garde bien de l'assurer, & il ne donne sur cela que des conjectures. Nous avons d'ailleurs de bonnes preuves que Boleslas I. n'a obtenu la Dignité Royale, qu'après la mort de l'Empereur Otton III. *Damiat* cité par *Surius*, dit dans la vie de S. Romualde, que Henri, successeur d'Otton, fit épier avec beaucoup de soin les Ambassadeurs de Boleslas, pour les empêcher

d'arriver à Rome, & d'obtenir du Pape l'érection de la Pologne en Royaume. On n'alleguera pas sans doute, que Boleslas ne vouloit que la confirmation du Pape. Quant à l'Epitaphe de Boleslas qui subsiste à Posnanie, & que Lubienitzki rapporte, elle mérite peu de foi par rapport au prétendu Couronnement fait par Otton : 1°. parce que le Moine qui l'a faite, a été obligé de suivre ce que les Polonois lui dictoient ; 2°. parcequ'elle est d'ailleurs remplie de fautes très grossieres. Car où trouve-t-on que Boleslas *Chrobry*, ou le cruel, se soit jamais fait raser la tête, comme le porte cette Epitaphe (*præcidens comam*) ? N'y a-t'il pas plus d'apparence que c'est Casimir I, qui à son retour du couvent de Clugny, a le premier introduit parmi les Polonois l'usage de se raser la tête. Outre cela, comme le remarque *Hartknoch* (*Dissert. de var.* Reb. *Pruss.*); que penser, lorsqu'on lit dans ce Monument :

...... possedisti ......
Regnum Sclavorum, Gothorum seu Polonorum, &c ?

Sont-ce les Polonois ou les Prussiens que désignent ici les Goths ? Les Auteurs de la Prusse illustrée (*Prussia illustrata*) ont fait bien d'autres observations sur cette Epitaphe. Enfin rien ne paroît plus suspect que de vouloir soutenir un fait dont les Ecrivains Polonois sont les seuls garants, & que les Historiens étrangers, quoique contemporains, ont tous passé sous silence. Cette regle de critique est celle que M. *Lenguich* a suivie, & elle a été adoptée par les Historiens Polonois modernes. Par cette raison M. *Lenguich* en parlant de Boleslas I, dit expressement : *Boleslas peu de tems avant sa mort qui tombe en l'année* 1025, *s'attribua la Dignité Royale* (1). Il est encore vraisemblable, que dans l'instrument du Pape Eugene III, qui confirme l'érection de l'Evêché de Leslau, & dans lequel Boleslas est appellé, *nobilis ejusdem terræ Poloniæ Dux*; il s'agit de Boleslas I. (2)

(1) *Boleslaus autem paulò antè obitum, qui in annum* 1025 *incidit, Regiam Dignitatem sibi vindicavit.*

(2) Cet acte se trouve dans Damalevitz (*Vit. Episcop. Uladisl.*)

Nous ne discutons pas ici de qui & quand Boleslas I a obtenu le titre de Roi. Nous voulons examiner seulement, si l'origine de la Dignité Royale doit se rapporter à celui, qui ne l'a obtenue que pour lui seul, s'il est vrai pourtant qu'elle lui ait été conférée personnellement par l'Empereur. Si l'on suppose, comme on a lieu de le croire, que Boleslas a pris le titre de Roi de Pologne en 1025, il y a tout-à gagner pour l'indépendance de cette Couronne: car en assurant à lui-même, ainsi qu'à tous ses Successeurs, la Dignité Royale, il est incontestablement le Fondateur de la Royauté en Pologne. Mais s'il n'a dû cette Dignité qu'à l'Empereur Otton, les Partisans de ce systême ruinent nécessairement l'édifice qu'ils ont dessein d'élever. Otton III ne fit donc qu'une action purement personnelle, & qui ne regardoit que Boleslas seul. Ici point d'objections à faire: il faut répondre auparavant, 1°. Pourquoi Miesko II, fils de Boleslas, fut forcé de s'abstenir du titre de Roi? 2°. Pourquoi Casimir I, après Miesko, n'osa pas non plus le porter? 3°. Pourquoi Bo-

leslas *le hardi*, Successeur de Casimir, eut besoin de recourir aux armes, pour se remettre en possession de la Dignité Royale ? 40. Enfin pourquoi depuis ce dernier, aucun Prince Polonois n'a paru désirer ce titre de Roi. Le fait est si vrai, qu'Uladislas I, deux Boleslas ses Successeurs, Miesko III, Casimir, Lesko I, & tous ceux qui ont succédé, jusqu'à Premislas I, se sont contentés du nom de *Ducs*. Le dernier, en montant sur le Thrône (en 1295), se fit solemellement couronner Roi par l'Archevêque de Gnesne; mais cette Royauté personnelle s'éteignit encore avec lui, jusqu'à ce que Venceslas, Roi de Bohême & Duc de la Pologne Mineure, ayant pris vers l'an 1300 le Gouvernement de toute la Pologne, se fit couronner Roi. Son regne n'est pourtant point encore l'époque, où la Dignité Royale devoit être constante en Pologne : elle eut après lui des Ducs pendant 20 ans. Ce n'est que depuis qu'Uladislas *Locricus* fut solemnellement reconnu Roi en 1320, que la Dignité Royale s'est perpetuée dans ses Successeurs.

De toutes les variations qu'on trou-

ve dans les Historiens au sujet de l'établissement de la Dignité Royale en Pologne, on peut ce me semble conclurre avec assez de fondement, que Boleslas s'est élevé lui-même en 1025 à la Dignité Royale ; puisqu'après sa mort qui survint immédiatement après, Miesko II, son fils, voulant continuer à porter le titre de Roi, s'attira une longue guerre de la part de l'Empereur Conrad, qui prétendoit sans doute devoir influer beaucoup dans l'élévation des Ducs de Pologne à la Dignité Royale, à cause des liaisons étroites que la Pologne avoit alors avec l'Empire. Ce fut pour éviter ces contestations, que plusieurs Princes Polonois qui regnerent depuis Miesko II, aimerent mieux se passer du titre de Roi. Si de temps en temps il a été pris par quelqu'un d'entr'eux, c'est toujours de leur propre autorité qu'ils ont pris ce titre, à l'exemple de Boleslas ; si ce n'est qu'on cherchoit de temps en temps à obtenir la confirmation du Pape : car on sçait que les Papes croyoient alors avoir le droit de faire des Rois, & qu'ils ne reconnoissoient que ceux qui avoient reçu ce titre de

Rome. Une Lettre du Pape Gregoire VII insérée dans le VIe. tome de la Collection des Conciles du P. Hardouin, ne donne à Boleslas II que le simple nom de *Duc*, quoique ce Prince eût déja repris celui de Roi.

V.

Des Freyhenn von Canitz Jedichte, Nebst dessen Leben, &c.

Poësies de M. le Baron de CANITZ, *avec sa Vie, publiées par M. Jean Ulric* Koenig, *Conseiller Aulique de S. M. le Roi de* Pologne, *Electeur de Saxe.* A Berlin & Leipsik, 1750. *in*-8°.

Voici un des meilleurs Poëtes d'Allemagne. Sa naissance, les grandes charges dont il avoit été revêtu, sa Poësie, la pureté de son stile, tout le rend justement recommandable. L'édition de ses Œuvres que nous avons sous les yeux, est la dixiéme, preuve la moins équivoque du goût avec lequel elles sont lûes en Allemagne. Elles méritent d'être connues dans un Pays où toute Poësie digne de ce nom, ne peut jamais être étrangere. Nous commençerons ici par donner un abrégé de la Vie de l'Auteur.

M. LE Baron de *Canitz* n'eſt pas le ſeul qui ait réuni les qualités d'homme d'Etat & de Poëte. *Antoine de Palerme*, Poëte Latin, fut employé par Alphonſe, Roi d'Arragon, pour les négociations les plus importantes pendant la guerre & pendant la paix. L'Eſpagne vantoit dans le dernier ſiécle ſon Prince d'*Eſquilache*, & le Comte *Magalotti* étoit de nos jours à Florence, ce que le Cardinal du Perron fut autrefois en France. La Hollande a eu ſon fameux *Catz*, & l'Angleterre ſon Sécretaire d'Etat *Addiſſon*, mort en 1719.

Outre la Branche Pruſſienne, dont étoit iſſu M. de *Canitz*, il y avoit une autre branche de ſa Famille en Miſnie, dans la Haute Luſace, & une troiſiéme en Siléſie. Depuis le quatorziéme ſiécle, la branche Pruſſienne a toujours été la plus connue, la plus célébre & la plus illuſtrée. Le Biſayeul, l'Ayeul, & le Pere de notre Poëte avoient été ſucceſſivement attachés à la Maiſon de Brandebourg. Sa Mere étoit *Anne-Eliſabeth*, fille de *Conrad de Burgsdorff*, premier Chambellan de l'Electeur de Brandebourg, Conſeiller Privé, Colonel d'un Régiment d'Infanterie & de Cavalerie, Commandant Général de toutes les For-

teresses de la Marche, Grand-Prevôt de Halberstadt & de Brandebourg, Commandeur de l'Ordre de Malte, &c. (1).

M. de *Canitz* naquit à Berlin le 27 Novembre 1654, & avant que d'avoir vû le jour il étoit orphelin, la mort de son Pere ayant précédé d'environ cinq mois sa naissance.

Sa Mere s'étant remariée peu après avec le Baron de *Gollz*, alors Colonel au service de l'Electeur de Brandebourg, & ensuite Général-Feld-Maréchal de l'Electeur de Saxe, sa Grand-Mere se chargea de son éducation.

Il montra d'abord beaucoup de talens, & l'ardeur avec laquelle il s'appliqua dans sa premiere jeunesse aux élémens des Sciences, le mit en état d'aller en 1671. étudier dans l'Université de Leide. Trop éloigné de son Pays, pour que la tendresse maternelle n'en fût pas de tems en tems allarmée, on le rappella un an après (en 1673.), pour l'envoyer à Leipsick. Ce fut là que ses talens pour la Poësie lui firent un ami de cœur de M. *Japf*, homme sçavant, & bon

(1) Voyez l'éloge qu'en fait Pufendorff, dans son Histoire du Grand *Frederic Guillaume*, Electeur de Brandebourg.

Poëte. En 1674, il y soutint une These politique, *sur les précautions que les Princes ont à prendre dans les entrevues qu'ils ont entre eux.* Il y fit aussi ses premiers Poëmes. De retour à Berlin en 1675, il se mit peu de tems après à voyager en Italie, en France, en Angleterre & en Hollande. Il se trouva à Nimégue en 1679, dans le tems qu'on y traitoit cette fameuse paix si glorieuse à la France, & ce fut là qu'il devint intime ami de M. de Brand, alors Maréchal d'Ambassade de l'Electeur de Brandebourg. Il revint dans la même année à Berlin, & à peine y étoit-il arrivé, que l'Electeur l'ayant nommé Gentilhomme de sa Chambre, il fut obligé de le suivre à la campagne de Poméranie, où il assista au Siége de Stettin.

Son ami Japf partit peu après pour joindre à Konisberg un jeune Gentilhomme, qu'il devoit accompagner dans ses voyages. M. de *Canitz* & lui s'étoient exercés pendant quelque tems à Berlin à faire des traductions. M. Japf avoit traduit quelques Scénes de la *Phedre* de Racine. Etant à Paris, il avoit traduit la premiere Satire de Boileau, qui l'en fit remercier par Richelet; ce qui donna lieu à celui-ci de faire

mention dans son Dictionnaire de M. *Japf*, au mot *Schelling*. En 1678, année où l'Electeur de Brandebourg prit Stralsund & l'Isle de Rugen, M. de *Canitz* alla une seconde fois en Poméranie. Il accompagna encore en 1679 l'Electeur de Prusse, pour en chasser les Suédois. Après ces diverses campagnes, l'Electeur lui conféra la grande Capitainerie des deux Baillages de Zossen & de Trebbin, dans la Marche.

En 1681, il épousa Mlle. d'*Arnimb*, belle fille du Grand Maréchal, M. de *Canstein*. Son goût eût été dès lors de pouvoir jouir des douceurs de la retraite, & il en jouit en effet pendant quelque tems dans son Château de Blumberg, parce que la Cour alors n'étoit pas souvent à Berlin. Mais à peine y fut-elle revenue, qu'on lui fit sentir que l'Electeur seroit bien aise de le voir à la Cour. L'Electeur le manda même à Potsdam, & le nomma Conseiller Aulique & de Légation, avec ordre de résider près de sa Personne, pour être à portée de la Cour, quand il seroit question d'envoyer quelqu'un en Ambassade.

En 1682. il alla en qualité d'Envoyé de l'Electeur dans les Cours Electorales

du Rhin. Après avoir donné à Mayence les conseils les plus convenables, pour éviter une guerre avec la France, il alla au Congrés de Francfort. Les services qu'il y rendit, lui attirerent de nouveaux bienfaits de la part de son Maître, & il obtint en 1683 la Capitainerie des Baillages de Muhlenhof & de Mullenbeck.

Il fut chargé en 1684. de négociations importantes à Hanovre & à Cologne. En 1685, l'Electeur l'envoya pour accommoder les différens qui s'étoient élevés entre le Duc de Zell & la Ville de Hambourg. Pufendorff fait le récit de toutes ces négociations, dans l'Histoire de l'Electeur. En 1686, il alla à Vienne complimenter l'Empereur sur la prise de la Ville d'Ofen; il passa ensuite en Hongrie, pour joindre les huit mille hommes de troupes auxiliaires, que son Maître avoit envoyés à l'Empereur. De retour à Vienne, il fut obligé d'y résider, pour remplacer M. de Schmettau qui venoit de mourir, & il y resta jusqu'en 1687. La mort du Grand Frédéric arrivée en 1688, ne fit qu'augmenter la considération dont jouissoit M. de *Canitz*; & son successeur, Frédéric III, lui conféra la char-

ge de Conseiller Privé. Ce fut en cette qualité qu'il alla dans la même année deux fois à Vienne, pour annoncer d'abord la mort de l'Electeur Fréderic Guillaume, & puis la naissance du Prince Electoral. Ensuite il y resta jusqu'à la fin de l'année, en qualité d'Envoyé de Brandebourg. Au mois de Février 1689, il fut envoyé à Hambourg, pour assister aux négociations qui s'y faisoient entre le Roi de Dannemarc & le Duc de Holstein. La mort de Jules-François Duc de Saxe Lawembourg, lui fit faire un voyage dans la Basse-Saxe, pour ménager, au nom de son Maître, les intérêts de la Maison d'Anhalt. En Décembre la même année, il se trouva à Sonnenbourg, pour assister au Sacre du Prince de Waldeck, nouveau Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean : il y fut fait Chevalier lui-même, avec l'expectative de la Commanderie de Sebievelbein qu'il n'eut cependant jamais, n'ayant pas survécu au Commandeur d'alors. L'année 1690 fut la premiere année tranquille, où se trouvant sans emploi, il pût se livrer à des occupations de son goût, & la Poësie fit alors ses amusemens. Ce repos ne dura pas longtems. En 1691, il fut envoyé à Geitz, &

les deux années ſuivantes dans la Baſſe-Saxe, toujours pour affaires Politiques & pour accommoder quelques différens, qui s'étoient élevés entre des Princes de l'Empire. M. de *Canitz* perdit ſa femme, en 1695. C'eſt elle qu'il chanta dans la ſuite ſi tendrement ſous le nom de *Doris*, après avoir prié M. de *Beſſer*, ſon ami, de la célébrer en attendant que ſa douleur lui permît de s'acquitter de ce devoir envers elle. Son fils unique le conſola encore de cette perte. Quelques-uns de ſes amis lui ayant conſeillé de ſe diſſiper par un voyage, il réſolut d'aller au ſiége de Namur. Il étoit prêt de partir, quand la mort du Duc de Guſtrau l'obligea d'aller dans le Mekelbourg. Il y retourna dans la même année pour le même ſujet, & pour accommoder en même tems le Duc de Holſtein avec la Cour de Dannemarc. L'année ſuivante il ſe remaria avec la Baronne de *Schverin*, fille de M. le Baron de Schwerin, Conſeiller Privé d'Etat actuel de l'Electeur de Brandebourg, que ſa premiere femme en mourant lui avoit propoſée elle même. Au commencement de l'année 1697, l'Electeur le nomma ſon Conſeiller Privé d'Etat, & en 1698

l'Empereur le fit Baron de l'Empire. La même année il alla encore à la Haye, en qualité de Ministre Plénipotentiaire de Brandebourg. Il assista à plusieurs conférences tenues en présence du Roi d'Angleterre, Guillaume III. Mais une dangereuse maladie de poitrine qui lui survint, ne lui permit point d'y rester plus longtems. Il revint à Berlin vers le milieu de l'année 1699, & y mourut peu de tems après âgé de 45 ans. Il fut infiniment regretté de la Cour & de toute la Ville de Berlin. Sa Famille a été éteinte par la mort de son fils, qui mourut peu après lui à l'âge de 13 ans.

M. de *Canitz* joignoit à ses talens naturels beaucoup de connoissances utiles. Il sçavoit bien le Latin, le François, l'Italien, l'Anglois, le Hollandois, l'Espagnol, & possédoit parfaitement sa propre Langue. Rien de plus pur ni de plus délicat que son Allemand. Il protégeoit les Sciences & les Arts, non en amateur fastueux, superficiel, inutile (espéce assez commune partout), mais en amateur éclairé, solide, vrai, généreux; & tout ce qu'on pût reprocher à sa mémoire, c'est qu'il n'avoit point sçu épargner.

ITALIE.

SERPILLO E LILLA, OU LE ROMAN D'UN JOUR. (Suite).

SERPILLE & Lilla se contemploient, sans parler, avec une joie délicieuse qui ne trouvoit point d'expression, & qu'ils puisoient dans leurs regards. Les yeux de Lilla, ses beaux yeux étoient encore mouillés de larmes. Serpille empressé de les recueillir, applique légérement sur ses joues sa bouche timide, & lui dérobe un doux baiser. Ce baiser fit rougir Lilla, & l'amour eut autant de part que la pudeur au vermillon qui ranima les Lis de son teint : elle en devint plus belle encore, & Serpille plus amoureux. Ils se prennent par la main pour marcher. Lilla presse doucement celle de Serpille, & celui-ci serre avec feu ses jolis doigts dans la sienne. Tous deux en marchant se regardent, & ne peuvent rassasier leurs regards. Lilla oublie toutes

ſes fleurs, & ne voit plus dans la prairie que Serpille. Tout les occupoit il n'y a qu'un inſtant, tous les objets amuſoient leurs yeux : maintenant un charme ſecret les attache & les fixe ſur eux ſeuls. Les regards ſont l'aliment de l'Amour. C'eſt dans leurs yeux que les Amans puiſent à longs traits ces eſprits de feu qui ſe gliſſent ſubtilement dans leurs veines. De-là coulent dans tous leurs ſens ces douces émanations de l'ame, ſi puiſſantes & ſi contagieuſes. Serpille & Lilla étoient ſortis du Vallon, ſans preſque s'en appercevoir. Le plaiſir de ſe revoir, d'être enſemble, étoit trop vivement ſenti, pour leur permettre de longs diſcours. Ils ſe rappellent ſeulement l'inſtant de leur premiere entrevue, & l'effet ſoudain qu'elle fit ſur eux. » Quel lieu de„ puis ce tems a pû vous cacher, diſoit douloureuſement Serpille ? „ Que no„ tre ſéparation m'a cauſé de maux! „ Pourquoi vous ai-je vûe une fois, „ pour vous perdre & ne vous point „ voir toujours ? Aujourd'hui quel ha„ zard heureux vous rend à Serpille ?» *Hélas* ! répondoit tendrement Lilla, *je n'eſpérois plus de vous voir, & je*

ne vous cherchois point ; mais je fuyois tout le monde pour penser à vous. » Je „ vous ai retrouvée, reprenoit Serpille : „ ç'en est fait, je ne vous quitte „ plus ; je vous suivrai partout ; rien „ ne peut plus nous séparer ». Ces propos étoient accompagnés de mille caresses. Serpille qui dans les yeux de Lilla voyoit jusqu'au fond de son cœur, s'enhardit & prend un baiser sur sa bouche. La douceur de ce baiser le transporte. » Qu'ai-je senti, chere Lil- „ la, s'écrie-t-il ? Ton ame vient de „ passer dans mon ame ; je l'ai res- „ pirée sur tes lévres ». Le trouble de Lilla se peignoit dans le feu de ses regards & dans les nuances qui se succédoient sur son visage. Mille baisers furent à l'instant donnés & rendus, & chaque baiser attachoit une nouvelle rose aux joues de Lilla. Elle n'opposoit point à Serpille une feinte résistance que son cœur eût désavouée. Son Amant étoit son libérateur : l'artifice étoit-il nécessaire avec l'objet le plus chéri, & auquel on se croyoit le plus redevable ?

Il n'est plus cet âge heureux, cet heureux tems d'innocence, où les

Amans sans art, sans contrainte, s'abandonnoient à leur penchant mutuel & se montroient toute leur ame. Aussitôt que deux cœurs s'étoient rencontrés, ils étoient unis. Dès qu'on s'aimoit, on se disoit : *Je vous aime.* On le disoit ingénuement, sans détour : on s'exprimoit aussi simplement qu'on sentoit. Ce qu'on retranchoit de déguisement, de dissimulation, d'artifice, étoit au profit de l'Amour, & les chaînes, pour être légeres, n'en étoient souvent que plus durables. On ne faisoit point payer trop cher aux Amans un bonheur qu'on ne sçavoit point leur surfaire, & quand le moment fortuné s'offroit, leur goût n'étoit point émoussé par ces artificieux refus dont les femmes ont appris l'usage. Le désir naissoit avec l'amour, & n'expiroit point avec le plaisir. La facilité d'une Belle n'autorisoit point l'inconstance, & l'on étoit heureux sans satiété. L'Art, dans ce siécle de fer, commence ou finit la Nature. Le cœur bientôt vuide ou desséché, on n'a plus fait parler que l'esprit, & au défaut de sentiment, la bouche est devenue éloquente. Les Belles non moins faciles peut-être, mais moins sinceres

ou

ou plus adroites, ont voulu faire acheter leur conquête ; & quand elles donnent à leur foiblesse ce qu'elles ont refusé à l'inclination, elles n'ont plus que les étincelles d'un feu presqu'éteint, faute de substance.

Le Soleil avoit fait au moins le tiers de sa course, & ses rayons enflammant l'air, à mesure qu'il s'élevoit, obligeoient déja les Bergers & les troupeaux de chercher l'ombre. Serpille & Lilla commençoient à sentir une chaleur excessive qui les fit songer à presser leurs pas, pour gagner au plûtôt quelque abri. Ils s'étoient insensiblement éloignés du bois, & sans garder de route certaine, leur distraction les avoit conduit près d'un hameau qui leur étoit inconnu. Lilla délicate & accoutumée à l'ombre du toict paternel, souffroit beaucoup de l'ardeur du Soleil, & de tems en tems laissoit échaper quelque plainte. Que n'eût pas donné Serpille, que n'eût-il point fait, pour lui procurer quelque soulagement ? En passant devant un Verger, il entrevit beaucoup de Fraises. Il n'appercevoit personne qui pût s'op-

poser à son entreprise; il prend la résolution d'en aller cueillir. Une haye vive entourroit le Verger : il la franchit malgré les épines qui lui présentent leurs cruelles pointes, & tout-à-coup il est arrêté par un gros Chien, gardien de la maison de son maître. Serpille avoit pour toute arme un bâton de saule, qu'il avoit arraché pour affermir les pas de Lilla ; mais il étoit armé de son amour & de son courage. L'adresse vint suppléer à la force. Le Chien, échapé de sa loge, trainoit une longue chaine que ses efforts avoient détachée. Serpille au moment que cet animal alloit s'élancer sur lui, passe en travers dans sa gueule ouverte son bâton de saule, saisit en même tems sa chaine, l'amene au pied d'un arbre, & l'attache. Après ce combat qui pour être presqu'aussi glorieux pour lui que le premier, ne manquoit que d'avoir Lilla pour témoin, il va droit aux Fraises & se met à cueillir. Il en avoit rempli un petit panier qu'il avoit trouvé dans le Jardin, & il reprenoit le chemin de la haye, lorsqu'il fut encore arrêté par deux Filles

qui le guettoient. Ces filles l'environnerent en riant, & lui prirent son panier de fraises. L'une des deux qui voyoit souvent Serpille parmi les Bergers, en étoit secrettement amoureuse. Serpille, pour ravoir ses fraises, eut d'abord recours aux prieres. On lui fit des conditions : on les mit à tant de baisers. Des baisers à d'autres qu'à Lilla ! Quelle extrémité pour Serpille ! Il n'y avoit que Lilla de belle, & quoique la plus jeune de ces filles, celle qui soupiroit en secret pour lui, eût les vœux de tous les Bergers, Serpille étoit sans yeux pour elle. Cependant il s'agissoit ici de l'intérêt même de Lilla : il vouloit lui faire manger des fraises ; il falloit ce rafraichissement à sa belle bouche ; on le mettoit au prix de quelques baisers, & celles qui les lui demandoient, en les accordant elles-mêmes, auroient fait le bonheur d'un autre. La plus jeune touchée de son embarras, vouloit lui rendre gratuitement son panier de fraises, & lui en auroit laissé prendre encore autant : mais l'autre étoit inéxorable ; elle en vint même à quelques caresses.

épreuve trop forte pour Serpille qui courageux contre les hommes, n'avoit pas assez d'expérience pour l'être contre d'aimables filles.

Pendant toute cette altercation, Lilla qui s'impatientoit, en tournant autour du Verger, trouve une porte ouverte, entre, & voit Serpille avec les deux Bergères. Une pâleur subite, un leger frisson, précurseurs de la jalousie, décèlent l'agitation de son cœur. Serpille infidéle! Serpille l'oublie pour les premiers objets qu'il rencontre! Elle s'approche, & sa seule vuë fait rougir la plus jeune des deux filles. Cette rougeur est l'effet d'un secret dépit, & comme un hommage qu'elle rend à des charmes qu'elle reconnoît supérieurs aux siens. C'étoit le moment où Serpille alloit céder à l'importunité des Bergères, & donner les baisers qu'on lui demandoit. A peine il apperçoit Lilla, qu'il abandonne & les deux filles & les fraises, court à Lilla, la prend par la main, & l'emmène hors du Verger. Lilla avoit les yeux humides: Serpille lui conte l'aventure, la rassure en l'embrassant, & l'invite à

chercher promptement un asile, contre les rayons du Soleil & contre les regards importuns. Ils s'avancent pour regagner le Bois dont ils s'étoient écartés, & trouvent en chemin un Ruisseau. Lilla veut étancher sa soif, & Serpille va pour lui puiser de l'eau dans ses mains : il sort à l'instant d'une touffe d'herbes un Serpent que Lilla vit la premiere. Elle jette un cri, & retient Serpille. Celui-ci malgré le Serpent veut puiser de l'eau : elle s'y oppose, & l'oblige de s'éloigner avec elle. Les ombres d'instant en instant plus courtes, disparoissoient de tous côtés, & les rayons du Soleil, comme autant de flêches de feu, tombant alors à plomb sur la terre, avoit fait retirer des champs les hommes & les bêtes. Serpille & Lilla s'encouragent à traverser la prairie, & parviennent enfin à l'entrée du Bois. Lilla en y arrivant tombe de lassitude au pied d'un arbre. En même-tems la soif & la faim la jettent dans un accablement qui arrache des pleurs à Serpille. Aussi fatigué que sa compagne, & presque aussi délicat qu'elle, il ne sent que les peines de Lilla & oublie les siennes.

Que faire en cette extrémité ! Laissera-t-il mourir de soif & de faim ce qu'il aime plus que sa vie ? Ira-t-il dans la maison de son pere chercher quelques rafraichissemens pour Lilla ? Cette maison est trop éloignée du Bois, d'ailleurs on pourroit l'arrêter : sa mere, sa tendre mere ne souffriroit pas qu'il retournât s'exposer au brûlant Soleil de la campagne. On voudroit encore sçavoir ce qui lui a fait précipiter son retour, ce qui lui fait hâter son départ. Il étoit l'heure que les Bergers prennent leur repas : il prend la resolution d'aller trouver ceux de son pere qui ne devoient pas être loin, pour partager leurs provisions. Mais il faut laisser Lilla toute seule, & la laisser dans un Bois : l'effrayante idée pour Serpille ! « Qui la défendra, disoit-il, » s'il survient un Loup, ou des » hommes peut être encore plus dan» gereux que les Loups ? » Au milieu de toutes ces perpléxités, le pressant besoin de Lilla l'emporte : il se détermine à partir, après lui avoir bien recommandé de ne point quitter cet endroit, & d'y attendre son retour. Serpille vole aussi-tôt dans la plaine,

repasse une longue pelouse, & par l'ardeur de revenir apporter quelque soulagement à Lilla, sent à peine celle des rayons qui le brûlent. Il joint les Bergers de son pere, les prie de lui faire part de leurs provisions, & remporte une pannetiere remplie de pain, de fruits, de fromage, mets rustiques de l'Age d'or, avec une jatte d'eau. Chargé de cet utile butin, il va gayement regagner le Bois. Si l'Amour l'avoit fait voler en partant, il sembla pour le ramener le porter sur ses propres aîles. Serpille retrouve aussi-tôt l'endroit, où il avoit laissé Lilla, & qu'il avoit bien remarqué. Mais, o surprise! o désespoir! il n'y voit plus cette aimable Fille. Il cherche, il court de tous côtés, revient sur ses pas, fait cent tours. Telle une Mésange à qui les soins du ménage ont fait abandonner ses petits, pour pourvoir à leur subsistance, ne trouvant plus son nid, son cher nid que d'impitoyables enfans ont enlevé pendant son absence, vole inquiéte d'arbre en arbre, & par ses douloureux accens semble interroger toute la Nature. Serpille appelle aux environs plu-

sieurs fois Lilla : l'Echo, l'Echo seul lui répond, & répéte le nom de Lilla, sans lui rendre cet objet si désiré. Ses larmes commencent à couler, & bientôt sa douleur éclate. Pourquoi a-t-il quitté Lilla ? Comment a-t-il pû se résoudre à la perdre un instant de vûe ? Hélas ! elle est peut-être la proye de quelque animal féroce, ou peut-être même un Chasseur, aussi entreprenant que le premier, l'a enlevée pour quelque sinistre dessein. Elle est belle, elle est sans défense : qui ne seroit tenté d'en faire sa conquête ! Ses charmes ne sont que trop capables d'encourager la violence, & de lui susciter un nouveau Ravisseur ! Sa douceur même est un attrait pour l'injure qu'il redoute le plus. » Ah ! du moins, continuoit-il, » pourvû qu'on ne lui fasse point de » mal ! Hélas ! qui pourroit être assez » dur, qui auroit la cruauté de faire » du mal à Lilla ? » Ainsi s'exprimoit sa douleur, en cherchant cette fille.

Une Biche, animal innocent, mais nullement connu de Lilla, avoit passé assez près d'elle : cette fille effrayée avoit pris la fuite, & s'étoit enfon-

cée dans le Bois. Serpille entra dans un sentier où le hazard le conduisit, & à peine il eut fait quelques pas, qu'il apperçut sa fugitive. Abbatue par la fatigue & par la chaleur, Lilla s'étoit endormie. Serpille s'approche doucement dans la crainte de l'éveiller, ou de lui faire peur, met sa pannetiere & sa jatte d'eau sous l'herbe fraiche, se couche à côté de Lilla, & s'occupe à la contempler. Elle avoit le sein un peu découvert, & le doux mouvement de sa gorge, aussi blanche, aussi ferme que l'albâtre, amuse agréablement ses regards. Trois fois il est tenté d'y porter la bouche, trois fois il se retient pour ne pas troubler son sommeil. La douceur du repos repandoit sur son visage une sérénité qui lui donnoit des agrémens infinis. Sa bouche, telle qu'un bouton de rose qui s'épanouit à la fraicheur du matin, étoit vermeille, humide, entr'ouverte : le zéphir en sortoit plus pur, plus suave encore qu'il n'y entroit. . . . .

. . . .

Une Abeille attirée par du Thim sauvage, mêlé parmi l'herbe touffue,

voltigeoit autour de Lilla, & sembloit en bourdonnant la menacer de son aiguillon. Serpille l'écarte avec la main; mais l'Abeille opiniâtre, acharnée revenoit sans cesse à Lilla. » Eh quoi, » petit serpent aîlé, murmuroit doucement Serpille qui craignoit son aiguillon pour elle, » voudrois-tu blesser ce beau sein ? Tu prends ma » Lilla pour une fleur? Ah! c'est la » plus belle des fleurs. C'est un lys, » mais qui ne doit point rougir de » tes cruelles morsures : c'est une rose, » mais dont le miel n'est reservé que » pour moi «. Impatient de ne pouvoir se délivrer de l'Abeille, il fait un mouvement pour l'attraper : elle lui échape, & ce mouvement réveille Lilla. Un leger effroi dissipe à l'instant toutes les traces du sommeil. Rassurée par la vûe de Serpille, elle se précipite dans ses bras, & Serpille la couvre de baisers. Le sommeil avoit un peu rafraichi Lilla : mais bientôt la soif & la faim se réveillent, & se font vivement sentir. Ainsi leur premier soin fut de prendre un repas simple, apprêté par le seul besoin, le plus délicieux repas de leur vie. L'Amour, même en man-

geant, leur inſpiroit mille jeux. On choiſiſſoit, on ſe diſputoit les morceaux, pour avoir le plaiſir de ſe donner l'un à l'autre ceux qui paroiſſoient les meilleurs. Les morceaux qu'avoit touchés ſeulement la bouche ou la main de Lilla, étoient enviés par Serpille, & ceux que Serpille avoit pris étoient deſirés par Lilla. On s'embraſſoit enſuite, on combattoit de carreſſes : c'étoit à qui ſe donneroit les baiſers les plus tendres & les plus ſenſibles. Ceux de Serpille étoient plus ardens ; mais il convenoit que Lilla aſſaiſſonnoit les ſiens du plus pur nectar de l'Amour. Non loin de là des Tourterelles perchées ſur un arbre, ſe becquetoient amoureuſement. Ce doux ſpectacle attire leurs yeux : ils conſiderent avec attention tous les mouvemens de ces Tourterelles, & de nouveaux baiſers, dont ils ignoroient la douceur, ſont le premier fruit des leçons que leur donne ici la Nature.
» Heureux Oiſeaux qui êtes nos maî-
» tres, s'écrie tout à coup Serpille,
» apprenez-nous à goûter tout votre
» bonheur ? Chere Lilla, continuoit-
il, » tout ne reſpire que l'Amour;

» Depuis le Bufle au front menaçant
» jusqu'à l'Insecte le plus foible ; tout
» nous instruit de son pouvoir, &
» nous invite à nous y soumettre.
» Vois ces Mouches..... Des Mou-
» ches en effet en volant resserroient
» leurs chaînes ; & tomboient entraî-
» nées par le plaisir. « A l'instant,
nouveau sujet de surprise, & spectacle
encore plus intéressant ! Les Oiseaux
de Vénus ayant changé de situation,
la femelle étoit devenue une base
mobile sur laquelle son Amant élevé
exhaloit le plaisir en battant des aîles.
Quel nouveau genre de délices éprou-
ve ce couple fortuné, demandoit Ser-
pille ! Aussitôt ces Amans novices re-
doublant leurs carresses & se tenant
embrassez, essayent tous les moyens
de s'unir aussi étroitement que les
Tourterelles. Mille jeux, mille erreurs
les égarent : ils tournent sans cesse
autour d'un but qu'ils touchent & qui
leur échape toujours. » Oui, disoit
» Serpille à Lilla, l'amour sans doute a
» d'autres douceurs & je les sens d'a-
» vance, sans pouvoir en démêler la
» source. Tu fais passer dans mes veines
» un feu qui s'accroît d'instant en ins-

» tant & que toi seule peux éteindre.
» Nous poursuivons tous deux un bien
» dont nous éprouvons l'avant goût,
» mais qui se dérobe à notre ignoran-
» ce. « Enfin rassasiés de carresses & fatigués de tous les efforts qu'ils ont faits inutilement pour obtenir le dernier prix de l'Amour, ils se levent dans le dessein de se délasser en se promenant. Serpille épuisé par toutes les fatigues du jour & encore plus par les dernieres, retombe de lassitude sur le gazon. Lilla l'invite à se reposer & à goûter quelques momens de sommeil. Serpille a beaucoup de peine à s'y résoudre. Peut-il fermer les yeux auprès de Lilla ? Il ne verra donc plus ce qu'il aime, ce qu'il ne peut se lasser de voir ?... Mais le sommeil aussi puissant que l'Amour, l'indomptable sommeil vient l'enchaîner malgré lui : ses yeux appésantis se ferment, il s'endort. Lilla se met à côté de lui pour le contempler à son tour, & pour le garder. Elle ne peut plus détourner la vûe de dessus ce charmant dormeur ; elle considere tous ses traits, & elle est tentée à tout moment de lui baiser la bouche ou les yeux. Une heure s'étoit déja

passée, une heure qui paroissoit un siécle à Lilla. Elle avoit envie de le réveiller, & puis elle se reprochoit comme une cruauté l'idée de troubler un si beau sommeil. Que faire cependant toute seule ? L'ennui commence à la gagner. Dormira-t-elle pour abréger son ennui ? Qui gardera Serpille & elle-même ? Ces diverses pensées l'agitoient, lorsqu'une Fauvette qui voltigeoit terre à terre avec quelque peine, vint en sautillant passer à ses pieds : elle étoit blessée à une aîle. La voir & l'aimer, ce fut pour Lilla la même chose. Elle veut par pitié la prendre, & par pitié lui fait tout le mal qu'elle voudroit lui épargner. La Fauvette effrayée se sauve, imprudente qui trouveroit son salut dans des mains tendres & secourables qui n'en veulent qu'à sa liberté. Elle fait de nouveaux efforts pour fuir. Lilla s'obstine à la poursuite, & s'éloigne insensiblement de Serpille. Enfin de sentier en sentier, l'Oiseau mene assez loin Lilla, & tombe sans vie. Lilla ramasse la Fauvette, & prodigue à cet animal insensible les caresses qu'elle lui reservoit. Elle tenoit encore l'Oiseau & donnoit

force regrets à sa perte, lorsqu'elle commence à s'appercevoir qu'elle s'est trop éloignée de Serpille. Pour le rejoindre, elle veut reprendre le chemin qu'elle a fait, & ne se reconnoit plus. Occupée à la poursuite de l'Oiseau, & distraite sur toutes les traces qui pouvoient lui faire remarquer sa route, elle n'en a plus la moindre idée, & s'égare de plus en plus en la cherchant. Elle se reproche son imprudence : elle appelle cent fois Serpille ; rien ne lui répond. Une profonde solitude, un sombre silence regnent autour d'elle & redoublent ses mortelles frayeurs. Que deviendra-t-elle, si elle ne peut retrouver Serpille ? Comment sans guide sortira-t-elle d'un bois épais dont elle ignore les routes ?

Pendant que Lilla est errante, Serpille éveillé la cherche des yeux, & ne la voyant point à côté de lui, se leve avec précipitation. Il appelle à son tour Lilla, court éperdu de tous côtés & commence une recherche inutile. » S'est-elle cachée, disoit-il, pour „ jouir un peu de mes allarmes ? Hé- „ las ! que vous êtes cruelle, chere „ Lilla, si vous me laissez plus long-

„ tems dans cette affreuse inquiétude !
„ Mais non, elle m'aime trop pour
„ se faire un barbare plaisir de mes
„ peines. O Dieux ! qui me l'a donc
„ ravie ? Qu'est devenue Lilla ? Fu-
„ neste sommeil ! Pourquoi n'ai-je pû
„ te résister ? Ah ! si j'ai mérité de la
„ perdre, pour m'être abandonné lâche-
„ ment au repos que je me reproche, elle
„ n'est point coupable de mon crime ;
„ elle ne mérite pas du moins de tom-
„ ber entre des mains ennemies .....
En exprimant ainsi ses regrets, il parcouroit rapidement diverses routes. Il entre dans un hallier touffu, où son oreille est frappée de quelques accens humains. Partagé entre la frayeur & la joie, il croit avoir retrouvé Lilla : mais il craint qu'elle ne soit la proie de quelque animal, ou la victime d'un brutal habitant des bois. Il approche, il distingue une voix de femme : il entend des mots sans suite, un tendre murmure étouffé de tems en tems par de profonds soupirs. Il écarte quelques branches d'arbres, & perce jusqu'à l'endroit d'où partent ces sons. Il démêle alors plus distinctement des accens que n'arrache

point la douleur, & des expreſſions de tendreſſe qui ſe mêlent au doux bruit des baiſers.. Il croit de plus en plus que c'eſt Lilla, & la trompeuſe jalouſie lui repréſente juſqu'au ſon de ſa voix. Serpille avance encore, pénétre, & parvient à découvrir les Acteurs d'une ſcene auſſi nouvelle pour lui que curieuſe & attrayante. Il voit une Bergere & un Bucheron unis plus intimement l'un à l'autre, que la vigne ne l'eſt à l'Ormeau : il obſerve tout d'un œil attentif ; il ne peut ſe raſſaſier d'un ſpectacle qu'il regarde avec le plus vif intérêt, ſans en comprendre tous les myſteres. » Que fait il, diſoit Serpille en lui-même ? „ Veut-il donc „ égorger cette fille ?... Mais je n'en„ tends que des ſoupirs amoureux : elle„ même l'enchaine avec ſes bras, le ſer„ re, l'accable de carreſſes.... Les deux Amans, contens l'un de l'autre, ſe levent, & ſortent du hallier : Serpille caché derriere un arbre les ſuit curieuſement de l'œil. Il remarque que la Bergère eſt toute rouge encore, & le jeune Bucheron un peu pâle. Ses réflexions ſur cette aventure ſont courtes, mais lumineuſes & ſolides. O, s'il pouvoit retrouver Lilla ! Que cette heureuſe découverte

a fait faire de progrès à son amour.

. . . .
. . . . Plein de regrets & de désirs, Serpille revient sur ses pas, refait tout le chemin qu'il a fait & après avoir encore erré quelque tems, il apperçoit dans une allée sombre sa chere Lilla par derriere, Lilla qui en le cherchant s'éloignoit de lui. Il vole & s'élance vers elle. Qui pourroit représenter la joye, les transports, & toutes les tendres circonstances de cette agréable rencontre? Ces Amans ne perdent point le tems à se plaindre, à se reprocher leur séparation. Des baisers longs & multipliés, des carresses vives & sans nombre, font tout l'éclaircissement qui se fait entre eux. On a trop de choses à se dire, pour pouvoir en exprimer la moindre partie.

Mais un tems fort considérable passé dans ces mutuelles recherches, avoit consumé le reste du jour. Les derniers rayons du Soleil n'éclairoient plus que foiblement l'extrémité de l'horison. Déjà les ombres agrandies & noires, se confondoient avec la nuit qui s'avançoit d'un pas rapide. On ne sçavoit dans quel

endroit du Bois on étoit alors : comment retourner à la maiſon paternelle ? On riſquoit de s'égarer à chaque pas, & qui leur enſeigneroit le chemin ? D'ailleurs, en ſuppoſant qu'ils puſſent ſortir du bois, quels dangers ne couroient-ils point à marcher la nuit dans les champs ? Il y avoit à peine aſſez de jour, pour tâcher de retrouver au plus vite l'endroit où ils avoient laiſſé le reſte de leurs proviſions, & cet objet devenoit alors le plus intéreſſant pour eux. Quel parti prendre dans ces circonſtances ? On va d'abord aux proviſions : on s'afflige enſuite, on pleure, on raiſonne. Pendant les délibérations, la Lune ſe leve ; mais ſa clarté ne ſert encore qu'à leur montrer les ombres du bois, & à multiplier leurs frayeurs. Tous les arbres deviennent pour eux ou des animaux ou des hommes. Chaque buiſſon prend ſucceſſivement à leurs yeux de nouvelles figures qui tranſiſſent Lilla d'effroi. Ce ſombre azur ſi propre aux rêveries des Poëtes, ces ombres épaiſſes interrompues ou coupées par de grandes maſſes de lumiere épouvantent de plus en plus ſes regards. Il faut donc enfin ſe réſoudre à paſſer la nuit dans le bois : elle eſt ſi

courte dans cette saison. Mais d'autres frayeurs surviennent encore : outre les animaux dévorans, on craint les Serpens & les autres bêtes venimeuses. Serpille rassuré par la joie secrete qu'il a de posséder ce qu'il aime dans un asile où rien ne peut troubler son bonheur, choisit entre deux arbres épais & serrés un espace étroit, mais commode, pour s'y loger avec Lilla. L'Amour le rend ingénieux & hardi : il coupe de la feuillée qu'il répand sur l'herbe tendre, il en forme un lit, se barricade avec des branches, & fabrique un nid aux Amours. Le couple retiré dans sa cabane, on mange les provisions qui restoient : on se couche ensuite, on se tapit le plus près qu'on peut l'un de l'autre, on se serre encore pour se rassurer . . . . Bien-tôt toute la terre est oubliée. Adieu crainte, frayeur & terreur panique. L'Amour secoue trois fois sur eux son flambeau : leur sentiment s'éteint dans les délices, & le suc des plus doux pavots de Morphée coule dans leurs yeux.

Le lendemain au point du jour le chant de mille oiseaux les réveille, & l'Amour s'éveille avec eux. Après un

million de carresses, le Soleil vient ramener les inquiétudes. » Que dira-„ t-on dans la maison de mon pere ? „ Que peuvent dire nos parens ? Com-„ ment oseront-ils se montrer ? Que „ d'allarmes & de chagrin chez eux ! » Dès la veille en effet on cherchoit de tous côtés Serpille & Lilla : on ne les avoit point trouvés, parce qu'il falloit les chercher ensemble. Serpille plus assuré que Lilla de l'indulgence de sa mere, la prend tremblante par le bras & se met en marche. Ils se retrouvent au bord du bois dont ils se croyoient bien éloignés, & ils profitent de la fraicheur, pour traverser la campagne. Serpille mene Lilla chez lui, & la présente à sa mere qu'il trouve éplorée. Il lui conte son aventure, comment ils se sont rencontrés, & leur égarement dans le bois. L'embarras & les charmes de Lilla en font plus comprendre à la mere de Serpille, qu'on ne vouloit lui en apprendre : elle devine ce que la discrétion de son fils supprimoit sagement de son histoire, & les entrailles maternelles sont secrettement ébranlées par une douce joie. Déja dans son cœur elle lui pardonne toutes les inquiétudes & toute la douleur que lui

a caufé fon abfence. Quelle faute n'excuferoit pas une figure auffi touchante que celle qu'elle confidere ? (car elle ne levoit les yeux de deffus fon fils, que pour les reporter fur Lilla). Serpille avoue enfin à fa mere toute la tendreffe qu'il a pour cette fille, & la lui demande pour femme. Leur union la garantira pour jamais des chagrins qu'il vient de lui caufer ; la chaîne la plus fûre pour l'attacher toute fa vie à la maifon paternelle, eft la poffeffion de Lilla. La mere qui déja commence elle-même à fentir beaucoup d'inclination pour elle, touchée des raifons de fon fils, les fait aifément goûter à fon pere, & fe détermine à partir, pour la demander à fes parens. Les parens de Lilla qui pleuroient leur fille, charmés de la retrouver dans de fi bonnes mains, l'accordent fans peine à fon Amant. Ils font unis dès le même jour ; & quoique l'Amour feul eût fait cette agréable union ; quoique l'intérêt n'eût point été confulté dans une affaire où la deftinée de Serpille devoit être reglée par la fortune, ils firent le bonheur l'un de l'autre ; ils furent amans prefqu'auffi longtems qu'époux.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

PORTUGAL.

ALLEMAGNE.

ITALIE.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Journal Etranger du présent mois. A Paris, ce 20 Juin 1757.

LAVIROTTE.

